

# BIOT <sup>'</sup>INFOS

TRIMESTRIEL PRINTEMPS 2012

## **VIE COMMUNALE**

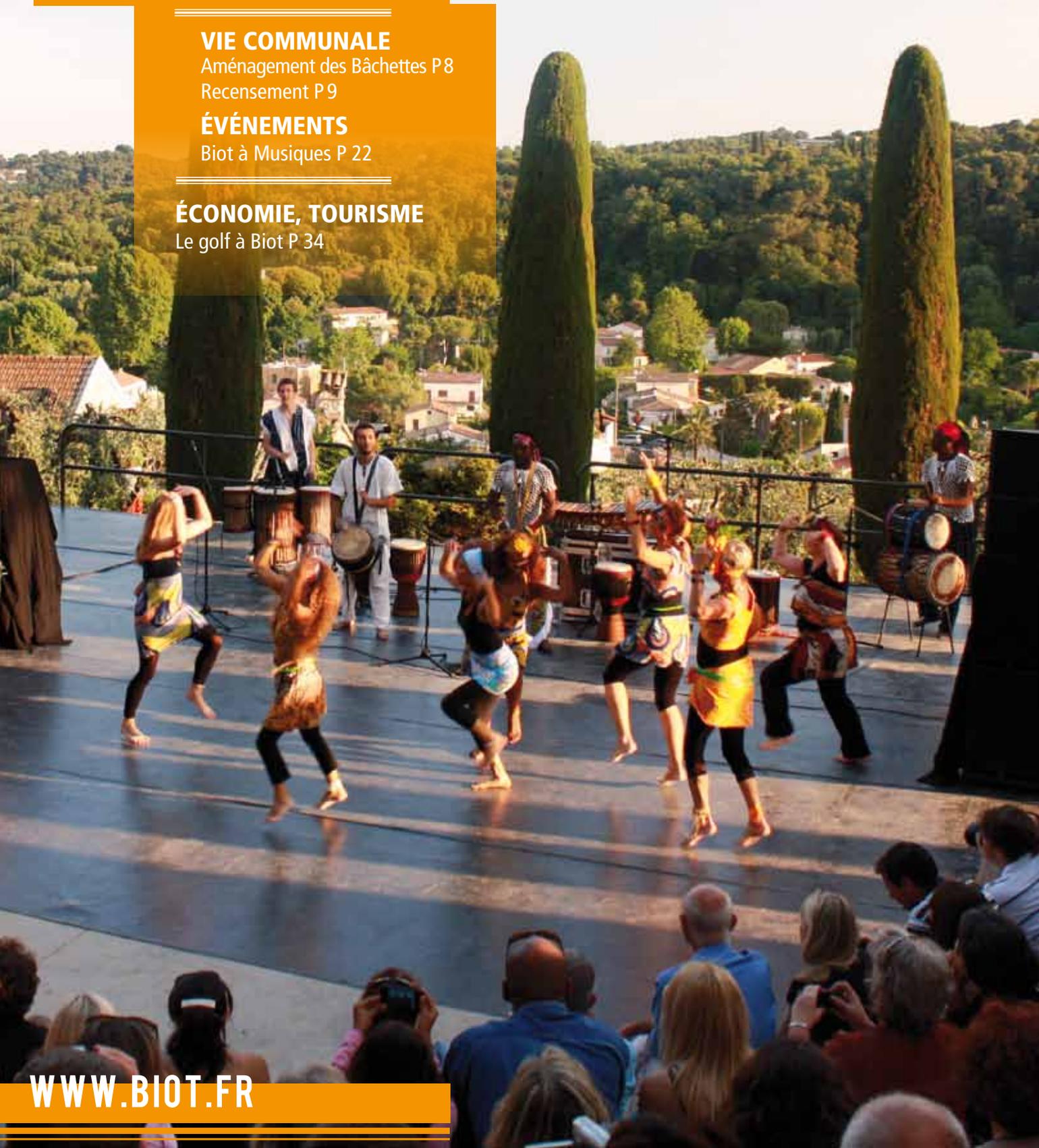
Aménagement des Bâchettes P 8  
Recensement P 9

## **ÉVÉNEMENTS**

Biot à Musiques P 22

## **ÉCONOMIE, TOURISME**

Le golf à Biot P 34





# ÉDITO

Chers Amis Biotois,

L'année 2012 a débuté avec de douloureux événements. Notre commune a perdu tragiquement cinq habitants, le 24 janvier à l'entrée de la rue Saint Sébastien, et le 4 mars dans une propriété privée du Bois-Fleuri. Ces drames familiaux nous ont tous choqués et peiné, et nos pensées se tournent vers les familles endeuillées, auxquelles les élus de la Ville de Biot présentent leurs sincères condoléances.

Peu après, la France subissait l'horreur des trois fusillades de Toulouse et Montauban, coûtant la vie à des enfants et à de jeunes hommes. Au cœur de cette cruauté inouïe, les symboles de nos institutions ont violemment été attaqués. Aussi, au nom de la lutte contre l'intolérance et de la résistance face à la haine et à la violence, et en hommage à ces vies brisées et à leurs proches, le Conseil Municipal du 22 mars a observé une minute de silence. Les valeurs fondamentales de la France seront d'ailleurs rappelées comme à mon habitude, lors de la Journée Nationale du souvenir de la Déportation, le dimanche 29 avril.

Concernant l'avenir, je vous propose de découvrir dans ce numéro, les premières esquisses du projet qui sera édifié au-dessus du parking souterrain des Bâchettes. Le lauréat pressenti de l'Appel à Projet, Constructa-ADIM, propose une digne continuité de l'architecture du centre historique. Avec le parking, cet ensemble enrichira notre cœur de ville et vous offrira de nombreux avantages : un gain de temps pour accéder au parking et se garer depuis le chemin des Combes ou la route de Valbonne, une voie piétonne arborée pour rejoindre le village, des services de proximité, une crèche, une pharmacie, un pôle santé et paramédical, des locaux commerciaux et artistiques, des logements et une résidence hôtelière à taille humaine.

Parmi les nombreux chantiers en cours sur nos routes ou nos équipements communaux comme le complexe sportif Pierre Operto, je tiens à souligner celui de l'église Sainte Marie-Madeleine. En effet, les restaurateurs ont découvert sous les anciens enduits, de remarquables fresques en cours d'examen par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, ce qui pourrait augmenter la durée du chantier, selon les décisions prises pour leur mode de conservation.

Ce printemps, les idées de sorties conviviales et culturelles ne manqueront pas, entre la Chasse aux œufs de Pâques convoitée par les enfants, les festivals musicaux des Heures Musicales et de Biot à Musiques, les expositions, les ateliers culinaires au four communal...

Enfin, je tiendrai ma prochaine permanence sans rendez-vous, samedi 28 avril de 8h à 12h en Mairie Principale.

Bien sincèrement,

Jean-Pierre DERMIT  
Maire de Biot

Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis



# SOMMAIRE



P8 Vie communale  
**Projet d'aménagement urbain sur le secteur des Bâchettes**



P9  
**Recensement de la population**

P 13 Environnement  
**SPANC**



P 20 Culture, art, événements  
**Biot Nature & Environnement**



P 22  
**Biot à Musiques**



P 25  
**Festival des Heures Musicales**

P 31 Biot Sophia Antipolis  
**GSF**

P 32 Patrimoine, Histoire locale, Traditions  
**Église Sainte Marie-Madeleine**

P 34 Économie, Tourisme  
**Le golf à Biot**



P 37 Vie Scolaire, Jeunesse, Petite enfance  
**GUPII**

P 38  
**Vacances avec le Service Jeunesse et Sport**

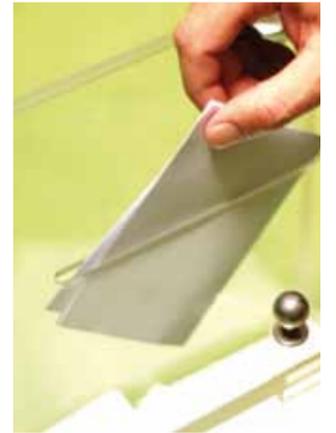
P 44 Social, Humanitaire, Vie citoyenne  
**Les ateliers du Club destination retraite**

P 46  
**École de chiens guides d'aveugles**



P 47 Sports  
**Zoom sur le sport**

P 51 État-Civil  
**Élections : changement des bureaux de vote**



P 54  
**Nouveau à Biot**

P 56  
**Infos pratiques**



P 58  
**Agenda**

# BIOT'INFOS

TRIMESTRIEL PRINTEMPS 2012

MAGAZINE D'INFORMATIONS édité par la Ville de BIOT

Directeur de la publication et de la rédaction  
Jean-Pierre Dermit, Maire

Conception  
Service Communication

Rédaction  
Service Communication  
Services Municipaux  
Associations biotoises  
Contact 04 92 91 55 95  
www.biot.fr - infos@biot.fr

Infographie / Mise en page  
Service Communication

Impression  
Trulli - Imprimé en 7000 exemplaires  
N°ISSN : 1250-7415

Photos  
Service Communication

Remerciements  
Associations biotoises - Services Municipaux  
Christiane

Dans le cadre du développement durable, notre imprimeur est labellisé Imprim'Vert® et respecte les normes PEFC® (forêts durablement gérées).



BIOT INFOS - PRINTEMPS 2012



# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE-RENDU

Séance du 8 décembre 2011 à 9h

### PROJET BÂCHETTES

**Approbation du choix du délégataire et autorisation de signature du contrat de Délégation de Service Public sous forme concessive relative à la construction et à l'exploitation d'un parc public de stationnement couvert sur le périmètre du secteur des Bâchettes.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Par 21 voix POUR,

Par 6 voix CONTRE (M. BOUCAND, Mme SENS-MÉYÉ, Mme DEBRAS, M. CAMATTE, M. FERAUD, Mme MAZUET) Et 1 ABSTENTION (M. TORRELLI)

APPROUVE le choix de la Société VINCI PARK pour assurer, en tant que Délégataire, la construction et l'exploitation d'un parc public de stationnement couvert sur le périmètre du secteur des Bâchettes de la Ville de Biot.

APPROUVE la convention de Délégation de Service Public et ses annexes, sous la forme d'une concession, relative à la construction et l'exploitation d'un parc public de stationnement couvert sur le périmètre du secteur des Bâchettes de la Ville de Biot pour une durée de 40 ans à compter de la mise en exploitation de l'ouvrage, sa prise d'effet s'effectuant après sa transmission au contrôle de légalité. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer, avec la société VINCI PARK, le contrat de Délégation de Service Public en vue de la construction et l'exploitation d'un parc public de stationnement couvert sur le secteur des Bâchettes, ainsi que tous les actes et pièces afférents.

## COMPTE-RENDU

Séance du 8 décembre 2011 à 14h30

### DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

**Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 9 novembre 2011.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 9 novembre 2011.

**Compte-rendu des décisions prises par le Maire – article L.2122-22 du CGCT.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE du compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire ou son représentant.

**Intempéries des 5 et 6 novembre 2011 – État de catastrophe naturelle – Travaux de remise en état des biens publics – Demande d'accès au fonds de solidarité attribué par l'État, le Conseil Général et le Conseil Régional.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

PREND ACTE du recensement des dommages subis par la commune dont l'estimation financière des réparations est susceptible d'être actualisée dans la phase de lancement des travaux.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'État le fonds de solidarité en faveur des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des catastrophes naturelles, et ce pour les dommages éligibles à ce fonds, ou tout autre soutien financier adapté à la nature de la demande de la commune.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter tout autre partenaire susceptible de contribuer financièrement à la remise en état

des biens publics et en particulier le Conseil Général des Alpes-Maritimes, et le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, au taux le plus favorable possible.

AUTORISE Monsieur le Maire à mettre à jour le recensement des dommages subis par la commune, à dresser le plan de financement relatif à la remise en état de chaque équipement public et à mener toutes les démarches nécessaires à l'obtention des subventions auprès de tous les partenaires susceptibles d'intervenir en faveur de la commune pour les dommages subis par la catastrophe naturelle reconnue par arrêté ministériel du 18 novembre 2011.

**Dématérialisation des actes – Convention entre la commune et la Préfecture relative à la télétransmission des actes soumis au contrôle de la légalité.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le projet de convention entre la commune de Biot et le représentant de l'État pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la présente convention et les éventuels avenants nécessaires au bon déroulement de l'opération, et à engager toutes les démarches inhérentes à ce processus de dématérialisation comme notamment la signature des plans de service prévus dans la convention signée avec le S.I.C.T.I.A.M et des contrats relatifs à la fourniture des certificats électroniques nécessaires.

### RESSOURCES HUMAINES

**Modification du tableau des effectifs des emplois à temps complet et non complet (évolution de service).**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la modification du tableau des effectifs.

PASSE les écritures budgétaires correspondantes au budget de l'exercice en cours.

### VIE ASSOCIATIVE

**Attribution des subventions aux associations.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

ADOpte au bénéfice de chaque association le montant de la subvention inscrite dans le tableau annexe.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs correspondante pour les associations bénéficiant d'une subvention supérieure à 23 000 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au versement des subventions selon les modalités prévues pour chaque association dans le tableau annexe.

DIT que le détail de chaque vote sera inscrit au budget de l'exercice 2012 au chapitre 65, article 6574.

*L'attribution des subventions aux associations a donné lieu à un vote de l'assemblée pour chaque association portant sur le montant de la subvention, les modalités de versement de celle-ci et la convention d'objectifs pour les associations obtenant une subvention supérieure à 23 000 €. Chaque délibération a été retranscrite dans un tableau, lequel mentionne pour chaque vote les membres présents.*

### VOIRIE / ESPACES VERTS

Entretien des parties extérieures communes de la résidence du Jeu de la Baume par la Mairie de Biot – Signature d'une convention réactualisée avec Côte d'Azur Habitat.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le projet de convention réactualisée relative à l'entretien des parties extérieures communes de la résidence du Jeu de la Baume par la Mairie de Biot.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la présente convention avec l'Office Public de l'Habitat de Nice et des Alpes-Maritimes – Côte d'Azur Habitat.

### LOGISTIQUE

**Attribution d'un logement de fonction.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à concéder au bénéfice du Chef du Service Communication le logement situé 3 place Saint Eloi et à passer les actes relatifs à cette concession.

### RISQUES NATURELS

**Plan Communal de Sauvegarde – Mise en œuvre d'un 4<sup>ème</sup> groupe de sirènes d'alerte dans le quartier de la Romaine – Convention de partenariat entre la commune de Biot et ErDF.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la convention de partenariat entre la commune et ErDF fixant les conditions d'utilisation par la commune de l'ouvrage ErDF dit "Cabine La Romaine" afin d'y installer le 4<sup>ème</sup> groupe de sirènes d'alerte à la population.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat.

### FINANCES

**Dématérialisation des modes de paiement – Service de paiement des titres par carte bancaire (TIPI) – Convention régissant les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement du service entre la commune et la DGFIP.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'engagement de la commune dans le dispositif TIPI proposé par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer le projet de convention régissant les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement du service entre la collectivité adhérente à TIPI et la DGFIP.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à mener toutes les démarches nécessaires à la mise en fonctionnement du dispositif et notamment signer les éventuels avenants, le cahier des charges technique TIPI permettant la mise en œuvre de la présente convention, de même que les formulaires d'adhésion à l'application TIPI qui définiront les produits communaux qui seront inclus dans le dispositif.

**Dématérialisation des documents de la chaîne comptable et financière – Convention cadre nationale entre la commune, le Comptable du Trésor public et le Président de la Chambre Régionale des Comptes.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le projet de convention cadre nationale relative à la dématérialisation des documents de la chaîne comptable et financière des collectivités et établissements publics locaux engageant l'ordonnateur de la commune, le Comptable du Trésor Public et le Président de la Chambre régionale des Comptes.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à mener toutes les démarches nécessaires à la mise en fonctionnement du dispositif de dématérialisation des pièces financières justificatives des dépenses, et notamment signer les éventuels avenants ou services supplémentaires permettant la mise en œuvre de la présente convention.

**Ouverture de crédits – Section investissement – Budget Ville – Exercice 2012.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Par 26 voix POUR,

Et 2 ABSTENTIONS (Mme SENS-MÉYÉ, Mme DEBRAS)

APPROUVE l'ouverture de ces crédits d'investissements.

**Ouverture de crédits – Section investissement – Budget Assainissement – Exercice 2012.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'ouverture de ces crédits d'investissements.

**Ouverture de crédits – Section investissement – Budget Eau – Exercice 2012.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'ouverture de ces crédits d'investissements.

**Évaluation du montant des charges de personnel pour le transfert du Budget Ville au Budget Assainissement.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

ADOpte le transfert des charges de personnel 2011 du Service Assainissement, Budget Ville vers le Budget Assainissement.

DIT que la somme de 49 328,76 € sera imputée à l'article 6215 « personnel affecté par la collectivité de rattachement ».

**Évaluation du montant des charges de personnel pour le transfert du Budget Ville au Budget Eau.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

ADOpte le transfert des charges de personnel 2011 du Service Eau, Budget Ville vers le Budget Eau.

DIT que la somme de 24 198,88 € sera imputée à l'article 6215 « personnel affecté par la collectivité de rattachement ».

**Dégrèvement de la redevance d'assainissement.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

PRÉCISE que les dégrèvements accordés feront l'objet d'un avoir auprès de VEOLIA, délégataire du service public de distribution d'eau potable et chargé de la collecte de la redevance d'assainissement.

ACCORDE le dégrèvement de la redevance de l'assainissement, par référence à la consommation moyenne des 4 relevés précédents, sur la base de 0,95 €, les factures concernées étant antérieures à la délibération du 22 juin 2011 et concernant des fuites survenues en 2010.

**Budget Ville 2011 – Décision modificative – DM N°3.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Par 27 voix POUR,

Et 1 ABSTENTION (Mme DEBRAS)

APPROUVE la décision modificative N°3 du budget de la ville.

### PROJETS SUPERSTRUCTURES

**Église Sainte Marie - Madeleine – Demande de subvention.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE la décomposition en trois phases du plan de financement comme demandé par la DRAC.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Général une aide financière à hauteur de 153 825 € pour les travaux de la phase 1 de la rénovation de l'Église Sainte Marie-Madeleine.

PREND ACTE du principe de délibérer pour les phases 2 et 3 du projet afin de compléter l'aide financière du Conseil Général.

### PETITE ENFANCE

**Convention passée avec la Halte Garderie parentale « La Halte Verte » – Renouvellement.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec « La Halte Verte ».

### PATRIMOINE

**Dénomination du Four Communal « Émile Cheval ».**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE de dénommer le Four Communal, sis 1, rue de la Poissonnerie, « Four Communal Émile Cheval », afin d'honorer cet homme qui a contribué par son engagement permanent à la sauvegarde d'un bâtiment patrimonial tel que le Four Communal.

### ASSAINISSEMENT

**Participation au raccordement à l'égout (PRE) – Actualisation du montant.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

FIXE à 25,8 €/m<sup>2</sup> de SHON, le montant de la participation au raccordement à l'égout, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

**Convention préalable à la constitution d'une servitude pour l'établissement et l'entretien d'une canalisation de refoulement des eaux usées grevant la propriété cadastrée section AH n°26 sise à Biot, Route d'Antibes au profit de la parcelle cadastrée section AH n°153 sise à Biot.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le projet de convention joint à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que l'acte hypothécaire relatif à la servitude afférente.

**Aménagement du béal des Cabots – Convention de maîtrise d'ouvrage entre les communes de Biot et de Villeneuve-Loubet.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le projet de convention fixant les conditions d'exécution de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement du béal des Cabots en limite des communes de Biot et Villeneuve-Loubet.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention.

### VIE SCOLAIRE

**Écoles publiques – Répartition intercommunale des charges de fonctionnement – Convention avec les communes.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE les termes de la convention type.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions avec les communes ayant accepté la scolarisation des élèves dans les écoles biotoises.

**Contrat Enfance-Jeunesse – Avenant à la convention.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant au Contrat Enfance Jeunesse.

### JUMELAGE

**Jumelage entre les villes de Biot et de Tacoma (États-Unis d'Amérique).**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Par 26 VOIX POUR,

Et 2 ABSTENTIONS (Mme DEBRAS, Mme MAZUET)

ADOpte le projet de jumelage entre Biot et Tacoma. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents administratifs et les arrêtés afférents à ce projet de rapprochement mutuel entre la Ville de Biot et la Ville de Tacoma, État de Washington, États-Unis d'Amérique.

### RÉSEAUX – ÉCLAIRAGE PUBLIC

**Enfouissement des réseaux aériens en traversée de la Brague et sur le chemin du Plan – Décision de confier cet enfouissement au SDEG.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

DONNE SON ACCORD sur la réalisation du projet d'enfouissement des réseaux électriques en traversée de la Brague vers le chemin du Plan, au droit du quartier de la Noria, tel que décrit dans l'étude du SDEG jointe à la présente. PREND ACTE de la dépense évaluée à 21 000 € TTC.

CONFIE au SDEG la réalisation de ces travaux dans le cadre de ses compétences. CHARGE le SDEG de solliciter la subvention départementale la plus large possible.

S'ENGAGE à financer la part communale de ces travaux en capital sur ses fonds propres.

S'ENGAGE à inscrire au budget communal les sommes nécessaires à sa participation au compte 6554.

### ÉVÉNEMENTIEL

**Adhésion 2012 à la Fédération Française des Fêtes et Spectacles Historiques (FFSH).**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à adhérer à la Fédération Française des Fêtes et Spectacles Historiques pour l'année 2012 et à reconduire cette adhésion pour les années suivantes dans la mesure où celle-ci continuera à répondre aux objectifs de la commune en ce qui concerne les événements.

## COMPTE-RENDU

Séance du 26 janvier 2012 à 18h

### DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

**Approbation des procès-verbaux des Conseils Municipaux du 8 décembre 2011.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE les procès-verbaux des séances des Conseils Municipaux du 8 décembre 2011.

**Compte-rendu des décisions prises par le Maire – article L.2122-22 du CGCT.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE du compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire ou son représentant.

**Renforcement du service public postal par la création d'une Agence Postale Communale en Mairie Principale.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Par 26 voix POUR,

Et 3 ABSTENTIONS (Mme SENS-MÉYÉ, Mme MAZUET, Mme LECOMTE)

DÉCIDE du renforcement du service public postal avec la création d'une Agence Postale Communale en Mairie Principale en supplément de la création d'une Poste sur le quartier de Saint Philippe à compter de l'été 2012, AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mise en place de l'Agence Postale Communale et de mener les démarches nécessaires à la mise en œuvre du projet.

### CABINET DU MAIRE

**Dénomination de la Place Marcel Camatte.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE de dénommer la place située derrière l'église « place Marcel CAMATTE ».

### RESSOURCES HUMAINES

**Modification du régime indemnitaire des techniciens territoriaux.**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Par 22 voix POUR

Par 6 voix CONTRE (M. BOUCAND, Mme SENS-MÉYÉ, Mme DEBRAS, M. CAMATTE, M. FERAUD, Mme MAZUET)

ET 1 ABSTENTION (Mme LECOMTE)  
APPROUVE la mise en œuvre des nouveaux montants de la prime de service et de rendement et de l'indemnité spécifique de service.

#### Modification du tableau des effectifs des emplois à temps complet et non complet (évolution de carrière).

Le CONSEIL MUNICIPAL,  
À L'UNANIMITÉ,  
APPROUVE la modification du tableau des effectifs.  
PASSE les écritures budgétaires correspondantes au budget de l'exercice en cours.

#### Modification du tableau des effectifs des emplois à temps complet et non complet (évolution de service).

Le CONSEIL MUNICIPAL,  
À L'UNANIMITÉ,  
APPROUVE la modification du tableau des effectifs.  
PASSE les écritures budgétaires correspondantes au budget de l'exercice en cours.

#### TRANSPORT

##### Projet de Ligne à Grande Vitesse (LGV) – Avis du Conseil Municipal.

Le CONSEIL MUNICIPAL,  
Par 23 voix POUR,  
Par 5 voix CONTRE (M. BOUCAND, Mme SENS-MÉYÉ, Mme DEBRAS, M. FERAUD, Mme MAZUET)  
ET 1 ABSTENTION (M. ANASTILE)

APPROUVE l'utilité publique du projet LGV PACA sous réserve de l'implantation d'une gare à l'Ouest des Alpes-Maritimes accompagnée d'un plan d'accessibilité, qui dépend de l'accord de la ou des communes concernées. DIT n'approuver, en l'état actuel des études présentées, aucun des fuseaux proposés.

ÉMET un avis défavorable au fuseau G1 (Mougins Sud), et ce, quel qu'en soit son tracé. En effet, celui-ci traverse des zones inondables présentant de nombreuses nappes phréatiques sensibles. Il impacte également très fortement un environnement protégé et préservé, à savoir notamment les parcs naturels départementaux de la Valmasque et de la Brague ainsi que le Dôme de Biot classé Natura 2000. DEMANDE que, du fait que les fuseaux traversent des zones fortement urbanisées ou en site naturel protégé, le passage de la LGV soit réalisé en souterrain sur la totalité du territoire de Biot.

EXIGE des études complètes en termes d'impact sur l'environnement.

#### URBANISME

##### Approbation de la modification N°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le CONSEIL MUNICIPAL,  
À L'UNANIMITÉ,  
APPROUVE la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme telle qu'elle est annexée à la délibération.

##### Parcelles cadastrées section BL n°82 et 84 – Permis de démolir du bâtiment.

Le CONSEIL MUNICIPAL,  
À L'UNANIMITÉ,  
AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande de permis de démolir du bâtiment édifié sur la parcelle cadastrée section BL n°84.  
AUTORISE le Maire à signer tous les actes y afférents.

##### Parcelles cadastrées section BD n°49 – Permis de démolir du bâtiment.

Le CONSEIL MUNICIPAL,  
À L'UNANIMITÉ,  
AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande de permis de démolir du bâtiment édifié sur la parcelle cadastrée section BD n°49.

AUTORISE le Maire à signer tous les actes y afférents.

#### FONCIER

##### Dénomination d'une voie communale et de deux chemins ruraux.

Le CONSEIL MUNICIPAL,  
À L'UNANIMITÉ,  
DÉCIDE de dénommer les voies précédemment décrites et de les inscrire dans le tableau de classement des voies communales et inventaire des chemins ruraux : Chemin de Santa Maria ; Chemin du Pont Vieux ; Ancien chemin de la chapelle Saint Julien.

##### Classement dans le domaine public des espaces et équipements publics de l'avenue Saint Philippe.

Le CONSEIL MUNICIPAL,  
À L'UNANIMITÉ,  
APPROUVE l'incorporation des parcelles précitées au domaine public de la commune.  
APPROUVE l'inscription de l'avenue Saint Philippe dans le tableau de classement des voies communales et inventaire des chemins ruraux.

##### Adoption d'un tableau de classement de la voirie communale et inventaire des chemins ruraux.

Le CONSEIL MUNICIPAL,  
À L'UNANIMITÉ,  
APPROUVE le tableau de classement de la voirie communale et inventaire des chemins ruraux.

#### FINANCES

##### Débat d'Orientation Budgétaire (DOB).

Le CONSEIL MUNICIPAL,  
PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire.

##### Tarifs des services communaux – Actualisation 2012.

Le CONSEIL MUNICIPAL,  
Par 27 voix POUR,  
Et 2 ABSTENTIONS (Mme DEBRAS, M. FERAUD)  
ADOpte le contenu du tableau en complément des dispositifs exposés dans les délibérations visées.

##### Commission Intercommunale des Impôts Directs – Désignation des membres.

Le CONSEIL MUNICIPAL,  
À L'UNANIMITÉ,  
AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### JEUNESSE

##### Signature avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Alpes-Maritimes de la convention d'objectifs et de financement « Accueil de Loisirs sans Hébergement ».

Le CONSEIL MUNICIPAL,  
À L'UNANIMITÉ,  
DÉCIDE d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la nouvelle convention d'objectif et de financement relative à l'accueil de loisirs avec la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes.

##### Demande de subvention d'investissement à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Alpes-Maritimes.

Le CONSEIL MUNICIPAL,  
À L'UNANIMITÉ,  
AUTORISE le Maire ou ses représentants à solliciter l'aide la plus favorable possible de la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes pour le renouvellement du mobilier et l'acquisition de petit équipement dans les Services de la Petite Enfance et de la Jeunesse.

#### HANDICAP

##### Élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE).

Le CONSEIL MUNICIPAL,  
À L'UNANIMITÉ,  
DÉCIDE l'engagement de la démarche d'élaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) telle qu'elle vient d'être exposée.  
AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant, à signer toutes pièces utiles pour l'élaboration de ce document.

#### PROJETS SUPERSTRUCTURES

##### Église Sainte Marie-Madeleine – Demande de subvention (2<sup>ème</sup> phase).

Le CONSEIL MUNICIPAL,  
À L'UNANIMITÉ,  
AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Général une aide financière à hauteur de 134 947€ pour les travaux de la phase II de la rénovation de l'Église Sainte Marie-Madeleine.

#### SÉCURITÉ PUBLIQUE

##### Vidéoprotection – Règlement fixant les conditions d'exploitation du Poste de Commandement de Contrôle de vidéoprotection.

Le CONSEIL MUNICIPAL,  
Par 22 voix POUR  
Par 7 voix CONTRE (M. BOUCAND, Mme SENS-MÉYÉ, Mme DEBRAS, Mme LECOMTE, M. CAMATTE, M. FERAUD, Mme MAZUET,)  
APPROUVE le règlement intérieur fixant les conditions d'exploitation du Centre de Supervision Urbain.

#### PATRIMOINE

##### Développement des activités autour du Four Communal Émile Cheval – Signature d'une convention de prestation de service avec un fournisseur.

Le CONSEIL MUNICIPAL,  
À L'UNANIMITÉ,  
AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de prestation de services avec l'entreprise Christian Vinciguerra dans le cadre des activités autour du Four Communal Émile Cheval.

AUTORISE Monsieur le Maire à renouveler cette convention dans les mêmes conditions pour les années suivantes selon les crédits ouverts au budget pour le développement de cette action.

##### Adhésion à la Fondation du Patrimoine – Année 2012.

Le CONSEIL MUNICIPAL,  
À L'UNANIMITÉ,  
AUTORISE Monsieur le Maire à renouveler en 2012 le bulletin d'adhésion à la Fondation du Patrimoine, afin de soutenir l'action de cette Fondation, pour un montant de 250€ correspondant aux villes de moins de 10 000 habitants ;  
AUTORISE Monsieur le Maire à réitérer cette adhésion chaque année tant que les missions de la Fondation du Patrimoine s'accordent avec les objectifs de notre commune.

#### ENVIRONNEMENT

##### Demande de distraction – Soumission de parcelles forestières.

Le CONSEIL MUNICIPAL,  
À L'UNANIMITÉ,  
SOLLICITE auprès de Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes, par la présente délibération, la distraction du régime forestier de la partie ci-dessus désignée de la parcelle cadastrée section AA n° 2, d'une superficie de 48 207 m<sup>2</sup>.  
PROPOSE à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes l'application du régime forestier aux parcelles cadastrées section AP n° 1, section B n° 2251, 2257 et 2259 et section AK n° 335, soit une superficie totale de 48 348 m<sup>2</sup>.  
AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer toute autorisation d'urbanisme nécessaire à la réalisation du projet d'aménagement de la zone agricole.



## COMPLEXE SPORTIF PIERRE OPERTO

Les travaux ont commencé depuis le 8 novembre 2011. Les équipes de sport de 100m de long sur 60m de large. se sont mises en place, se sont approprié le terrain et ont sécurisé Au total, ce ne sont pas moins de 17 corps de métiers qui ont le chantier. Les géomètres ont réalisé leurs été désignés par une Commission d'Appel mesures et effectué un carottage de la falaise d'Offres composée d'élus de la majorité afin de permettre l'implantation du bâtiment. en présence des Trésoriers d'Antibes et Depuis le 6 mars dernier, les premiers coups de pelle ont été portés et la construction de la Direction Départementale de la durée de 3 mois. Cette dernière permettra Protection de la Population des Alpes- de renforcer la falaise et de la creuser en jusqu'à la fin des travaux prévus pour le toute sécurité afin d'accueillir sur cette même printemps 2013. parcelle la future salle polyvalente de 25m de large et le terrain Le montant total s'élève à environ 7 millions d'euros HT.

#### Qu'est-ce qu'une paroi berlinoise ?

Il s'agit d'un ouvrage de soutènement, constitué de poteaux en béton enfoncés à 15m de profondeur et la projection de béton de 25 cm d'épaisseur avec mise en place d'aiguilles de 15 ml insérées horizontalement dans le socle de la colline.

## VIDÉOPROTECTION

La mise en place de la vidéoprotection est aujourd'hui terminée après un an de travaux, 10 km de tranchées, la pose de 20 km de câbles de fibre optique et de 45 implantations pour 66 caméras réparties entre des dômes avec détecteurs de mouvement, des dômes avec infrarouge et des lecteurs de plaques.

Le Poste Central de Contrôle installé dans un local dédié sécurisé au sein de la Police Municipale du quartier Saint Philippe a un accès réglementé, approuvé lors du Conseil Municipal du 26 janvier 2012. Les agents communaux impliqués dans le Plan Communal de Sauvegarde ont également été habilités à visionner certaines images afin de pouvoir être alertés en cas de risque majeur et d'en suivre l'évolution. Il s'agit de caméras exclusivement orientées vers les zones boisées ou inondables. Le visionnage des images est sécurisé par un code secret individuel garantissant une traçabilité des connexions.



Détecteurs de présence de nuit



## PERMANENCE DU MAIRE

Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot, recevra les administrés sans rendez-vous, le samedi 28 avril, de 8h à 12h, en Mairie Principale, 8-10, route de Valbonne.

➔ Renseignements : cabinet-maire@biot.fr



Principe d'implantation avec la voie périmétrale à double-sens

## PROJET D'AMÉNAGEMENT URBAIN SUR LE SECTEUR DES BÂCHETTES

Le secteur des Bâchettes va bénéficier d'un aménagement complet comprenant, outre la réalisation d'un parc public de stationnement (présenté dans *La Lettre du Maire* de février 2012), la restructuration des espaces en surface pour aboutir à l'aménagement d'un véritable espace de vie. Ces deux éléments ont tous deux pour objectif de pallier les carences de notre centre-ville. En effet, un triste constat se dresse aujourd'hui : les commerces de proximité prennent la fuite, le stationnement fait cruellement défaut, les habitants désertent le centre historique (voir article « Recensement de la population », page suivante). Il est donc vital d'agir pour redonner vie à notre cœur de ville.

Le 23 janvier dernier, le groupement Constructa-ADIM a été annoncé lauréat pressenti dans le cadre d'un Appel à Projets, et sélectionné au vu des caractéristiques du projet immobilier qui était présenté sur le secteur des Bâchettes.

Ce projet portera sur une surface de plus de 15 000 m<sup>2</sup>, au dessus du parking souterrain des Bâchettes et de ses abords. La Commune accompagne ainsi le lauréat pressenti afin de favoriser un réaménagement, dont les contours, susceptibles d'être précisés dans les prochains mois, s'articulent autour des 3 axes suivants :

- des structures accueillant **des logements privés et des logements sociaux**,
- des locaux destinés à l'installation de **services de proximité**, d'une **crèche**, des **artisans** et un **hébergement hôtelier**,
- un **pôle santé et bien-être**.

L'architecture de ce nouveau quartier a été pensée dans sa globalité dans le **respect de la topographie de Biot**. Les éléments urbains seront disposés dans la continuité des lignes du village, sur 6 restanques, permettant une **intégration dans le paysage collinaire**. Une attention particulière a également été portée à la hauteur des bâtiments qui n'excéderont pas 3 étages à l'image du centre historique.

Afin de faire de ce nouveau quartier des Bâchettes, une continuité du centre historique, l'architecture s'inspirera **d'éléments propres au patrimoine bâti biotois**. Ainsi, l'ensemble des locaux d'activités de service sera distribué autour d'une grande place ouverte **reprenant les fameuses arches si caractéristiques de la place des Arcades**.

Déjà plébiscité par de nombreux acteurs économiques biotois et par nos médecins, le projet du futur secteur des Bâchettes permettra de rendre notre centre-ville attractif, et d'inciter les services de proximité à s'installer, attirant ainsi de nouveaux habitants pour devenir un véritable centre de vie.

Ce projet, élaboré par le groupement Constructa /ADIM, **permettra à la commune de récupérer, dans le cadre de la cession des droits à bâtir, plus de 9 millions d'euros ; ce qui financera l'intégralité de la subvention d'équipement incombant à la ville** dans le cadre de la Délégation de Service Public pour la construction et l'exploitation du parking des Bâchettes.

Le permis de construire sera déposé courant 2012, le chantier devrait s'achever début 2016.



Esquisse de la future esplanade des Bâchettes

## RECENSEMENT DE LA POPULATION : LE CAP DES 10 000 HABITANTS EST ATTEINT



Les 20 agents communaux de recensement ont sillonné nos rues pendant plus de 4 semaines. Grâce à leur persévérance et à l'accueil que vous leur avez réservé, ils ont obtenu un excellent taux de pénétration dans les logements et effectué leur enquête conformément aux prescriptions de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques. Les feuilles ainsi collectées ont été récupérées par l'INSEE qui va à présent entreprendre un long travail de traitement des données de manière anonyme. Dans plusieurs mois, l'institut fournira des statistiques complètes sur la structure de notre population, nos habitudes de déplacements, la nature et les caractéristiques de nos logements.

### Un objectif espéré mais prévisible

La collecte menée avec professionnalisme par l'équipe de recensement a rempli nos espoirs de franchir le seuil des 10 000 habitants. Cet objectif était attendu au vu de l'évolution du nombre de logements depuis 2007, date du précédent recensement. Il sera évidemment conforté par les projets immobiliers en cours : 44 habitations avec « Les Restanques de Biot Village », 70 en contrebas de la chapelle Notre Dame, environ 100 logements dans le projet des Bâchettes et 300 appartements étudiants sur Saint Philippe.

### Des avantages pour une ville de plus de 10 000 habitants

Grâce à ces résultats, Biot pourra notamment recevoir des dotations nécessaires au développement de services de proximité pour les Biotois et pour les salariés qui contribuent à son activité économique.

Nous pourrions également bénéficier d'une procédure plus juste et plus réactive de comptage de la population qui s'effectuera ensuite annuellement. Cette reconnaissance est légitime puisque nous accueillons quotidiennement 12 000 salariés et bientôt 3 000 étudiants supplémentaires avec l'ouverture du campus STIC.

Ainsi, par cet acte civique, chacun de vous a contribué à l'avenir de Biot !

### Premiers constats avant les résultats officiels

L'INSEE présentera les résultats officiels ainsi que leur date d'entrée en vigueur dans quelques mois.

L'expérience sur le terrain a permis de constater une diminution du nombre d'habitants dans le centre historique. Ceci conforte notre politique de redynamisation engagée notamment à travers le projet des Bâchettes. En revanche, le quartier de Saint Philippe est habité par de nombreuses familles composées de jeunes enfants. Ce constat confirme la nécessité de compléter l'offre de services de proximité tels que la Mairie Annexe ou la Police Municipale, par l'installation d'un nouveau bureau de Poste.

Un grand merci à l'équipe communale de recensement pour son implication et son efficacité : Aurélie et Alexandra, coordinatrices du recensement, et Bruno, Carine, Cécile, Charène, Charles, Didier, Dominique, Egidio, Frédéric, Housni, Jérôme, Justine, Laurence, Marion, Marjorie, Martine, Nadine, Nicolas, Vincent et Wilfried, les agents recenseurs.

« Je suis très satisfait du bon déroulement de ce recensement et très reconnaissant envers tous les habitants qui ont accompli cet acte civique. Je tiens à vous adresser mes plus sincères remerciements pour l'accueil chaleureux que vous avez réservé aux 20 agents recenseurs. La tâche n'était pas facile pour eux et pourtant si essentielle pour Biot qui pourra prochainement rejoindre officiellement la strate des communes de plus de 10 000 habitants et bénéficier des avantages liés à cette catégorie. Si Biot, 20<sup>ème</sup> commune des Alpes-Maritimes, est certaine de compter ses 10 000 habitants, elle n'a pas pour autant l'ambition de rejoindre les villes de plus de 15 000 habitants, d'autant que son territoire est contraint par les nombreuses règles de protection de l'environnement et de prévention des risques. »

Jean-Pierre DERMIT  
Maire de Biot, Vice-président de la CASA

## Aménagement et sécurisation Route des Colles

Jusque fin mai, le SYMISA, en partenariat avec le Conseil Général, aménage et sécurise la route des Colles, entre le carrefour Funel et le rond-point des Chappes : itinéraire piétonnier et cyclable aux normes d'accessibilité, éclairage public et aménagement paysager du terre-plein central.

Montant des travaux : 572 000 € HT



## Réseaux, trottoirs, rénovation du pont, Route d'Antibes

Les réseaux aériens qui polluaient visuellement le paysage sont désormais enfouis ! Le chantier se poursuit entre le Pont Muratore et le chemin de la Passerelle avec la création d'un trottoir, la réfection de la chaussée, et la restauration du Pont Vieux qui retrouvera bientôt son cachet d'antan.

Montant des travaux : 542 530 € HT



## Aménagement paysager Rond-point de la Romaine

Les abords du rond-point de la Romaine ont bénéficié d'un aménagement paysager en accord avec les réalisations effectuées sur l'ensemble de la commune (mise en place d'essences méditerranéennes, paillage minéral pour limiter la consommation d'eau). Montant des travaux : 5 500 € TTC



## Conteneurs enterrés, Parking Saint Jean

Ce 4<sup>ème</sup> centre de conteneurs enterrés a été réalisé en janvier 2012 sur le parking Saint Jean. Les 3 autres sont situés à Saint Philippe et sur le chemin du Plan. L'objectif de la commune est de mettre en souterrain au minimum un point de collecte par an, afin de favoriser l'embellissement de la ville, diminuer les nuisances olfactives et minimiser l'impact sur l'environnement.

Montant des travaux : 16 137 € TTC

## Réfection de la chaussée Avenue des Pinsons

Dans le cadre de son plan pluriannuel de réfection des chaussées communales, la Ville de Biot a réalisé, en janvier 2012, le remplacement de 2 caniveaux d'eaux pluviales et la réfection de 340m d'enrobé sur l'avenue des Pinsons (quartier Bois-Fleuri). Montant des travaux : 125 743 € TTC



## Médiathèque Communautaire, le chantier se prépare

La démolition des bâtis dans le virage du chemin Neuf est terminée. Le chantier de la Médiathèque Communautaire pourra démarrer en juin 2012, avec la démolition du bâtiment situé à droite de la Poterie du Vieux Biot. La réception du chantier de la Médiathèque Communautaire est prévue pour le second semestre 2013. Montant prévisionnel des travaux : 4 millions €

## CHANGEMENT DU CODE DE L'URBANISME

Le Code de l'Urbanisme subit actuellement des réformes, aussi les personnes souhaitant déposer une autorisation d'urbanisme sont invitées à consulter régulièrement le site [www.biot.fr](http://www.biot.fr), rubrique urbanisme/ environnement, ou à prendre attache auprès du Service Urbanisme.

➔ Renseignements : Service Urbanisme • 04 93 65 78 89 • [urbanisme@biot.fr](mailto:urbanisme@biot.fr)  
Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

## LA VILLE DE BIOT REMPORTE 4 AROBASES DANS LE CADRE DU LABEL « VILLES INTERNET » 2012

Le lundi 6 février dernier à Paris, la Ville de Biot s'est vue décerner 4 arobases sur 5 par l'association « Villes Internet ». Alors que nous en avons obtenu 3 en 2009, cette nouvelle distinction récompense notre ville pour sa politique significative en matière de démocratisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et pour la mise en œuvre d'un Internet local citoyen.

Lors de cette 13<sup>ème</sup> édition, le Jury, composé d'experts, a classé Biot parmi les 60 collectivités « référentes » du concours qui a rassemblé plus de 350 communes à travers la France. **Notre ville a reçu la plus haute distinction cette année dans les Alpes-Maritimes** et, avec Hyères, en région PACA.

Le label fonctionne sur une évaluation des politiques locales en faveur d'internet, tout en mettant en perspective les réalisations et les initiatives de chaque ville au niveau nationale. Cette 4<sup>ème</sup> arobase récompense notamment la Ville de Biot pour l'évolution de [www.biot.fr](http://www.biot.fr), le développement de sa présence sur internet à



travers les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Flick'r, YouTube...), la Lettre d'Information électronique bimensuelle, sa politique touristique fortement tournée vers les nouveaux médias (nouveau site [www.biot-tourisme.com](http://www.biot-tourisme.com), site mobile, application pour Smartphone **Visit Biot...**) et l'évolution multimédia des écoles de Biot.

## L'ÉGANAUDE : UN COLLÈGE NUMÉRIQUE EXEMPLAIRE

Le collège de l'Éganaude s'est vu attribuer le Label Haute Qualité d'Éducation Numérique (HQEN) par Eric Ciotti, Président du Conseil Général, et Claire Lovisi, Recteur de l'Académie de Nice, lors d'une cérémonie qui s'est tenue au Conseil Général le lundi 6 février.

Ce label est décerné aux collèges des Alpes-Maritimes particulièrement performants dans l'utilisation du numérique, que ce soit en termes de services aux enseignants, aux élèves et à leurs familles, qu'à l'usage et à l'accompagnement des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement au sein même de l'établissement.

Obtenir ce label récompense les efforts faits par le collège de l'Éganaude depuis 2009 dans tous ces domaines. En effet, à la rentrée 2009, seules une salle informatique et deux salles de classe étaient équipées d'ordinateurs. La communication entre les personnels ou avec les parents et les élèves, l'appel des classes et les cahiers textes se faisaient par papier. Deux ans et demi plus tard, grâce au soutien du Conseil Général, toutes les salles du collège disposent d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur, six disposent d'un tableau numérique interactif, toute la communication interne et une très grande partie de la communication externe se font dans le cadre de l'Espace Numérique de Travail. La gestion des absences et des retards est entièrement informatisée et le cahier de texte des classes est en ligne, permettant aux parents et aux élèves d'accéder aux devoirs et



à des documents annexes mis en ligne. Cet établissement se situe dans les dix premiers du département en termes de communication électronique avec l'ensemble de la communauté éducative. Il n'en reste pas là et continue à travailler sur la formation des personnels, le développement des manuels numériques et l'utilisation des tablettes numériques dans les années à venir. Situé au cœur de la technopole de Sophia Antipolis, il ne pouvait qu'être à la pointe dans ce domaine.



## STÉPHANE FRANTZ DI RIPPEL, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR À TITRE POSTHUME

Enlevé puis sauvagement tué en avril 2011 à Abidjan, Stéphane Frantz Di Rippel, dont la famille vit à Biot, a été nommé Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur à titre posthume, par le Président de la République, le 25 février dernier. La Ville de Biot salue le courage de cet homme et lui témoigne son plus profond respect.

## INVENTAIRE DES VOIES COMMUNALES ET DES CHEMINS RURAUX

Notre commune est sillonnée par un réseau d'environ 50km de voies appartenant aux institutions publiques. Or, ces voies n'ont pas été recensées de façon exhaustive depuis 1864. Cette absence de connaissance du patrimoine routier pose des problèmes relatifs au statut juridique, à la propriété, à l'entretien et l'aménagement de ces voies et complique la réalisation du Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (voir page 43).

Un important travail de recherche et de recensement a ainsi été engagé depuis le premier semestre 2011 afin de réaliser un projet de *Tableau de classement des voies communales et inventaire des chemins ruraux*. On y liste la totalité des voiries appartenant à la Ville de Biot et, de ce fait, affectées à la circulation publique et ouvertes à tous. Cependant, ce document est amené à évoluer en fonction des acquisitions de la commune ou du changement de statut de quelques voies. Ce travail a également fait ressortir que certaines rues et lieux publics n'avaient pas de dénomination. Du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2011, le projet a été soumis à une enquête publique afin de recueillir l'avis des

administrés sur le classement et la dénomination de certaines voies.

L'enquête n'ayant entraîné aucune remarque particulière du public, plusieurs propositions ont été adoptées lors du Conseil Municipal du 26 janvier dernier. Ainsi, plusieurs rues ont reçu une dénomination : **chemin Santa Maria, chemin du Pont Vieux et ancien chemin de la chapelle St Julien**. Enfin, la place située derrière l'Église, jusque là anonyme, a été nommée **Place Marcel Camatte** en hommage à cet ancien Maire et illustre personnage biotois.



Place Marcel Camatte

## MONUMENT AUX MORTS

La carrière ayant eu un contretemps pour livrer les éléments en pierre au titulaire du marché public, les travaux de réhabilitation du Monument aux Morts de la rue Saint Sébastien sont décalés.

Dans votre quartier

## QUARTIER DES CLAUSONNES MISE EN PLACE DE L'OPÉRATION CITOYENNE "VOISINS VIGILANTS"



Depuis son lancement en décembre 2010, l'opération citoyenne Voisins Vigilants a déjà été adoptée par trois associations de quartiers (Bois-Fleuri, Durbec et Vallée Verte - Soulières).

En février dernier, les représentants de l'association des Clausonnes se sont réunis avec le Maire, la Police Municipale et la Gendarmerie, afin de lancer ce dispositif au sein de ce quatrième quartier et ainsi contribuer à la sécurité de ses résidents.

## QUARTIER SOPHIA ANTIPOLIS L'AVF VOUS ACCUEILLE ET VOUS INFORME

Vous arrivez dans notre belle région et avez soif de découvrir votre nouvelle ville ? Vous avez besoin de renseignements pratiques pour vous ou votre famille ? Vous souhaitez rencontrer d'autres nouveaux arrivants mais aussi des gens qui connaissent la région ? Vous voulez participer à des activités culturelles, sportives ou ludiques ? Alors prenez contact avec nous sans plus tarder. Nous attendons votre appel !

Depuis 30 ans, les bénévoles de l'AVF de Sophia Antipolis accueillent et informent celles et ceux qui, suite à une mutation professionnelle ou un changement de vie, viennent s'installer à Sophia Antipolis ou dans les communes environnantes. Ces nouveaux arrivants, Français et étrangers, ont réussi leur intégration sociale grâce aux nombreuses activités qui sont proposées comme le pot d'accueil mensuel, le premier jeudi du mois, les trois groupes « Mamans-Enfants », le groupe « Jeunes Actifs », les séances de conversation en plusieurs langues, les dîners à thème et les sorties pour découvrir la région. Les permanences d'accueil ont lieu le lundi, le mardi, le jeudi et le ven-



dredi matin. Le programme détaillé des activités est disponible sur le site internet de l'AVF.

➔ Renseignements :

Accueil des Villes Françaises de Sophia Antipolis  
04 93 65 43 00 • [avf.sophia@wanadoo.fr](mailto:avf.sophia@wanadoo.fr)  
<http://reseau.avf.asso.fr/space/avfsophiaantipolis>

## SERVICE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

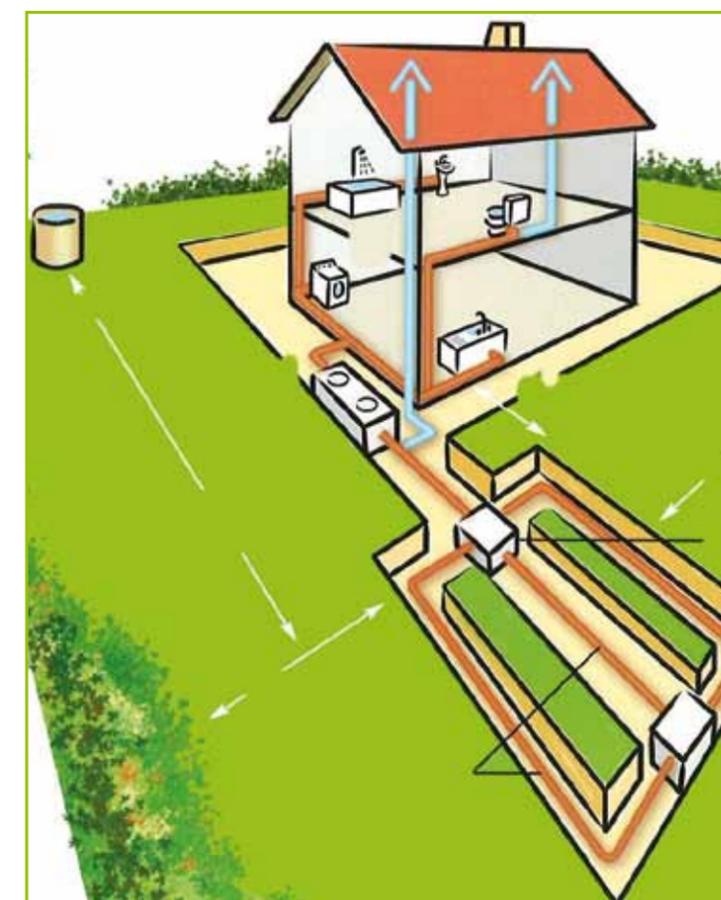
« L'eau fait partie du patrimoine commun de la Nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général » (Article I de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992).

Dans cet objectif, cette loi impose aux collectivités de mener des missions de contrôle sur les installations d'assainissement autonomes afin de prévenir tout risque sanitaire, protéger la sécurité des personnes et limiter l'impact environnemental afin de participer à l'effort national de protection de la ressource en eau.

La première étape de ces contrôles consiste en un état des lieux des installations de la commune. Aussi, durant l'année 2012, le SPANC, délégataire Veolia Eau, doit effectuer l'état des lieux des 400 dernières installations d'assainissement sur les 695 présentes à Biot. Avant chaque visite, les propriétaires concernés recevront un courrier de prise de rendez-vous. Par la suite, un contrôle de vérification du bon fonctionnement et du bon état des installations aura lieu tous les 5 ans.

**Rappel des principales obligations des propriétaires et usagers en matière d'Assainissement Non Collectif dans le cadre :**

- **D'une installation existante** : obligation de permettre aux agents du SPANC de contrôler les installations lors des différents contrôles (Art L 1331-11 du code la santé publique), assurer le bon fonctionnement de l'ouvrage, son accessibilité, ne pas rejeter d'eaux pluviales, d'eaux de piscines, de peintures ou d'huile dans la filière, procéder aux travaux inscrits dans les comptes-rendus de visites ou réhabiliter l'installation en cas de risques sanitaires avérés (Art L1331-1-1 du code de la santé publique).
- **De travaux d'assainissement** : le propriétaire doit déposer une demande d'installation auprès du SPANC accompagnée d'une étude de sol, attendre l'accord du SPANC avant de réaliser l'ouvrage.
- **Pendant les travaux sur les installations** : prévenir le SPANC pour une vérification de la conformité de l'ouvrage.
- **D'agrandissement de votre habitation** : redimensionner ou créer votre installation d'assainissement et toujours déclarer l'intention de réalisation de travaux au SPANC.



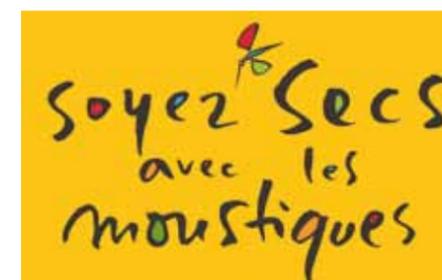
- **De la vente de votre habitation** : joindre à l'acte de vente le diagnostic de l'installation datant de moins de 3 ans. Conformément à l'article R 2224-19-1 du code général des collectivités territoriales, les différents contrôles effectués par le SPANC seront soumis aux redevances fixées par délibération du Conseil Municipal.

➔ Retrouvez toutes les démarches liées au SPANC sur [www.biot.fr](http://www.biot.fr) / rubrique environnement

➔ Renseignements :  
SPANC  
04 93 65 12 21 • [assainissement@biot.fr](mailto:assainissement@biot.fr)

## MOUSTIQUE TIGRE

Une réunion publique d'information aura lieu en Salle des Associations le jeudi 10 mai à 18h.



La Ville de Biot organise cette réunion d'information animée par l'EID (Entente Interdépartementale de Démonstration) afin de vous aider à vous prémunir contre ces insectes nuisibles. Vous y découvrirez les gestes simples à adopter dès le printemps pour enrayer leur prolifération.

➔ Renseignements :  
04 92 91 55 80 - [www.biot.fr](http://www.biot.fr) / rubrique environnement

PARTOUT  
supprimez  
les eaux  
stagnantes





## IAL06.FR : S'INFORMER SUR LES RISQUES NATURELS

L'information réglementaire des acquéreurs et des locataires sur les risques naturels prévisibles et technologiques dans les Alpes-Maritimes.

La Préfecture des Alpes-Maritimes a mis en place ce site internet afin de mettre à la disposition du public les informations réglementaires nécessaires à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels prévisibles et technologiques (article L.125-5 du code de l'environnement).

Il fournit notamment une aide à distance pour les vendeurs, les bailleurs et les notaires qui ont la double responsabilité d'établir un état des risques et de préciser la situation du bien objet de la

transaction au regard des arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Le site permet de sélectionner une commune et d'accéder aux informations communales synthétiques relatives aux risques naturels prévisibles et technologiques.

L'utilisateur peut ensuite pré-localiser un bien immobilier et le localiser précisément au regard des plans de prévention des risques naturels prévisibles ou technologiques (PPR) qui le concernent.

## GÉRER SA CONSOMMATION D'EAU EN UN CLIC !



Depuis 2010, Biot est ville pilote en matière de gestion durable de la ressource en eau. En effet, aujourd'hui, les foyers biotois sont équipés de compteurs d'eau intelligents permettant d'accéder à la radio-relève. Comme nous vous l'avions présenté dans les précédents numéros de *Biot Infos*, la radio-relève est un outil à utiliser au quotidien, permettant de gérer et de comprendre sa consommation d'eau et de détecter d'éventuelles fuites. Pour y accéder, rendez-vous sur le site de Veolia muni de votre facture : [www.eau-services.com](http://www.eau-services.com).

- **Étape 1 :** créez votre compte dans la rubrique « Espace personnel », au centre de la page d'accueil du site.
- **Étape 2 :** vous recevrez un email de confirmation contenant votre identifiant et votre mot de passe.
- **Étape 3 :** identifiez-vous dans la rubrique « Mon compte », à droite de l'écran d'accueil du site à l'aide de l'identifiant et du mot de passe reçu dans l'email de confirmation.
- **Étape 4 :** cliquez sur « Mon suivi personnalisé ». Vous pourrez accéder à l'histogramme de vos consommations en m<sup>3</sup> par jour, par semaine ou par mois et ainsi suivre votre consommation annuellement.

**Nouveau :**  
Accédez à votre espace client à partir de votre Smartphone !

Afin de suivre votre consommation d'eau à tout moment, n'importe où, Veolia Eau a développé une application mobile [m.eau-services.com](http://m.eau-services.com) qui vous permet d'accéder à votre espace client en un clic !



## DÉCHETTERIES : LES CONDITIONS D'ACCÈS ÉVOLUENT

Depuis 2003, la collecte des déchets sur la Ville de Biot est assurée par la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) qui assure à ce titre l'exploitation des déchetteries communautaires. En 2004, l'accès à toutes les déchetteries a été ouvert à l'ensemble des administrés et des professionnels de notre territoire. En 2005 et 2009, un règlement communautaire commun a été adopté. Le 1<sup>er</sup> janvier 2012, ce dernier a été adapté et actualisé sur les aspects pratiques (badges aux particuliers) et sur les aspects administratifs (tarification).

### NOUVEAUTÉ : un badge pour accéder à la déchetterie



Désormais, particuliers et entreprises doivent présenter un badge à l'entrée des déchetteries. Remis avant l'accès au site, il permet d'informatiser les apports de déchets par foyer et par société. Ainsi, les particuliers auront droit à un forfait annuel gratuit jusqu'à 1,5 tonnes. Au-delà de ce seuil, leurs apports seront facturés au tarif professionnel. Voici les modalités de remise de badges :

- **Pour les particuliers :** remplir la fiche utilisateur particulier\* et y joindre les photocopies du dernier avis d'imposition de la taxe d'habitation et de la carte d'identité.
- **Pour les professionnels :** remplir la fiche utilisateur professionnel\* accompagnée d'un extrait de K-bis de moins de 3 mois, un justificatif de domicile récent (facture EDF ou téléphone...) et les photocopies des cartes grises des véhicules.

\*Téléchargeables sur [www.casa-infos.fr](http://www.casa-infos.fr), [www.biot.fr](http://www.biot.fr) ou à retirer en déchetterie et en Mairie Principale / Annexe.

### Une nouvelle tarification

La tarification a été ajustée aux coûts de transport et de traitement vers les sites de valorisation. Voici un aperçu des tarifs pour les particuliers et les entreprises ayant leur siège social sur le territoire de la CASA (ils peuvent varier en cas de panne d'un pont à bascule).

TYPES DE DÉCHETS	PARTICULIERS	ENTREPRISES
Végétaux, gravats, cartons, encombrants, bois	Gratuit jusqu'à 1,5 tonnes/an et au delà 67€ / tonne	67€ / tonne
Autres déchets (ferraille, batteries, piles, huiles usagées...)	Gratuit	Gratuit

➔ Renseignements : Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis • 04 89 87 72 17 • [s.vexenat@agгло-casa.fr](mailto:s.vexenat@agгло-casa.fr)

## GUIDE DES DÉCHETS

**Déchets ménagers** → Dans vos bacs habituels

**Bouteilles, flacons en plastique, boîtes métalliques, emballages, journaux, magazines et papiers** → Bac de tri jaune

**Bouteilles, pots et bocaux en verre** → Bac de tri vert

**Encombrants ménagers (électroménager, mobilier...)** → Ramassage gratuit des encombrants sur rendez-vous obligatoire du lundi ou vendredi au 04 92 19 75 00

**Végétaux, gravats, produits issus du bricolage, déchets de véhicules, bouteilles de gaz** → Déchetterie



## NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Samedi 2 juin de 9h à 12h • Départ parking de la Fontanette

Le Service des Espaces Verts propose aux Biotois son traditionnel rendez-vous en faveur de l'environnement. Cette matinée conviviale réunit deux fois par an des volontaires et permet de récupérer plus d'une tonne de déchets en tous genres. En partenariat avec les Services Techniques et les associations environnementales de Biot, elle aura cette année pour but de nettoyer la Brague. Des bottes et des gants seront fournis au départ du parking de la Fontanette.

➔ Pour participer à cette matinée éco-citoyenne, pensez à vous inscrire par email ou par téléphone aux Services Techniques : 04 93 65 12 21 - [techniques@biot.fr](mailto:techniques@biot.fr)

**Thierry BORGHI**  
Conseiller municipal,  
délégué à l'Entretien,  
à la Mise en Valeur  
du Paysage Urbain et des Espaces Verts  
[thierry.borghi@biot.fr](mailto:thierry.borghi@biot.fr)



## LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT, PENSEZ À DÉBROUSSAILLER !

En ce début de printemps, quelques mesures s'imposent pour prévenir les risques d'incendie de forêt. La prévention passe avant tout par le débroussaillage : éliminer, élaguer, espacer sont les maîtres mots !



Il faut donc éliminer les végétaux susceptibles de propager l'incendie et de réduire la masse combustible, vecteur de feu :

- en coupant les broussailles et certains arbres pour limiter la propagation de l'incendie,
- en éclaircissant la strate arborée et en répartissant les pieds de telle sorte qu'il n'y ait pas de continuité du feuillage,
- en élaguant les arbres et arbrisseaux au minimum jusqu'à deux mètres, on évite la propagation de l'incendie le long des troncs jusqu'à la cime des arbres.

➔ Retrouvez toutes les consignes de sécurité dans la plaquette du Conseil Général à télécharger sur [www.biot.fr](http://www.biot.fr)

# CULTURE, ART, ÉVÉNEMENTS



## PRINTEMPS • 2012

LA CHASSE AUX ŒUFS  
EXPO PHOTO « REGARDS CROISÉS »

MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUE BIOTOISES

CONFÉRENCE DIAPORAMA AREZZO

PÈLERINAGE DE LA GAROUBE • VIDE GRENIER

BIOT NATURE & ENVIRONNEMENT

AU FIL DES PAPIERS • JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS

BIOT À MUSIQUES... DU SUD

MISS BIOT 2012 • FEU DE LA SAINT JEAN

LES NUITS DE L'ARTLEQUINO

LES HEURES MUSICALES

## LA CHASSE AUX ŒUFS EST OUVERTE !

Samedi 7 avril à partir de 14h30  
Jardin F. Mistral • Entrée libre

La 4<sup>ème</sup> édition de la Chasse aux Œufs de Pâques sera ouverte dans quelques jours ! La Ville de Biot est heureuse d'inviter petits et grands à la journée biotoise la plus gourmande de l'année, le samedi 7 avril.

Au cœur du centre historique, au milieu d'un Jardin Frédéric Mistral renaissant en cette période printanière, vous aurez rendez-vous avec les éclats de rires, l'émotion et la gourmandise. Les visages maquillés des plus petits s'illumineront devant le spectacle de magie. Également de la partie, Didou, le lapin malicieux, aura dissimulé chocolats et gourmandises dans les recoins du jardin. De grands sourires chocolatés en perspective et une chasse au trésor à ne rater sous aucun prétexte !

### Programme :

- 14h30 : lancement de la tombola
- 15h : spectacle de magie et boum Dj mousse
- 15h30 : chasse au trésor avec Didou
- 16h : partage du trésor
- 16h30 : tirage de la tombola

➔ En cas de pluie, la manifestation sera annulée.



## EXPOSITION « REGARDS CROISÉS » PHOTOGRAPHIES DE DANIELLE ANDROFF ET JEAN-MARIE RIVELLO

Du 13 avril au 27 mai • Office de Tourisme • Entrée libre  
Vernissage le vendredi 13 avril à 18h30 en présence des artistes

### Regards Croisés ou « La Dualité dans l'Union »

Depuis leur « première » au Sténopé à Nice en 1979, coup d'envoi donné par André Villers, plus de soixante expositions jalonnent leur parcours photographique.

Expositions en duo : Galerie Sophie Laffitte à Sophia Antipolis (1988), Musée de la Photographie à Mougins (1997), Galerie Otmezguine (2000), antenne du Conseil Régional (2010). Expositions en groupe : Galerie Soardi (1998), Sept Off (2001, 2008, 2009), rencontres de Tourrette-Levens (depuis 2008).

Restés fidèles à l'argentique, Danielle et Jean-Marie ne cessent d'explorer les différents paramètres dans l'élaboration du processus complet, de la prise de vue à l'image définitive :

- utilisation de matériel très diversifié (du Must 24x36 Nikon F6 au Diana en plastique),
- déclenchements à prises de risques (flous, multi-images...),
- développement « maison » des films,
- tirages sur papier baryté en formats divers (du 18x18 au 50x60) et en procédés particuliers (révélateur intermédiaire pour Jean-Marie).

Ces « jeux » avec les éléments purement photographiques laissent une certaine place au hasard et à ses surprises. Jeux qui les rapprochent du surréalisme et du dadaïsme. Une vision plasticienne de la photographie qui s'inscrit dans une culture générale orientée principalement vers la création contemporaine (arts plastiques, musique, poésie...).

➔ Renseignements : Office de Tourisme  
04 93 65 78 00 • [tourisme@biot.fr](mailto:tourisme@biot.fr)



## MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUE BIOTOISES 3 DATES, 3 CÉRAMISTES, 3 PROFILS

Durant six mois, à partir du 21 avril prochain se succéderont au musée trois artistes céramistes de notre région. Pendant deux mois, ils présenteront chacun leur tour leurs travaux les plus récents.



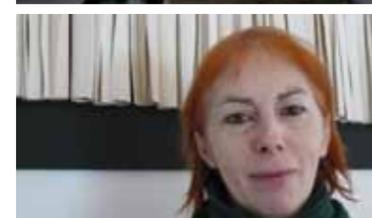
### Salvatore Parisi du 21 avril au 18 juin

À l'origine tourneur façonnier, il apprend à maîtriser le travail de la terre cuite, faïence, grés et porcelaine, ainsi que l'alchimie des multiples émaux qu'il expérimente. Son travail s'exprime alors au travers de la miniature jusqu'aux réalisations architecturales. Salvatore Parisi est un homme de dialogue et d'échange. Lauréat du prix Madoura en 1990.



### Dominique Allain du 23 juin au 20 août

La sculpture d'Allain représente à l'extrême le raffinement psychologique du problème Raku dans la pratique de la sculpture. Le corps est pour lui le miroir des impulsions internes de ce qui est. Pierre Digan dit de son art : « Tout est faux sauf l'illusion » (extraits d'un article signé John K. Sullivan dans « Ceramics tomorrow »).



### Marie-José Armando du 25 août au 26 octobre

Marie-José Armando découvre la céramique à l'École d'Arts Plastiques (EMAP) de Nice, où elle pratique également la gravure. Pendant deux ans, elle fréquente l'atelier de céramique de la Villa Arson de Nice (EPIAR) puis s'initie à la technique du raku avec Michel Soussi et Camille Viot. Depuis 1980, elle travaille dans les musées de Nice : Musée des Beaux-arts, Musée d'Art Moderne et Contemporain (MAMAC) et Musée Matisse en tant qu'attachée de conservation.

➔ Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises • 04 93 65 54 54 • [amis.musee.biot@wanadoo.fr](mailto:amis.musee.biot@wanadoo.fr) • <http://musee-de-biot.fr>  
Plein tarif : 4 € • Réduit : 2 € • Gratuit pour les moins de 16 ans

## CONFÉRENCE – DIAPORAMA AREZZO

« LES GRAVURES RUPESTRES DES VALLÉES DES MERVEILLES ET DE FONTANALBE »  
Samedi 28 avril à 16h30, Salle des Associations • Entrée libre

Cette conférence ouverte à tous est organisée par l'association Arezzo qui accueillera Nicoletta Bianci, chercheur en Préhistoire. Dans ces vallées du massif du Mercantour ont été découvertes à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle plus de 40 000 "gravures rupestres" datant pour la plupart de l'âge du bronze. On peut y découvrir des figures à cornes (bovins), des figures géométriques évoquant des parcelles de champs, des animaux attelés à des araires, ou encore des représentations d'armes (poignards, haches et halberdes). L'interprétation de ces dessins est délicate car ils semblent témoigner de préoccupations religieuses. Les recherches récentes dirigées par Henry de Lumley permettent de commencer à comprendre l'organisation sociale et culturelle des peuples anciens de l'âge du bronze méditerranéen. Nicoletta Bianci, qui a fait partie de l'équipe de recherche du professeur Lumley, exposera l'état des recherches actuelles avec de nombreuses illustrations. Un pot de l'amitié terminera la réunion.

➔ Renseignements : Arezzo • 04 93 65 15 15 • [arezzo.com@wanadoo.fr](mailto:arezzo.com@wanadoo.fr) • [pierrecartier@free.fr](mailto:pierrecartier@free.fr)



## PÈLERINAGE DE LA GAROUBE



Dimanche 6 mai

Vous êtes invités à venir nombreux participer à la marche organisée sous la bannière de l'Amicale Biotoise des Traditions et de la paroisse de l'Église Sainte Marie-Madeleine. Dès 1609, les paysans biotois se rendaient à pied

### Programme :

- 7h30 : Rassemblement à l'entrée du village accompagné par Lo Cepon
- 9h : Halte petit-déjeuner chez nos amis du Safranier
- 9h30 : Départ du mini-bus Biot / La Garoupe (arrêt jeu de boules)
- 10h30 : Halte pan bagnat à la Salis puis montée du Calvaire
- 11h30 : Office religieux
- 12h30 : Vin d'honneur et pique-nique sous la pinède

au sanctuaire de la Garoupe afin de demander la pluie pour leurs cultures et remercier la Vierge d'avoir évité la sécheresse.

➔ Renseignements : Office de Tourisme • 04 93 65 78 00 • [tourisme@biot.fr](mailto:tourisme@biot.fr)

## BIOT NATURE & ENVIRONNEMENT

### Journées éc'Eau

Les 12 et 13 mai 2012, de 10h à 19h  
Centre historique • Entrée libre

Résolument engagées dans une même démarche environnementale, l'Association des Commerçants du village (CAPL) et la Ville de Biot ouvriront les portes de *Biot Nature & Environnement*. Lors de votre balade, au cours de ces 2 journées basées sur le thème de l'eau, vous apprécierez les nombreuses animations, les jeux pour toute la famille, les stands d'information et de vente de produits locaux.

Une occasion de découvrir, apprendre et s'émerveiller, mais aussi de comprendre comment agir tout simplement pour prévenir et préserver l'avenir de notre terre :

- **préserver l'eau** si précieuse, comprendre son cycle et son circuit,
- **débusquer les plantes** qui manquent à vos balcons, vos terrasses, vos jardins,
- **apprendre à connaître les filières naturelles,**
- **observer les abeilles**, essentielles à la biodiversité et à notre survie,
- **découvrir l'osiericulture** et fabriquer un panier en osier bio,
- **se promener dans un jardin éphémère** d'essences locales,
- **parcourir une exposition de Bonsaï**,
- **rencontrer Christian Dental** qui dédicacera son roman « *Le Petit Jardinier* » et vous parlera de l'eau,
- **suivre un parcours botanique** en cabriolet électrique,
- **rencontrer des associations** spécialisées dans la protection de l'environnement,
- **déguster des menus et plats du jour « bio »** dans de nombreux restaurants du centre historique,
- **savoir limiter la prolifération du moustique tigre** par des gestes simples.

Les commerçants et la Ville de Biot vous accompagneront tout au long de cette belle et étonnante promenade au fil de l'eau.

- Au Jardin Frédéric Mistral où les jardins sont à l'honneur : jardins éphémères dans l'amphithéâtre (jardin sec, jardin méditerranéen, jardin de rocaille), marché aux plantes.
- Sur la Place des Arcades pour fêter le printemps et la fleur : ruches, abeilles, vente de miel et marché aux fleurs.
- Sur la Place de l'Église où se croisent l'art et la plante : des bonsaïs, des livres, un rendez-vous avec Christian Dental.
- Le long de la rue St Sébastien où l'on apprend, on découvre, on confectionne : des ateliers pour créer, des stands pour s'informer, un marché bio pour se régaler.
- Sur la Place de la Chapelle pour laisser les cactées piquer votre curiosité : exposition et vente de cactées.
- Au Four Communal Émile Cheval et à la Boulangerie du Village pour la Fête du Pain « bio ».

➔ Renseignements : Service Environnement • 04 93 65 78 88 • [environnement@biot.fr](mailto:environnement@biot.fr)



## VIDE GRENIER

Lundi 20 mai • Parking de la Fontanette



L'Association des Parents d'Élèves de l'École du Moulin Neuf organise son traditionnel vide grenier le lundi 20 mai. Les inscriptions auront lieu les 19 (Biotois uniquement) et 20 avril de 18h à 20h dans la salle polyvalente de l'École du Moulin Neuf, 880 route d'Antibes. Merci de vous munir d'une photocopie de votre pièce d'identité et d'une copie d'un justificatif de domicile ainsi que d'un moyen de règlement.

➔ Renseignements : [agnes.maurin@hotmail.fr](mailto:agnes.maurin@hotmail.fr)

## AU FIL DES PAPIERS

Samedi 9 juin, de 10h à 18h

Bibliothèque George Sand • Entrée libre

Cette manifestation culturelle tout public, conçue autour de l'illustration d'art, du papier et de la poésie, est organisée par les bibliothèques municipales de Biot.

### Au programme :

#### • Exposition « 10 ans d'illustration à Biot ! »

Cette exposition est conçue comme un parcours d'illustration des élèves de l'atelier animé avec passion par Laura Rosano, illustratrice professionnelle, auteure d'une quinzaine de livres et de nombreux objets d'art. Depuis plus de 10 ans, elle a permis à ses élèves de développer leur créativité et leur style propre en insufflant sa sensibilité à travers une culture graphique originale. Les différentes techniques utilisées autour du papier sont une forme d'expression artistique et poétique à part entière que le public aura l'occasion de (re)découvrir ! L'exposition sera ensuite visible du 12 juin au 10 juillet 2012 à la Bibliothèque St Exupéry, 40 avenue St Philippe à Biot - Sophia Antipolis.



#### • Atelier jeunesse de reliure à la japonaise (9-12 ans)

L'atelier de l'association « Les Petits Papiers » permet une première approche de création de carnets à la manière des livres d'artistes ou de livres singuliers.

#### • Atelier de fabrication de papier artisanal (tout public)

Béatrix et Dominique Caudron proposent de découvrir une technique de fabrication de papier à partir d'éléments recyclés. L'utilisation d'encres naturelles, de petits objets et de fleurs séchées permettent de personnaliser les créations.

#### • Atelier de reliure cuir (adultes)

L'association « Les Petits Papiers » amène chaque participant à créer son propre carnet en cuir contenant plusieurs cahiers : carnet de voyage ou un journal intime. On y découvre des techniques de base de reliure et de découpe du cuir.

#### • Atelier d'écriture poétique (adultes)

Un atelier d'écriture original pour donner les moyens aux participants de stimuler leur imagination, développer spontanément et compétences en écriture avec des jeux d'écritures, des jeux de mots ludiques, des haïkus, l'écriture collective...

#### • Conte Tsuru, la femme oiseau (tout public dès 4 ans, durée env. 45min)

Théâtre d'ombre et de papier joué par la compagnie « Des Bleus et des Vers ». Une histoire merveilleuse mais tragique, adaptée d'un conte traditionnel du Japon, où celui qui veut toujours plus fait l'amère expérience de perdre ce qu'il a de plus cher...

#### Toute la journée (10h-18h) :

- Librairie éphémère (marché aux livres), vente d'objets d'écriture et rencontres-signatures d'illustrateurs invités sur le stand de la librairie partenaire.
- Stands d'ateliers d'artistes du papier (Les Papiers bavards, Les Petits Papiers).
- Stands de maisons d'éditions indépendantes dédiées au livre d'artiste et à la poésie.
- Stand de démonstration à l'art du pliage japonais (origami).

Une inscription préalable est conseillée pour les ateliers.

➔ Renseignements et réservations :

04 93 65 57 99 • 04 93 65 24 54

Programme détaillé disponible dans les bibliothèques à partir de mai et sur [www.biot.fr](http://www.biot.fr).

# BIOT À MUSIQUES

ENTRÉE LIBRE

MAI  
JUN  
2012

-JARDIN F. MISTRAL-  
À PARTIR DE 19H

**SAMEDI 26 MAI**  
TROUPE DU BANDONÉONISTE  
RUBÉN SERRA  
MUSIQUE LATINE

**SAMEDI 2 JUIN**  
YENQUETU ET AFRIKADI  
MUSIQUE ET DANSES AFRICAINES

**SAMEDI 9 JUIN**  
ENTRADA  
MUSIQUES ET CHANTS OCCITANS

**SAMEDI 16 JUIN**  
CHAAR MASALA ET NAVRASA  
COMÉDIE MUSICALE INDIENNE

**2 & 16 JUIN - 18H30**  
DÉAMBULATIONS MUSICALES  
DANS LE CENTRE HISTORIQUE PAR PANGAEA



OFFICE DE TOURISME  
04 93 65 78 00  
TOURISME@BIOT.FR  
WWW.BIOT-TOURISME.COM

WWW.BIOT.FR

**21 JUIN**  
FÊTE DE LA MUSIQUE  
À PARTIR DE 18H  
SCÈNE MUSIQUES ACTUELLES

-PLACE DE GAULLE-  
SWEDISH  
LITTORAL  
THE KITCHIES

**SCÈNE ROCK**  
-JARDIN F. MISTRAL-  
FABRICE  
DAYOVER  
LE CRI DE LA LANGOUSTE

**SCÈNE JAZZ-POP-FOLK-COOL**  
-PLACE DES ARCADES-  
GROUPE DE L'EAC  
LUC RAMIREZ QUINTET  
MELODY CHOIR GROUP



## BIOT À MUSIQUES... DU SUD

Chaque samedi, du 26 mai au 16 juin, dès 19h  
Jardin Frédéric Mistral

### QUATRE CONCERTS DE MUSIQUES DU SUD

#### • Samedi 26 mai - 19h

Biot sera **Tango** et vous vous évaderez outre-Atlantique sur les sonorités langoureuses qui font le cœur et le sang de **l'Argentine** ! Le public assistera à un spectacle complet de musique et de danse Tango, à la fois saccadées et chaloupées, par la troupe du bandonéoniste Rubén Serra. Il fera honneur à Astor Piazzola ou Carlos Gardel et sera accompagné des danseurs professionnels Claire et Dario Da Silva pour un voyage résolument argentin.

#### • Samedi 2 juin - 19h



Direction plein Sud avec **l'Afrique** et son éternelle bonne humeur pour se déhancher sur des rythmes effrénés et enjoués. Au programme : démonstration de l'association de danse africaine de Biot Yenguetu et spectacle du groupe de percussions Afrikadi, soutenu par les danseuses de la troupe de Christelle Samba. À vos djembés, ça va déménager !

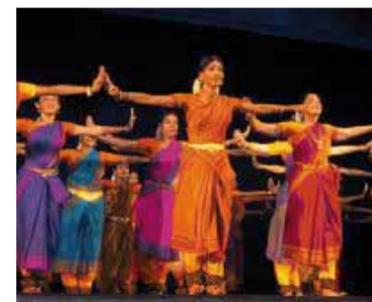
#### • Samedi 9 juin - 19h

Biot reçoit le groupe de musiques et chants **Occitans** Entrada pour une exploration des trésors polyphoniques de l'Occitanie. Un groupe qui exalte les musiques traditionnelles **méditerranéennes** par ses reprises et ses créations



aux senteurs finement épicées dans un mélange inimitable entre accords folk-jazzy et chaleur de voix incomparables.

#### • Samedi 16 juin - 19h



Cap sur la ferveur de **l'Inde** pour la soirée de clôture incroyablement **Bollywood** ! La Ville de Biot s'immerge plein Sud-est pour une soirée qui vous transportera au centre d'une vraie comédie musicale à l'indienne : chant, musique, danse de la troupe de Chaar Masala et Navrasa. L'exubérance, le charme, la couleur d'un spectacle complet inédit !

### DÉAMBULATIONS

En préambule des soirées des **2 et 16 juin**, le public pourra assister à une déambulation des percussionnistes de l'association Pangaea qui sillonnera les ruelles du centre historique jusqu'au Jardin Frédéric Mistral. Une invitation à la musique et à la danse sous forme de parade festive **dès 18h30**. Venez chauffer l'ambiance et déambuler avec nous !



## FÊTE DE LA MUSIQUE !

**Jeudi 21 juin, à partir de 18h**

Dans le centre historique de Biot, la *Fête de la Musique* est enfin là avec ses 3 scènes pour 3 types de plaisirs musicaux à partager pour fêter la diversité, la vie, la musique et le premier jour de l'été !

### « Scène Musiques Actuelles » - Place de Gaulle

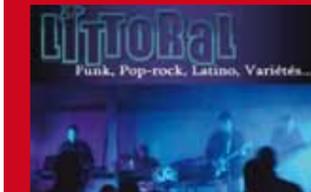
- 18h30 - 20h : Swedish, ensemble de Jonas Enetjärn
- 20h30 - 22h : Littoral
- 22h30 - 0h30 : The Kitchies

### « Scène Rock » - Jardin Frédéric Mistral

- 19h - 20h15 : Fabrice
- 20h30 - 22h15 : Dayover
- 22h30 - 0h30 : Le Cri de la Langouste

### « Scène Jazz-Pop-Folk-Cool » - Place des Arcades

- 18h - 19h30 : Groupe de l'EAC
- 20h - 21h45 : Luc Ramirez Quintet
- 22h - minuit : Melody Choir Group



Le Cri de la Langouste

**Christine PELISSIER-TABUSSO**  
Conseillère municipale  
déléguee aux Animations Événementielles,  
Expositions et Traditions  
christine.pelissier@biot.fr



➔ Renseignements : Office de Tourisme • 04 93 65 78 00 • tourisme@biot.fr • www.biot-tourisme.com

## JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS

Les 16 et 17 juin • Centre historique • Entrée libre

Le 15<sup>ème</sup> anniversaire des *Journées du Patrimoine de Pays* aura pour thème « Cuisine, Terroirs et Savoir-faire ». Ce sera, cette année encore, un rendez-vous avec votre patrimoine dans l'intimité d'animations ludiques et de sites ouverts spécialement pour rassasier votre curiosité. Bâtiments, objets, lieux de fabrication, ateliers vous dévoileront les thèmes 2012 liés à la cuisine et ses savoir-faire culinaires : gastronomie, art de la table, recettes de grand-mère au Four Communal ou connaissance des produits issus de notre terroir, cette édition sera en tout état de cause très gourmande !

### Au programme :

- **Jeu de piste pour enfants**, de 11h à 17h, départ Office de Tourisme  
Proposé aux enfants accompagnés d'un adulte, il les fera déambuler dans le dédale des ruelles du centre historique pour y découvrir des éléments de notre patrimoine liés au thème, notamment grâce à une cuisine reconstituée au musée de Biot, à la présence de souffleurs de verre et d'un Four Communal restauré et en activité.
- **Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises**, de 10h à 18h  
Le musée de Biot renferme des trésors insoupçonnables que vous découvrirez grâce à des bénévoles qui commenteront pour vous ces collections du patrimoine biotois.

## Journée du Patrimoine de Pays Journée des moulins

- **Four Communal Émile Cheval**, toute la journée

Dans ce lieu exceptionnel, symbole à Biot d'un patrimoine vivant et vivace, notre fournier vous présentera l'histoire peu « banale » du four.

- **Ateliers de boulangerie régionale**, à 14h30, rue de la Poissonnerie  
Notre fournier vous proposera au Four Communal des ateliers de boulangerie pour apprendre à reproduire des classiques de notre patrimoine culinaire.

- **Visite guidée**, uniquement le samedi à 15h, départ Office de Tourisme  
La visite sera étayée par la recherche des traces d'un patrimoine toujours vivant à Biot : présence de métiers liés à l'art de la table et la cuisine comme les souffleurs de verre, potiers ou fournier que vous rencontrerez par le biais de votre guide conférencière.

➔ **Renseignements : Office de Tourisme**  
04 93 65 78 00 • [tourisme@biot.fr](mailto:tourisme@biot.fr) • [www.biot-tourisme.com](http://www.biot-tourisme.com)

## PARTICIPEZ À L'ÉLECTION DE MISS BIOT 2012 !

Biot : un creuset de jolies filles !



Charlotte Murray et Marine Laugier

Si d'aucuns ont pu croire en 2010 que le hasard avait consacré **Marine Laugier** Miss Biot puis Miss Côte d'Azur et 12<sup>ème</sup> dauphine de Miss France 2011 à Caen, l'élection triomphale de **Charlotte Murray** en 2011 comme Miss Biot, Miss Côte d'Azur et 4<sup>ème</sup> dauphine de Miss France 2012 a fait chavirer tous nos doutes en la matière... Biot est aussi Terre de très jolies filles !

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, la Ville de Biot, en partenariat avec la Société Miss France et le Comité Miss Provence Côte d'Azur, organise **l'élection de Miss Biot le 21 juillet** au Jardin Frédéric Mistral. Pour y participer, les candidates doivent résider dans les Alpes-Maritimes, être nées entre le 1<sup>er</sup> novembre 1987 et le 1<sup>er</sup> novembre 1994 et mesurer au moins 1,70m.

**Le casting de l'élection aura lieu mercredi 20 juin à 18h30.** Vous avez jusqu'au 15 juin pour vous y inscrire. 12 jeunes filles seront sélectionnées par le Comité Miss Provence Côte d'Azur pour participer à l'élection de Miss Biot.

Si vous avez toujours rêvé d'être une reine de beauté : essayez, vous le valez bien !

➔ **Inscriptions et renseignements :**  
**Service Événementiel**  
04 92 91 55 75 • 06 75 27 46 99  
[evenements@biot.fr](mailto:evenements@biot.fr)

## FESTIVAL DES HEURES MUSICALES, 29 ANS DE PASSION

Les 2, 10, 16 et 24 juin • Maison Européenne du Cœur

Depuis 29 ans, le *Festival des Heures Musicales* réunit au printemps des artistes de renommée internationale et un public de mélomanes enchanté par la qualité de la programmation. Organisé par l'association *Les Heures Musicales de Biot*, ce festival, placé sous l'égide de la municipalité de Biot, avec le soutien du Conseil Général et du Conseil Régional, est devenu au fil des années un rendez-vous culturel incontournable des Alpes-Maritimes.



Liliane Valsecchi, Directrice artistique du festival

Depuis de nombreuses années, les concerts avaient lieu dans l'église Sainte Marie-Madeleine, pour son acoustique incroyable, propice à la musique classique. Cette année, l'église est fermée pour cause de travaux de rénovation. Liliane Valsecchi, Directrice artistique du festival, nous dévoile dans une interview les secrets de cette année particulière.

### Comment le public et les artistes ont-ils réagi à l'annonce de la fermeture temporaire de l'église ?

J'ai annoncé la fermeture de l'église lors du dernier concert de 2011. D'abord, il y a eu blanc général et puis de nombreuses questions sur le devenir du festival en 2012. J'ai compris à travers les inquiétudes du public qu'il y avait un réel attachement à ce festival, qu'importe où il se déroulerait. De grandes marques de confiance se sont manifestées. Renaud Capuçon m'a d'ailleurs dit « Où que tu ailles, je vais ! ».

### Comment vous-êtes vous organisée cette année ?

Je ne savais pas du tout où produire le festival, j'ai eu des moments de doutes, mais l'enthousiasme et la sollicitude du public et des institutions m'ont permis de l'organiser. De nombreuses personnes m'ont proposé leur aide, il y a même des Biotois qui ont souhaité prêter leur domaine pour le festival. Finalement, Eric Operto, élu délégué à l'Espace des Arts et de la Culture, a proposé La Maison Européenne du Cœur, entreprise située à Biot

sur la technopole de Sophia Antipolis. Les dirigeants ont été honorés de nous recevoir.

### La Maison Européenne du Cœur est un lieu très différent de l'église, comment avez-vous pensé cette édition 2012 ?

Je précise d'abord qu'il n'est pas possible de faire des comparaisons entre ce lieu magique qu'est l'église et la Maison du Cœur. Pour ne pas faire de parallèle entre les deux sites, j'ai complètement revisité la programmation du festival et proposé des concerts qui n'auraient pas pu se faire dans l'église.

### Pouvez-vous nous présenter les concerts des Heures Musicales 2012 ?

Cette année, nous proposons 4 concerts. Le 2 juin, il s'agit d'une idée de Brigitte Engerer, pianiste de renom et fidèle des *Heures Musicales*. Elle se produira avec le quatuor à cordes Benaim, en version de concerto. Nous accueillerons également le trio Florin Niculescu, le 10 juin, avec un concert aux influences jazz et musique traditionnelle roumaine. Le 16 juin, les sœurs Labèque, pianistes de renommée internationale et véritables têtes d'affiche de cette édition 2012, nous offriront une version de *West Side Story* avec un duo de percussionnistes. Ce concert, qui requiert beaucoup d'espace, n'aurait jamais pu avoir lieu dans l'église. Enfin, le clou du spectacle se déroulera le 24 juin, avec Renaud Capuçon qui dirigera l'orchestre de chambre de Stuttgart, composé de 18 musiciens.

### Cette édition annonce encore de belles surprises, qu'en sera-t-il des 30 ans des Heures Musicales ?

Cette année est capitale dans notre parcours, nous avons vraiment ressenti l'enthousiasme du public et des artistes, même après 29 ans. Les musiciens veulent tous fêter les 30 ans du festival à nos côtés. Face à cet engouement, je pense que nous programmerons au moins 12 concerts en 2013.

➔ **Renseignements :**  
**Office de Tourisme**  
04 93 65 78 00  
[tourisme@biot.fr](mailto:tourisme@biot.fr)  
**Billetterie ouverte à partir du 16 avril sur [www.biot.fr](http://www.biot.fr)**



## FEU DE LA SAINT JEAN

Samedi 23 juin 2012 • Jardin Frédéric Mistral

L'Amicale Biotoise des Traditions propose une soirée conviviale autour du feu de la Saint Jean.

### Programme :

- **20h** : rassemblement à la chapelle Saint Eloi, traversée du village avec l'Amicale Biotoise des Traditions et le groupe "Les Portugais de Biot"
- **20h15** : prise en charge de la flamme sur le parvis de l'église
- **20h30** : rendez-vous au Jardin Frédéric Mistral avec la chorale des enfants des classes de CM1 et CM2 de l'école St Roch
- Évolution du groupe folklorique
- **22h** : verre de l'amitié
- **22h15** : allumage et traditionnel saut du feu

### ➤ Renseignements :

Office de Tourisme • 04 93 65 78 00 • [tourisme@biot.fr](mailto:tourisme@biot.fr)



## 2ÈME ÉDITION DU FESTIVAL « LES NUITS DE L'ARLEQUINO »

Du jeudi 5 au dimanche 8 juillet • Centre historique



Face au succès de la première édition plébiscitée par le public et par la presse, l'association L'Arlequino renouvelle son rendez-vous artistique dans les ruelles du centre historique et au Jardin Frédéric Mistral.

La première journée sera entièrement dédiée aux enfants avec les interventions d'illustrateurs, d'une plasticienne, d'une calligraphe, d'un conteur accompagné de son orgue de barbarie et de bien d'autres surprises ! L'entrée et la participation sont libres, sous la responsabilité des parents et des accompagnateurs.

Une soirée sera consacrée aux mouvements scéniques par la venue d'artistes de renommée internationale provenant d'Italie, d'Allemagne, de Suisse mais aussi des États-Unis. Ils vous feront voyager par leurs interprétations : défilé dansé, danse du ventre, tango, danse contemporaine... un moment de poésie à ne pas rater pour les passionnés de rêves artistiques en plein air.

Des compagnies théâtrales joueront durant deux soirées et clôtureront en beauté cet événement culturel et convivial. Nous vous attendons nombreux.

**Vous retrouverez prochainement le programme détaillé sur [www.biot.fr](http://www.biot.fr)**

➤ **Entrée libre en journée**

**Tarifs soirée : 10€ adultes, 5€ enfants**

**Carnet des trois soirées 25€.**

## LES RENDEZ-VOUS DE L'E.A.C

Retrouvez les différents rendez-vous de l'Espace des Arts et de la Culture. Au programme : cinéma, musique, exposition, danse et théâtre.

### Cinéma de l'EAC – 4€ la séance

Nous vous conseillons de réserver au 04 93 65 07 02 ou [eac@biot.fr](mailto:eac@biot.fr). La programmation est régulièrement mise à jour sur [www.biot.fr](http://www.biot.fr). Prochaines séances, vendredi 13 avril à 18h et 20h30.

### Concert de musiques actuelles – Entrée libre

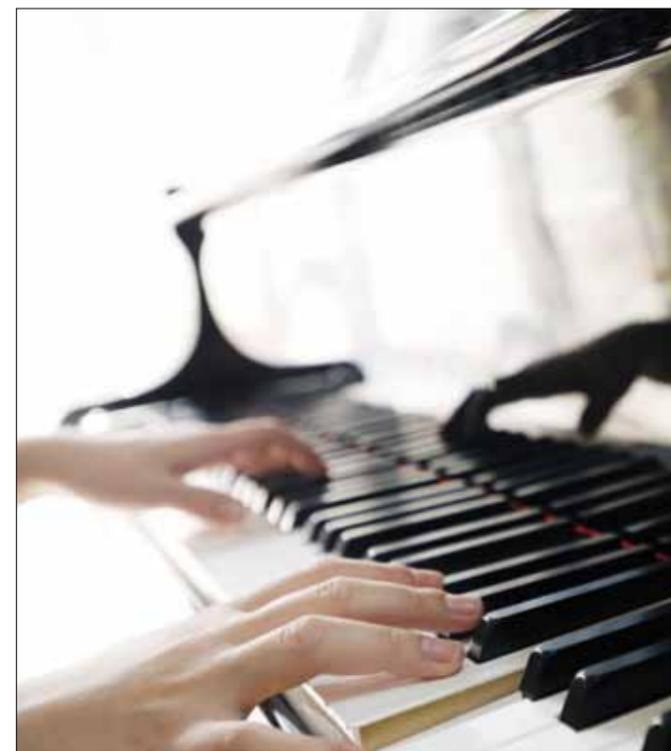
Le samedi 12 mai à 17h, les élèves de l'orchestre de Roger Lartheau feront revivre « Les Beatles » devant l'Espace des Arts.

### Spectacle de Théâtre – Entrée libre

Programme des performances réalisées dans la salle de théâtre de l'EAC par les élèves de Nathalie Blazin :

- mercredi 30 mai à 20h30 : classe des lycéens
- mercredi 6 juin à 19h30 : « Poussières d'Étoiles » par la classe de CE1/CE2 (9h/11h)
- les 8 et 9 juin à 20h30 : « Une semaine de Bistrot » par la classe des adultes
- mercredi 13 juin à 19h : « Pinocchio » par la classe de CM1/CM2 (11h/13h)
- mercredi 20 juin à 19h30 : « Grand Hôtel » par la classe des ados (14h30/16h30)

## MÉDAILLES ET COUPES AU CONCOURS RÉGIONAL DE PIANO



De nombreuses récompenses sont venues couronner les prestations des élèves de l'École de Musique de l'Espace des Arts et de la Culture, dirigée par Liliane Valsecchi.

Ce 28<sup>ème</sup> Concours Régional de piano de Mouans-Sartoux a rassemblé, les 18 et 19 février derniers, 280 participants venant des écoles et conservatoires de toute la région.

- > **Initiation II** Emma Nirascou, 17/20 avec coupe
- > **Initiation III** Lou Marchal, 15/20 avec médaille d'or
- > **Préparatoire II** Fantine Papegay-Vallet, 14,5/20 avec médaille d'argent
- > **Secondaire** Marie Dumont, 16/20 avec coupe
- > **Supérieur I** Caroline Chalumeau, 15/20 avec médaille d'or  
Vincent Papegay-Vallet, 15/20 avec médaille d'or  
Maxime Chemenda, 16/20 avec coupe
- > **Excellence III** Anita Paparelli, 15,5/20 avec médaille d'or  
Sophie Latouche, 16,5/20 avec coupe

**Toutes nos félicitations aux élèves et à leurs professeurs : Liliane Valsecchi, Caroline Malis et Olivier Augé-Laribé.**



### Exposition Baz'Art Entrée libre

Élèves et professeurs (Franco Favaro, Giuseppe Cappello, Mirja Gastaldi et Véronique Kruch) des Arts Plastiques exposeront leurs œuvres à l'Office de Tourisme du 1<sup>er</sup> au 26 juin.

Le vernissage aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> juin à 18h.

### Gala de danse

**10€ adultes, 5€ réduit, gratuit - 12 ans**

Le 1<sup>er</sup> juillet à 21h, les classes de Jazz et Classique des professeurs Katuscia Onnis, Angelo Monaco et Célia Bodiguel se produiront au Théâtre de la Mer « Jean Marais » Vallauris -Golfe-Juan.

### ➤ Renseignements :

Office de Tourisme

04 93 65 78 00 • [tourisme@biot.fr](mailto:tourisme@biot.fr)

# ZOOM EN IMAGES



Cérémonie de présentation des Vœux 2012 du Maire



Les Féeries de Noël



Les petites voix de Biot chantent Noël



Visite des étudiants du Lycée Horticole



Vernissage de l'exposition « Des mots et des couleurs »

La Fête du Mimosa

## MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

**ACCROCHAGE « LÉGER ET LA COULEUR DANS L'ESPACE, DU SPECTACLE À L'ARCHITECTURE »**

**Du 31 mars au 28 mai**

À l'occasion de la restauration du *Jardin d'enfants* (1960), sculpture polychrome monumentale de Fernand Léger, cet accrochage évoque plusieurs grandes de ses réalisations de 1922 jusqu'à sa mort, sur le thème de la synthèse des arts.

**CONFÉRENCE**

**Jeudi 12 avril, 19h**

« *La Joconde aux clefs* », 1930 de Fernand Léger

Appartenant à la collection du musée, « *La Joconde aux clefs* » résulte d'une longue recherche de l'artiste qui clôt la série des objets dans l'espace. Dans une veine proche des recherches surréalistes, les contrastes de sens, de couleurs et de formes mettent à mal le caractère iconique de la célèbre *Mona Lisa* de Léonard de Vinci...

**UNE NUIT AU MUSÉE**

**Samedi 19 mai à 21h**

En plein air sur l'esplanade du musée

## NAVETTE D'ÉTÉ BIOT VILLAGE 2012

En 2012, la navette d'été fonctionnera du 28 avril au 30 septembre.

Cette navette a pour objectif principal de prendre en charge les personnes stationnant leur véhicule sur les parkings gratuits, situés au pied du village, pour ensuite les déposer au centre historique de Biot. Sa fréquence est en moyenne d'un passage toutes les 15 minutes, à l'arrêt de chacun des parkings suivants : la Baume, Bagneux, les Bâchettes, la Fontanette et St Jean.

**Du 28 avril au 30 juin et du 8 au 30 septembre**

- Samedi : 10h-12h30 / 14h-20h

- Dimanche : 10h-12h30 / 14h-18h

**Attention !** Pas de départ à 16h et à 18h

**Du 1<sup>er</sup> juillet au 2 septembre**

- Dimanche, lundi, mardi, mercredi : 10h-13h / 13h30-20h

- Jeudi, vendredi, samedi : de 10h-13h / 13h30-22h30

**Attention !** Pas de départ à 16h, 18h et 20h

**La Navette d'été est accessible :**

- soit avec un abonnement « libre accès », chargé sur une **carte sans contact**, qui vous donne accès à toutes les navettes de centre-ville du réseau Envibus (lignes 13-14-15-16-17- navette d'été de Golfe-Juan et la Colle-sur-Loup),

- soit avec un **ticket à 1€** en vente à bord des bus qui permet des correspondances pendant 1h (exemple : ligne 10 + navette d'été Biot Village).

« *L'île au trésor* » - Raoul Ruiz / France, Grande-Bretagne, États-Unis / 1986 / 1h55 / Vostfr

**EXPOSITION « EXILS, RÉMINISCENCES ET NOUVEAUX MONDES »**

**Du 23 juin au 8 octobre**

L'expérience essentielle de l'exil est commune à Picasso, Chagall et Léger. Autour de ces trois figures, l'exposition a l'ambition de montrer à quel point l'exil inspire de nombreux artistes.



**ATELIERS PÉDAGOGIQUES**

Pendant les vacances de Pâques, le musée propose pour toute la famille des ateliers d'initiation à l'œuvre de Fernand Léger à travers une pratique plastique. Les 23, 25, 26, 27, 30 avril et les 2, 3 et 4 mai, de 10h à 12h et de 14h à 16h.

➔ Musée national Fernand Léger

Chemin du Val de Pôme • 04 92 91 50 20

[www.musees-nationaux-alpesmaritimes.fr](http://www.musees-nationaux-alpesmaritimes.fr)



**La carte sans contact**

Elle coûte 5€, est valable 5 ans et sera chargée d'un abonnement « libre accès » gratuit. Elle est **délivrée en Mairie de Biot, du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai 2012**. En effet, pour le lancement de la navette d'été, les Mairies Principale et Annexe se tiennent à votre disposition pour recueillir vos pièces justificatives permettant d'établir la carte et de vous la délivrer dans les meilleurs délais : une photo d'identité (3,5 cm large x 4,5 cm haut) et une photocopie recto/verso de la carte d'identité en cours de validité.

À partir du 1<sup>er</sup> juin 2012, la carte sans contact sera délivrée dans les points de vente habituels : dans les gares routières et plus particulièrement en gare routière de Valbonne-Sophia Antipolis.

Les usagers détenant déjà cette carte pourront la faire recharger en Mairies Principale et Annexe.

➔ Gare routière de Valbonne-Sophia Antipolis

04 89 87 72 00 • Période scolaire : du lundi au vendredi, 7h-19h

Vacances scolaires : 9h30-12h30 / 13h15-17h15

**Sophie DESCHAIINTRES**

Adjointe déléguée aux Transports, à la Modernisation des Services Publics, aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication  
[sophie.deschaintres@biot.fr](mailto:sophie.deschaintres@biot.fr)



## GSF, UN LEADER DU NETTOYAGE INDUSTRIEL À BIOT

Fondé en 1963 par son actuel Président Jean-Louis Noisiez, GSF n'a cessé de croître et d'innover. Le Groupe fait figure de pionnier dans l'histoire de la technopole en étant une des premières entreprises à s'être implantées à Biot - Sophia Antipolis à la fin des années 70. La perspective d'un regroupement de sociétés à haute technicité était un symbole fort pour celle qui souhaitait « donner au nettoyage ses lettres de noblesse ».

Situé sur la route des Lucioles, le siège du Groupe s'étend aujourd'hui sur 10 000 m<sup>2</sup> après une extension réalisée en 2011. Avec plus de 200 collaborateurs qui accompagnent l'activité des 105 établissements répartis sur toute la France, GSF réunit 27 000 salariés en France et à l'international.

Parmi les leaders, seul à préserver son cœur de métier, il a développé des prestations, des plus classiques aux plus spécifiques, pour répondre aux besoins de sa clientèle multisecteurs. 14 experts œuvrent à la recherche et au développement de techniques et de technologies de pointe pour satisfaire à l'exigence d'hygiène en vigueur dans les milieux sensibles : santé, agroalimentaire et nucléaire.

Innovant, GSF l'est aussi dans son approche responsable. Il porte toujours plus haut son engagement pour une économie durable. La charte « Achats et développement durable » signée par l'ensemble des fournisseurs, la maîtrise des déchets chez le client, le recours aux produits écolabellisés, et aussi l'accès à la formation pour tous et le référencement de matériel ergonomique, sont des actions inscrites dans son programme « Responsabilité Sociétale de l'Entreprise ».

Innover pour prospérer est une des règles de conduite de GSF qui continue de s'auto-développer. Avec une croissance prévisionnelle de 8% en 2012, le Groupe ouvrira 6 nouveaux établissements et recrutera pas moins de 70 managers.

➔ Vous pouvez consulter leurs offres d'emploi sur : [www.gsf-recrute.fr](http://www.gsf-recrute.fr)

## MARCHÉ BIO, TOUS LES JEUDIS

Carrefour St Philippe | 200 avenue de Roumanille | 06410 Biot - Sophia Antipolis

Commerces Pharmacie Restaurants Service Public 400 places

# PATRIMOINE HISTOIRE LOCALE TRADITIONS

## ÉGLISE SAINTE MARIE-MADELEINE

La seconde phase des travaux a commencé.

Depuis début janvier, plusieurs restaurateurs s'attèlent sur la restauration des fresques en commençant par les nefs. Ils ont déjà mis à nu un certain nombre de motifs datant du XVI<sup>ème</sup> et du XVII<sup>ème</sup> et ont redécouvert des détails jusque-là non visibles. En parallèle, une équipe travaille sur les parties basses du monument : préparation des enduits, assainissement, infiltrations d'eau.

Les personnes en charge du dossier « électricité » ont également fini la mise au point des éclairages et des bancs chauffants. L'Architecte des Monuments Historiques demande une réflexion particulière au projet d'éclairage, qui doit être fonctionnel mais surtout s'intégrer avec soin dans l'architecture. Rappelons que l'ensemble de ce chantier est réalisé sous le haut patronage de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de l'Architecte des Monuments Historiques, décisionnaires du choix et du niveau de rénovation du projet.

### Souscription pour la restauration de l'Église Sainte Marie-Madeleine.

En 2011 vous avez été nombreux à effectuer un don en soutien aux travaux de l'église. Vous avez ainsi bénéficié d'une réduction, soit de l'impôt sur le revenu, soit de l'impôt sur la fortune ou de l'impôt des bénéfices sur les sociétés (Réduction de 66% du don pour les particuliers, 75% du don pour l'ISF, 60% du don pour l'impôt sur les sociétés).

**En 2012, vous pouvez continuer à soutenir notre action, en renouvelant votre générosité et en bénéficiant à nouveau d'une même réduction d'impôt. Montrez votre attachement à la sauvegarde urgente des joyaux de notre patrimoine.**

➔ Renseignements : 06 45 17 07 45 • [www.biot.fr](http://www.biot.fr)



**Nicole PRADELLI**  
Adjointe déléguée aux Cultes  
[nicole.pradelli@biot.fr](mailto:nicole.pradelli@biot.fr)



## L'ATELIER DES MÉTIERS D'ART



L'association voit ses activités prendre de l'ampleur. D'une part, le centre de formation vient d'ouvrir ses portes, proposant une quinzaine de stages comme la peinture décorative, la dorure, la restauration de tableaux ou la sculpture sur bois. Les enseignants sont parmi les meilleurs artisans d'art de la Côte d'Azur : Meilleur Ouvrier de France, Compagnon, Meilleur Apprenti de France... Il propose aussi à ses stagiaires la gestion

des dossiers de prise en charge financière des formations. Venez les découvrir sur leur site internet.

D'autre part, un voyage vient d'être organisé pour former 8 artisans au Centre Européen des Métiers du Patrimoine à Vicenza en Italie afin d'obtenir le titre de « restaurateur du Patrimoine ». Ce centre, reconnu pour l'excellence de ses stages, a pour but d'enseigner la fresque et sa conservation, telle qu'elle était travaillée autrefois. Ainsi, l'AMA pourra entre autres intervenir sur le patrimoine biotois. Vous pourrez alors admirer la rareté des savoir-faire de leurs artisans d'art. En septembre, l'AMA deviendra le premier Centre de Formation de restaurateurs-conservateurs de la région PACA.

➔ **La Poterie Provençale**  
[www.ateliermetiersdart.com](http://www.ateliermetiersdart.com) • [atelier.metiersdart@gmail.com](mailto:atelier.metiersdart@gmail.com)  
**Pôle formation : Laetitia Razavet 06 43 62 01 55**  
**Pôle restauration : Fanny Meynard 06 60 82 15 97**

## UNE CARTE, UN SOUVENIR : LA PRESSE DU RAISIN

« Je me souviens quand les rues du village sentaient bon le vin nouveau. Il y avait une presse qui passait pour le raisin, car presque tous les Biotois faisaient leur vin. J'aidais mon père à porter les cageots de raisin. Ensuite, avec le moût, ils distillaient l'eau de vie (maintenant interdite). J'ai gardé cette nostalgie, c'est pourquoi je continue moi-même à faire mon vin. J'ai encore tous les appareils, fouloir, bonbonnes et même de vieux cageots, mais plus de vignes... Le raisin vient du Var. C'est dommage que ces traditions disparaissent. Les odeurs des rues étaient plus agréables que les échappements des voitures. Voilà l'évolution... à méditer. »

André Fortuné

➔ Si vous possédez des cartes/photographies anciennes de Biot, n'hésitez pas à contacter le Service Communication au 04 92 91 55 71



## CYRIL LIGNAC EN VISITE À BIOT... CELA NE PASSE PAS INAPERÇU !

Le 7 février dernier, le célèbre chef cuisinier Cyril Lignac s'est rendu à Biot avec son équipe pour tourner une nouvelle émission culinaire « Un chef en France » diffusée sur M6.



Passionné par les produits du terroir et les traditions gastronomiques, le chef a choisi la confection de la pissaladière, plat emblématique de la Provence, comme fil conducteur de son émission pour faire voyager les téléspectateurs à travers notre ville.

Après les pêcheurs d'anchois Marseillais, c'est notre Four Communal Émile Cheval qui a interpellé la chaîne de télévision pour découvrir comment cuisiner et cuire les pissaladières dans les règles de l'art. Guidé par notre fournisseur Christian Vinciguerra et accompagné par sa marraine pour l'émission Guite Leone, Cyril Lignac a orchestré le traditionnel concours de pissaladières sur la Place des Arcades. Sa présence n'est pas passée inaperçue : entrée triomphale en sidecar, pluie de flashes et demandes en mariage par dizaines ont ponctué la journée de tournage de Cyril Lignac, entre deux coups de rouleau à pâtisserie.

## FOUR COMMUNAL ÉMILE CHEVAL DES ATELIERS SUCRÉS SALÉS ET UNE FÊTE DU PAIN TRÈS BIO !

La 4<sup>ème</sup> saison du Four Communal Émile Cheval bat son plein : cuisons de vos plats mijotés, ateliers sucrés-salés, et participation du four à tous les événements festifs organisés dans le centre historique.

Le printemps est là et le Four Communal, passage confidentiel des habitués lors de chaleureuses sessions hivernales, reprend vie avec le maître des lieux, notre fournisseur Christian Vinciguerra, fin prêt à recevoir vos recettes salées ou sucrées pour des cuisons au feu de bois et des ateliers de boulangerie où vous êtes nos invités.

- **Cuisons** : ouverture tous les premiers week-ends du mois, samedi et dimanche, de 9h à 15h pour la cuisson de vos plats en tous genres (les plats en verre ne sont pas acceptés).
- **Ateliers** : merci de consulter le planning annuel de ces animations gratuites tout public sur [www.biot.fr](http://www.biot.fr) ou au 04 93 65 78 00.

➔ **À noter dans vos agendas :**

Les 12 et 13 mai, le four communal participera à la **Fête du Pain 2012** et s'accordera au thème de l'événement local *Biot Nature et Environnement* en réalisant du pain bio.



**Martine VENIAT**  
Conseillère municipale  
déléguée au Patrimoine  
[martine.veniat@biot.fr](mailto:martine.veniat@biot.fr)



# ÉCONOMIE TOURISME

## LE GOLF À BIOT, UN ART DE VIVRE

**Souvent décrit dans les guides touristiques comme un lieu privilégié, où la nature y est omniprésente, Biot est devenu un terrain de jeu presque évident pour les golfeurs amateurs et professionnels.** Notre ville dispose d'ailleurs de l'un des plus anciens parcours de golf de la Côte d'Azur, datant de 1930, qui témoigne d'un environnement propice à la pratique de ce sport, souvent associé à un véritable art de vivre constitué de sérénité, de concentration et de respect de la nature.

La Ville de Biot est l'une des rares communes des Alpes-Maritimes à posséder sur son territoire, quatre espaces dédiés au golf. Deux golfs et deux practices sont ainsi à la disposition des joueurs, proposant chacun des prestations de qualité et permettant de s'exercer dans les meilleures conditions.

### Le Golf Club de Biot

Créé en 1930 à la demande du Roi Gustave V de Suède, ce golf 18 trous possède un cachet authentique magnifié par sa bastide, implantée à l'entrée du site. Sa notoriété a attiré de nombreuses personnalités au cours des dernières décennies.

Depuis 2006, ce golf de renom est dirigé par Jean-Claude Camerini et ses deux fils, Jean-Gabriel et Victor.

Il offre un parcours par 67 qui s'étend sur 4511m dans un cadre



bucolique à la vue imprenable sur le castrum biotois. Le terrain assez plat est adapté aux joueurs de tous niveaux, jeunes et moins jeunes. Un putting green et un practice viennent compléter les prestations du golf qui possède également un nouveau pro shop avec de nombreux articles pour la pratique de ce sport.

Un restaurant clubhouse, ouvert toute l'année, offre un moment de détente avec vue dominante sur le parc. La structure propose différentes formules d'abonnements permettant d'adhérer au club et d'organiser des compétitions ou des événements privés.

➤ **Golf Club de Biot • 1379 route d'Antibes  
04 93 65 08 48 • [www.golfdebiot.com](http://www.golfdebiot.com)**

### Le Provençal Golf

Implanté dans le quartier de Saint Philippe, il propose un parcours 9 trous de 2800m, ainsi qu'un espace réservé à l'académie de golf comprenant un practice de 40 postes et une zone de petit jeu et de putting. Agréé par la Fédération Française de Golf, l'école dispense des cours pour tous niveaux les mercredis et samedis (matin) avec des professeurs diplômés d'État. Les enfants de tous âges (dès 8 ans) sont regroupés au sein du Pôle Junior afin de les préparer au plus tôt au jeu de haut-niveau.

Le Provençal Golf offre également une aire de petit jeu composée d'un parcours 5 trous et d'un putting green de 600m<sup>2</sup> pour s'entraîner et découvrir ce sport en s'amusant.

De nombreuses prestations sont à la disposition des golfeurs, amateurs ou initiés, comme le practice nocturne ouvert tous les soirs en saison (animations tous les vendredis soirs, concours d'approche, soirées à thèmes...) ou le club house de 1600m<sup>2</sup> avec un restaurant de 400 couverts pouvant accueillir groupes, séminaires et réceptions.

Cette année, la reprise des compétitions annonce les beaux jours au Provençal Golf avec la Coupe du Printemps le 27 avril et la PGA Cup le 6 mai.

➤ **Le Provençal Golf  
95 avenue Roumanille • 04 93 00 00 57  
[www.leprovençalgolf.com](http://www.leprovençalgolf.com) • [www.junior-golf-academy.com](http://www.junior-golf-academy.com)**



### Académie Autiero - Teichet École de Golf de Biot

Ce practice fondé en 1955 par Albert Pelissier, ancien champion international et précurseur du « practice à l'américaine » en France, est un centre d'apprentissage et d'entraînement agréé par la Fédération Française de Golf. Dans la continuité de son prédécesseur, la famille biotoise Autiero a réhabilité avec modernité la structure afin d'offrir aux golfeurs azuréens une aire de jeu dotée de 35 postes de swing complétée d'un putting green synthétique.

École de golf par excellence, elle propose également un espace dédié aux abonnés et aux leçons, aménagé en zone d'entraînement au petit jeu (bunker, chip, pitch, lob...) et un practice sur herbe.

Sans cesse à la recherche des méthodes les plus actuelles, trois éducateurs PGA France, diplômés d'État, sont habilités à initier enfants et adultes dans un esprit convivial et performant. Plusieurs formules d'enseignement sont donc proposées (leçons individuelles, cours collectifs, parcours accompagnés, stages) et chacune s'accompagne de programmes de formation évolutifs pour tous niveaux.

Les golfeurs occasionnels et visiteurs sont les bienvenus pour jouer quelques balles sur le practice sans réservation ni droit d'entrée (un club leur sera prêté) et pour profiter d'un agréable moment à la terrasse du snack et à la buvette.

➤ **Académie Autiero - Teichet • École de golf de Biot  
1110 route d'Antibes • 04 93 65 05 65  
[ecoledegolf@orange.fr](mailto:ecoledegolf@orange.fr) • [www.academieautiero.fr](http://www.academieautiero.fr)**



### Sophia Country Club Golf Academy France Stéphane Damiano

Situé au sein du complexe hôtelier le Sophia Country Club\*\*\*\*, dans un parc paysager de 12 hectares, le centre d'entraînement de la Golf Academy France dispose d'un practice de 31 postes couverts avec 6 vrais greens et bunkers, d'un vaste putting green de 400m<sup>2</sup> et d'une zone d'approches avec 5 bunkers, idéale pour travailler le petit jeu.

Dirigée par Stéphane Damiano, professeur de golf 2<sup>ème</sup> degré et coach de Victor Dubuisson (numéro 1 mondial français de l'histoire du golf), l'académie propose différents programmes pour tous niveaux afin de se perfectionner ou d'accompagner les joueurs le plus vite possible des premières balles aux premiers parcours : stages adultes ou enfants, cours collectifs, coaching personnalisé, leçons parcours accompagnés, passage de la carte verte, école de golf. Les joueurs peuvent également disposer des prestations de l'hôtel entièrement rénové : spa zen haut de gamme de 600m<sup>2</sup> animé par des thérapeutes et espace fitness de 160m<sup>2</sup>, bar lounge et restaurant de 400m<sup>2</sup> qui se transforme chaque semaine en scène musicale "live" orientée jazz électro, chill-out pool, véritable écrin de verdure et de fraîcheur, construit autour de sa célèbre piscine en forme de raquette. Musique lounge et pica-pica invitent également à la détente et au bien-être.

➤ **Sophia Country Club - Golf Academy France  
3550 route des Dolines • Stéphane Damiano • 06 07 56 31 57  
[contact@golfacademyfrance.com](mailto:contact@golfacademyfrance.com)  
[www.golfacademyfrance.com](http://www.golfacademyfrance.com)**





## TOUS SUR INTERNET AVEC L'OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme de Biot poursuit son programme de rencontres avec les acteurs touristiques de la commune : hébergeurs, restaurateurs, commerçants, et bien entendu musées, artistes et artisans d'art qui légitiment l'identité culturelle de Biot. Ces rencontres ont pour objectif d'établir une relation plus étroite avec tous ceux qui créent la richesse de notre destination.

Ainsi le 14 décembre dernier, nous avons présenté à une assistance nombreuse l'ensemble des outils web dédiés au Tourisme : le site [biot-tourisme.com](http://biot-tourisme.com), sa version mobile, et l'application **Visit Biot** (disponible gratuitement sur Apple Store et Android Market). Parmi ses fonctions, cette application intègre un audio-guide français / anglais pour visiter le centre historique.

Lancement du site [biot-tourisme.com](http://biot-tourisme.com) au salon du m-Tourisme de St Raphaël



Par ailleurs, nous avons été sollicités pour présenter notre expérience lors du salon du m-Tourisme Voyage en multimédia à St Raphaël. Ce salon réunit chaque année les professionnels les plus innovants dans ce domaine.

En 2012, nous allons développer une animation numérique du territoire. Il s'agit d'accompagner ceux qui le souhaitent dans la croissance de leur activité avec internet. Une première conférence de sensibilisation a été organisée le 25 janvier. Des ateliers pratiques thématiques sont programmés tels que « créer sa fiche Google Adresse » ou « créer sa page Facebook ».

Internet est aujourd'hui un outil incontournable du développement touristique. Par notre présence sur le web, nous augmentons notre visibilité et notre notoriété.

### Découvrir Biot autrement

Une nouvelle clientèle touristique est en train d'émerger. Il s'agit de visiteurs qui recherchent dans le cadre de leurs voyages des expériences nouvelles, originales et enrichissantes. C'est avec son identité culturelle et la disponibilité de ses créateurs et artisans d'art que Biot doit tirer son épingle du jeu dans un marché fortement convoité.

Soucieux de développer de véritables rencontres entre les créateurs de Biot et les visiteurs, **l'Office de Tourisme vient de réaliser un dépliant français-anglais qui met en valeur les ateliers qui adhèrent à cette démarche.** Près de cinquante lieux sont ainsi ouverts au public, avec ou sans rendez-vous. C'est une performance unique sur la Côte d'Azur et bien au-delà.

Pour compléter l'offre, **un nouveau programme de visites guidées est proposé**, selon diverses thématiques : patrimoine, Biot et les Templiers, ateliers d'art, mais aussi environnement et découverte photo. Ces visites se feront à pied ou en voiture électrique, avec un guide spécialisé selon le thème.

➔ Renseignez-vous auprès de l'Office de Tourisme qui vous accompagnera pour faire ces démarches.

**Michel SAVY**  
Conseiller municipal  
délégué au Développement  
Économique et au Tourisme - [michel.savy@biot.fr](mailto:michel.savy@biot.fr)



### De nouveaux abribus

De nouveaux abribus vont être installés avant l'été par la société Clear Channel qui a remporté l'Appel d'Offres municipal.

# VIE SCOLAIRE JEUNESSE PETITE ENFANCE

## L'ESPACE FAMILLE : INSCRIPTIONS 2012-2013

Pour toutes vos inscriptions, Périscolaire (restauration scolaire, accueil du matin, du soir et des mercredis, études), Loisirs (accueil sans hébergement – vacances été 2012), Petite Enfance et Culture, connectez-vous sur votre Espace Famille via [www.biot.fr](http://www.biot.fr). Vous pourrez y télécharger vos documents et trouver toutes les informations utiles. Pour tout renseignement complémentaire, l'équipe du GUPII se tient à votre disposition.



### 1. Dépôt du dossier unique d'inscription

Du 10 avril au 27 avril 2012

Pour constituer votre dossier unique d'inscription, aidez-vous du guide des démarches disponible sur votre Espace Famille (onglet Infos pratiques – Téléchargements).

Les nouvelles demandes d'inscription pour les activités culturelles seront à remettre au GUPII à partir du 1<sup>er</sup> juin 2012.



### 2. Ouverture des préinscriptions en ligne pour le périscolaire et les loisirs d'été 2012

Du 7 mai au 27 mai 2012

**Important :** nous vous rappelons qu'il est impératif de faire parvenir au GUPII votre dossier d'inscription complet, afin de pouvoir procéder aux préinscriptions en ligne à partir du 7 mai.

➔ Renseignements :

Mairie Annexe • 200 Avenue Roumanille • 04 92 90 93 70 • [gupii@biot.fr](mailto:gupii@biot.fr)

Du lundi au vendredi de 9h à 17h.



## CET ÉTÉ, JE PASSE MES VACANCES AVEC LE SERVICE JEUNESSE ET SPORT !

### SÉJOUR ENFANTS

du 8 au 15 juillet à Puy Saint André

Les enfants (nés entre 2001 et 2003) seront hébergés dans un chalet « le Clos du Vas » situé au Puy Saint André, petit village de l'agglomération briançonnaise, dans le département des Hautes-Alpes.

#### Programme des activités :

- Équitation, 10 heures de pratique en centre équestre agréé : soins quotidiens des chevaux, manèges, balades, parcours d'obstacles et jeux.
- Découverte du milieu montagnard sur le dos d'un âne
- Sortie parc aquatique
- Visite de la citadelle
- Grands jeux et veillées animées



### SÉJOUR PRÉADOS ET SÉJOUR ADOS du 8 au 19 juillet à Briançon

Les préadolescents (nés entre 1998 et 2000) et les adolescents (nés entre 1995 et 1997) seront hébergés dans un chalet « Le Relais de Nature » à Briançon, dans les Hautes-Alpes.

Un séjour « Passeport Vacances » leur sera proposé.

Le principe est que chaque jeune compose lui-même ses vacances. En d'autres termes, un « passeport à point » leur sera remis en début



de séjour pour s'inscrire quotidiennement aux activités. Chacun pourra ainsi pratiquer ses activités préférées parmi un large panel : VTT, sports collectifs, randonnée avec bivouac, équitation, patinoire, cani-rando, parc aquatique, via ferrata, tir à l'arc, canyoning, rafting, hot-dog et parcours dans les arbres.

#### MODALITÉS DES PRÉINSCRIPTIONS

Rendez-vous sur votre Espace Famille du 16 au 22 avril sur [www.biot.fr](http://www.biot.fr) (GUPII).

#### ➔ Renseignements :

Préinscriptions : GUPII • 04 92 90 93 70 • [gupii@biot.fr](mailto:gupii@biot.fr)

Activités : Service Jeunesse et Sport • 04 92 38 17 90

### ACCUEIL DE LOISIRS ENFANTS ET ADOLESCENTS

Les préinscriptions été 2012 auront lieu du 7 au 27 mai.

Retrouvez la programmation de l'accueil de loisirs adolescents fin avril et la programmation de l'accueil de loisirs enfants courant juin sur votre Espace Famille.

#### Ouverture Accueil de Loisirs :

- Enfants : du 9 juillet au 24 août

- Ados : du 9 juillet au 17 août

## ACCUEIL DE LOISIRS DES MERCREDIS : LES ENFANTS RENCONTRENT NOS AÎNÉS



À l'accueil de loisirs des mercredis, les enfants du groupe des grands ont été à la rencontre de quelques-uns de « nos anciens Biotois ». Ce projet pédagogique qui s'est déroulé tout au long de l'année a permis aux enfants de découvrir la vie quotidienne à Biot dans les années trente et les métiers d'antan par l'écoute de témoignages, par l'échange de photos et d'interviews autour de petits goûters.

La mise en œuvre et l'intérêt de ce projet intergénérationnel, s'appuyant sur la rencontre et l'échange, est de permettre aux enfants de construire leur identité, de retrouver des valeurs humanistes de culture et d'éthique. Décloisonner les générations, c'est favoriser le vivre ensemble, permettre à chacun de mieux se connaître soi-même, de mieux se comprendre entre âges différents et de sortir de l'isolement. Une relation peut se créer où chacun se sent reconnu et valorisé au-delà des générations.

Un grand merci à Gino, Raymond, Marguerite, Josette, Francine et Annie pour leur disponibilité et leur patience.

**Eric OPERTO**  
Adjoint

délégué à la Culture et à la Jeunesse  
[eric.operto@biot.fr](mailto:eric.operto@biot.fr)



## SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : ATELIERS DE SENSIBILISATION DANS LES ÉCOLES ET À L'ACCUEIL DE LOISIRS



Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Biot participe à la Semaine du Développement Durable, du 1<sup>er</sup> au 7 avril.

Devant le succès remporté l'année dernière par la mise en place d'actions de sensibilisation au développement durable auprès des écoliers, des ateliers sont à nouveau prévus avec les enfants des écoles pendant la pause méridienne et ceux de l'accueil de loisirs du mercredi.

Ils participeront à des jeux grandeur nature, proposés par l'association Méditerranée 2000, spécialisée dans l'éducation à l'environnement et au développement durable, sous le contrôle de la plateforme Environnement et des services Jeunesse et Affaires Scolaires.

Pour aborder le thème de la biodiversité, choisi cette année, l'association proposera 2 ateliers dans les classes :

- « Je suis une abeille », dans lequel les enfants joueront le rôle d'une abeille qui rencontrera différentes péripéties avec des pesticides, des OGM, etc. L'objectif est de leur faire prendre conscience de l'importance de la pollinisation et de ces insectes pour la biodiversité.
- « Qui mange qui ? » sensibilisera les enfants sur la fragilité de l'écosystème marin. Les élèves symboliseront différentes espèces aquatiques à l'aide d'images et de pinces à linges. Une chaîne alimentaire sera reconstituée par des cordes, avec différents scénarios.

À l'accueil de loisirs, les enfants participeront en équipes à un « Rallye Outre-Mer » dans lequel ils passeront différentes épreuves (puzzle, course, énigme, devinette, rébus...) pour découvrir la biodiversité des départements français d'Outre-Mer.

#### Dates :

- **lundi 2 et mardi 3 avril** : écoles Olivari et Moulin Neuf
- **mercredi 4 avril** : accueil de loisirs
- **jeudi 5 et vendredi 6 avril** : écoles St Roch et Langevin



**Jocelyne CAMATTE**, Conseillère municipale  
déléguée à la Vie Scolaire - [jocelyne.camatte@biot.fr](mailto:jocelyne.camatte@biot.fr)



**Martine AUFEUVRE**, Conseillère municipale  
déléguée au Développement Durable, à l'Environnement, aux Énergies Renouvelables et à la Représentation de la commune  
auprès des Musées nationaux - [martine.aufeuvre@biot.fr](mailto:martine.aufeuvre@biot.fr)



**Eric OPERTO**, Adjoint  
délégué à la Culture et à la Jeunesse - [eric.operto@biot.fr](mailto:eric.operto@biot.fr)

## FÊTE DE NOËL AUX DIABIOTINS

Le mardi 13 décembre, a eu lieu la fête de Noël du CMA des DiaBIOTins. Une fois la sieste terminée, les enfants et leurs parents ont assisté à un spectacle de marionnettes préparé par les membres de l'équipe. Après quelques chants de saison, le père Noël est arrivé accompagné de ses deux ânes et bien sûr d'une hotte bien remplie.

Chaque enfant a été gâté. Le père Noël est ensuite reparti et nous avons partagé ensemble un copieux goûter : gâteaux, brioches et papillotes, tout le monde s'est régalé ! Nous remercions M. Leggio pour sa participation bénévole pour notre plus grand bonheur.

## FÊTE DE NOËL AU CMA L'ORANGE BLEUE



Le jeudi 15 décembre, le Père Noël était au rendez-vous pour tous les petits bambins de l'Orange Bleue. Pour ce merveilleux moment festif, toute l'équipe s'est mobilisée pour accueillir les parents, les papas, et les mamies pour profiter de ces instants de bonheur. Après avoir chanté tous ensemble, le Père Noël nous a rendu visite, et il n'est pas venu les mains vides puisqu'il a distribué des petits cadeaux aux enfants. Puis il a fallu lui dire au revoir, car son travail ne faisait que commencer. Enfin la fête s'est poursuivie par un délicieux goûter, accompagné de brioches, papillotes...

## RENCONTRE AVEC CYRIL LIGNAC

C'est en faisant une petite promenade au marché, comme à leur habitude, que les enfants du CMA les DiaBIOTins ont rencontré Cyril Lignac en visite sur la commune de la meilleure pissaladière. Les enfants ont été ravis de rencontrer le cuisinier et ont même eu droit à une petite séance photo et dédicace. La promenade s'est ensuite poursuivie par la visite du Four Communal où chacun s'activait pour la préparation des fameuses pissaladières. Nos petits loups ont été impressionnés par la chaleur dégagée par le four. Après toutes ces émotions, nous avons regagné la crèche. Voilà beaucoup de choses à raconter aux copains !



## SPECTACLE COLOR



Les fêtes de fin d'année se sont prolongées au Service Petite Enfance au mois de janvier. Philippe a dignement représenté le « Théâtre des 4 Vents » et émerveillé petits et grands avec son spectacle « Color ». Les enfants ont découvert sa palette de couleurs : bleu, jaune, marron, vert... qui ont permis la réalisation d'un tableau géant, un vrai régal pour les yeux ! La timidité du début a vite fait place à de nombreux éclats de rires et de danses frénétiques. On en redemande, vivement l'année prochaine.

**Martine VENIAT**  
Conseillère municipale  
déléguee à la Petite Enfance  
martine.veniat@biot.fr



## VIVE LE CARNAVAL !!!

Rien de tel qu'un déguisement pour être la plus belle des princesses, des fées, le plus courageux chevalier, sportif... le temps d'une journée haute en couleurs !



Pour les enfants, il y a deux fêtes : le carnaval de l'école et celui dans le centre historique qui regroupe toutes les écoles. Pour être prêts à temps, les enfants et les animateurs se préparent dès janvier. Ainsi, pour le carnaval des écoles, les enfants de maternelle ont confectionné des masques en forme d'anneaux olympiques sur le carnaval de Venise. Les plus grands, en élémentaire, se sont attachés à nous créer un char pour le défilé dans le centre historique : du papier mâché pour voir défilé le célèbre Mario Bross champion de tennis, un certain lapin skieur fou, un judoka, des skieurs... !

De même, des fleurs multicolores ont été réalisées pour orner le tour du char qui a défilé le 24 mars. Le carnaval à l'école Olivari a lieu dès la pause méridienne pour finir en bataille de confettis l'après-midi ! Les enfants ont pu déjeuner costumés et maquillés par les animateurs. Toutes les ATSEM des écoles maternelles ont elles aussi aidé les enseignants à habiller et à maquiller les enfants.

**Merci à tous pour votre bonne humeur et vivement l'année prochaine !**

## RECYCLAGE

Tout au long de l'année, les activités manuelles créées par les enfants pendant les temps périscolaires utilisent principalement des matériaux de récupération : les affiches de la commune, les boîtes à œufs, les rouleaux d'essuie tout, les journaux, les bouchons... Tout est accepté ! Nous avons pu récupérer des chutes de tissus grâce à la générosité de M. et Mme Salomone, artisans biotois. Ces étoffes nous serviront pour de prochaines créations. Tout en s'amusant, l'enfant prend ainsi conscience de l'importance de l'environnement, du recyclage. Et si une bouteille d'eau devenait un stylo ? Ici tout devient œuvre artistique !



## JOUONS ET CHANTONS EN ANGLAIS

Depuis la rentrée scolaire, tous les enfants de grande section maternelle s'amusent en anglais pendant le temps de la pause méridienne. Cette activité financée par la commune permet une fois par semaine un apprentissage ludique de cette langue. Beaucoup d'enthousiasme et de gaieté chez nos grands de maternelle pour cette nouvelle activité.

## FAITES VOS JEUX

Les enfants préparent depuis le début de l'année scolaire le spectacle proposé aux parents pour la 3<sup>ème</sup> édition de Faites vos jeux. Une à deux fois par semaine, nos troupes volontaires de chanteurs et de danseuses répètent leurs chorégraphies et les mélodies avec sérieux. Nos jeunes artistes choisissent les titres des chansons et inventent les mouvements de danses pour leur spectacle du 2 juin. Pour la première fois, les enfants fréquentant les structures de la Petite Enfance, futurs élèves de 1<sup>ère</sup> année de maternelle, sont conviés à participer à cette grande fête. Ce sera aussi pour eux l'occasion de rencontrer leurs animateurs et de se rassurer (eux et leurs parents !).

Cette année encore cette manifestation se clôturera autour du buffet offert par la Municipalité qui permettra à tous et toutes de déguster diverses pizzas et quiches confectionnées par les agents de la restauration scolaire.

**Jocelyne CAMATTE**  
Conseillère municipale  
déléguee à la Vie Scolaire - jocelyne.camatte@biot.fr



## KERMESSE DU MOULIN NEUF

Vendredi 22 juin à partir de 18h • École du Moulin Neuf



L'Association des Parents d'Élèves et les enseignants organisent la kermesse de l'école du Moulin Neuf. La kermesse, c'est d'abord la grande fête de fin d'année pour tous les élèves de l'école : une belle récompense après une longue année de travail et une occasion de s'amuser tous ensemble avant de partir en vacances. Mais la kermesse permet aussi de récolter des fonds grâce à la vente de tickets de tombola : depuis de longues années, nous pouvons compter sur la générosité de nombreux artisans, commerçants et entreprises de Biot et des environs qui nous donnent de très beaux lots. Les fonds récoltés sont reversés aux enseignants et destinés aux élèves de l'école.

Nous acceptons volontiers toute aide matérielle sous forme de lots, entrées gratuites, bons de réduction ou autres. Nous lançons aussi et surtout un appel aux parents bénévoles pour aider les membres actifs de l'APE pendant la kermesse et animer un stand.

## L'ÉCOLE DU MOULIN NEUF FÊTE SES 20 ANS EN MAI

Appel aux anciens élèves

Le 18 janvier 1992, le Maire Pierre Operto et ses invités inauguraient le groupe scolaire du Moulin Neuf. Pour fêter les 20 ans de l'école, l'Association des Parents d'Élèves invite tous les anciens de l'école (élèves, enseignants, ATSEMs, etc.) qui désirent partager ce moment de convivialité, à prendre contact avec elle. La date exacte et le programme seront mis en ligne sur le site internet de l'APE.

➔ Renseignements : APE Moulin Neuf  
880 route d'Antibes • apemoulinneuf@laposte.net • www.apebiotmoulinneuf.fr

## KERMESSE DES ÉCOLES DU VILLAGE

Vendredi 29 juin à partir de 18h • École St Roch

Cette année encore, les écoles maternelle et primaire Saint Roch et Paul Langevin célèbreront la fin de l'année en fête avec de nombreux stands : grands jeux de bois, pêche aux cadeaux, maquillage, château gonflable, boissons, barbe à papa, sandwiches et bien d'autres encore ! Tout sera réuni pour passer un bon moment.

À l'exception de la pêche aux cadeaux, tous les jeux seront gratuits, les enfants pourront en profiter autant qu'ils voudront et sélectionner leurs lots à la boutique.

Comme d'habitude, l'APE a besoin de votre participation, avant mais aussi pendant cette grande fête pour tenir les stands, confectionner des gâteaux, des pizzas...

L'APE compte sur votre présence pour que cette fête soit réussie.

➔ Renseignements : Flore Gouriou • 06 60 08 72 85 • www.apebiotvillage.fr

## KERMESSE DE L'ÉCOLE OLIVARI

Samedi 23 juin à partir de 15h • École Olivari

L'APE Saint Philippe organise la kermesse de l'école Olivari le samedi 23 juin. Au programme : jeux, structures gonflables, maquillage et barbecue en fin de journée. Nous vous attendons nombreux pour fêter ensemble la fin de l'année scolaire !

➔ Si vous souhaitez nous apporter votre aide pour rendre cette journée inoubliable pour les enfants, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : contact@apesaintphilippe.fr.



# SOCIAL HUMANITAIRE VIE CITOYENNE



Trottoir de la Noria - Route d'Antibes

## LANCEMENT DU PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS

L'accessibilité est l'affaire de tous !

Suite à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la France se fixe pour objectif de changer radicalement le quotidien des personnes handicapées en leur permettant de circuler, travailler, faire leurs démarches administratives, se distraire, de la manière la plus fluide possible. S'y atteler, c'est répondre aux impératifs de la loi et penser aux situations que chacun d'entre nous peut rencontrer avec une poussette ou des béquilles. C'est aussi répondre aux besoins des personnes âgées dépendantes appelées à prendre une place croissante dans notre société. Agir dès aujourd'hui, c'est donc anticiper les défis de demain.

Afin d'adapter progressivement les espaces publics à l'ensemble de la population, la Ville de Biot vient d'initier l'élaboration de son Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE). Ce plan doit notamment fixer les dispositions pour rendre accessible l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement du territoire communal. Il doit mettre en évidence des chaînes de déplacement permettant d'assurer la continuité du cheminement entre les différents secteurs et équipements de la commune.

Le PAVE est un document de référence qui présente l'état des lieux de l'accessibilité de la commune, des propositions de travaux d'amélioration de l'accessibilité, leur chiffrage, et leur programmation. Élaboré en concertation avec des représentants de l'ensemble des usagers et services de la voirie (commerçants, parents d'élèves, riverains, personnes âgées et handicapées, services municipaux...), ce plan devra être adopté en Conseil Municipal. Depuis 2008, tous les projets de la commune intègrent de fait l'accessibilité, tels que la Mairie Annexe et le complexe sportif Pierre Operto.

➔ Renseignements :  
Plateforme Environnement et Développement Durable  
04 93 65 78 88 • environnement@biot.fr

Nicole PRADELLI  
Adjointe déléguée aux Handicaps  
nicole.pradelli@biot.fr



## ACTION HANDICAP & DÉPENDANCE

De la différence faisons une richesse

Action Handicap & Dépendance est une association biotoise qui veille et incite nos pouvoirs publics à respecter la loi d'accessibilité pour toute personne à besoin spécifique sur Biot et sur l'ensemble de la CASA. Sensible aux difficultés rencontrées par des personnes en situation de handicap, un groupe de réflexion s'est spontanément constitué en 2004, puis structuré en 2009 en association apolitique, loi de 1901.

Elle est à l'origine de la 1<sup>ère</sup> plaquette, présentée publiquement en novembre 2005 puis diffusée au CCAS et à l'Office de Tourisme, sur l'accessibilité des bâtiments communaux et publics, des écoles, des transports et des parkings. Elle a réalisé un bouquet d'actions concrètes et a notamment obtenu les plans inclinés de l'Espace des Arts et de la Culture, le portier de la Bibliothèque Olivari, des rampes d'accès et des feux tricolores sonorisés. Elle ne cesse de travailler sur le respect des parkings réservés, sur



@ction Handicap & Dépendance

les trottoirs de Sophia Antipolis, sur l'accès à tous types de sites. Elle est aussi force de proposition pour une accessibilité du Jardin Frédéric Mistral.

Cette association accueille toute bonne volonté sensible à son objectif : répondre concrètement aux questions que chacun soulève suite à son expérience quotidienne.

➔ Action Handicap & Dépendance  
1464 chemin de Vallauris



## LES ATELIERS DU CLUB DESTINATION RETRAITE

Les inscriptions sont enregistrées tous les jours de la semaine, sauf le mardi après-midi. Le Service Animation propose diverses activités gratuites ou payantes à destination des retraités. Pour les activités payantes, les groupes sont constitués pour un trimestre.

### ACTIVITÉS PAYANTES

- **Conversation anglaise « Made in Biot »**  
Mercredi, 10h30-11h30 – Salle bleue du CCAS (1<sup>er</sup> étage avec ascenseur)
- **Cours de gymnastique douce**  
Mardi, 15h-16h – Espace des Arts et de la Culture  
Vendredi, 11h-12h – Espace des Arts et de la Culture
- **Danse country**  
Lundi, 10h30-11h30 – Salle du club (RdC du CCAS)
- **Séances de yoga**  
Lundi, 15h-16h15 – Espace des Arts et de la Culture

### ATELIERS GRATUITS

- **Atelier couture**  
Lundi, 14h-17h – Salle du club (RdC du CCAS)
- **Atelier informatique**  
Lundi, 10h-12h – Salle bleue  
Mardi, 10h-12h – Salle bleue
- **Atelier écriture**  
Mercredi, 14h-15h30 – Salle bleue
- **Atelier loisirs créatifs**  
Mardi, 14h-17h – Salle bleue

### ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

- **Club micro-informatique**  
Jeudi, 18h30-20h - Salle du foyer
- **Rencontre de généalogie**  
3<sup>ème</sup> jeudi du mois, 14h-16h – Salle bleue  
Contact avec l'association AGAM 06 : agam.06@gmail.com

### ACTIVITÉ AQUAFITNESS

Le Service Animation sollicite les seniors biotois intéressés par la mise en place d'activités d'aquafitness au nouveau complexe aquatique communautaire Nautipolis. Les personnes intéressées sont conviées à

communiquer au CCAS leur intention de pratiquer cette activité afin de constituer un groupe. En effet, le coût de participation sera établi en fonction du nombre d'inscrits.

## LES ACTIVITÉS DU CLUB DESTINATION RETRAITE

### Le restaurant collectif

Les seniors biotois y sont conviés afin de déjeuner en agréable compagnie, autour de menus variés, du lundi au vendredi, pour une participation de 5,10€ par repas. Les inscriptions sont enregistrées au CCAS jusqu'au mardi précédant la semaine de consommation.

**Et si vous profitez de votre participation aux sorties d'après-midi pour déjeuner au CCAS !?**

### Le maintien à domicile

Le CCAS accompagne les aînés dans leur vie quotidienne à travers les services d'aide ménagère et de portage de repas à domicile. Pour bénéficier de ces dispositifs, il suffit de contacter le CCAS afin de fixer un rendez-vous avec notre conseillère sociale, qui établira un plan d'aide adapté à vos besoins.

## LES PROJETS DE SÉJOURS

Pensez à vous inscrire au plus tôt car en dessous de 30 participants, les séjours ne seront pas maintenus.

### DU 7 AU 10 MAI

#### Découverte du plateau de l'Aubrac

Ce séjour de 4 jours/3 nuits dans l'Aubrac, haut plateau volcanique et granitique situé dans le Massif Central, vous fera découvrir des grands espaces, des sites pittoresques et une gastronomie typique : le village de Laguiole et sa coutellerie, des produits locaux auprès de fromageries et des caves de Roquefort, le viaduc de Millau... Transport en bus.  
Participation estimée : 350 €

### DU 3 AU 6 DÉCEMBRE

#### Les marchés de Noël en Alsace

Séjour de 4 jours/3 nuits au cœur de charmants villages alsaciens animés par leurs traditionnels marchés de Noël. Le + : logement sur un bateau de croisière fluviale à quai ! Transport en bus.  
Participation estimée : 435 €

## L'AGENDA DES ANIMATIONS DU CCAS

Le CCAS propose des animations sous forme de rencontres, de sorties d'une demi-journée, d'excursions d'un jour et de séjours. Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, vous devez vous inscrire à chaque animation, même gratuite, auprès du CCAS. Les sorties qui ont lieu l'après-midi sont précédées d'un repas au restaurant collectif pour ceux qui le souhaitent au prix de 5,10€/repas. Toutefois, pour des contraintes d'organisation, le CCAS se réserve le droit d'annuler une sortie pour insuffisance de participants. Aussi, il est important de déposer votre inscription le plus tôt possible.

### JEUDI 12 AVRIL

#### Le Parc des Bouillides à Valbonne

Sortie détente en après-midi sur les sentiers du Parc des Bouillides, agrémenté d'un petit lac. Accès aisé pour tout marcheur. Les participants ont la possibilité de déjeuner au restaurant collectif.

Départ 13h30 / Retour 17h

Forfait transport : 2 €

### JEUDI 19 AVRIL

#### Jardin botanique de Nice

Dans ce jardin de plus de 3 hectares, de belles collections de plantes méditerranéennes en pleine floraison s'offrent à la vue du promeneur.

Départ 13h / Retour 17h

Forfait transport : 2 €



### JEUDI 26 AVRIL

#### Aubagne, le petit monde de Marcel Pagnol

Visites guidées de lieux mémorables de la vie et des œuvres de Marcel Pagnol et visite d'un atelier de Santons et de son petit musée.

Départ 7h30 / Retour 19h

Participation : 35 € (accompagnateur, repas, ¼ de vin, café et les droits d'entrée)

Forfait transport : 8,30 €

### JEUDI 10 MAI

#### Parc Exflora – Port de Golfe-Juan

Balade détente à travers divers jardins méditerranéens reproduits sur 5 hectares de verdure. La promenade se poursuivra en bord de mer jusqu'au port de Golfe-Juan avec ses accueillants café restaurants.

Départ 13h30 / Retour 17h

Forfait transport : 2 €

### MARDI 22 MAI

#### Excursion à Fréjus

Journée dédiée à la découverte de cette cité habitée depuis plus de 2000 ans et visites culturelles de monuments : l'Amphithéâtre, le Théâtre romain, le Musée archéologique, la cathédrale, le cloître et le Baptistère, le Musée d'histoire locale, et la Chapelle Cocteau.

Déjeuner libre au centre-ville.

Départ 8h / Retour 18h

Forfait visite de monuments : 6,60 €

Forfait transport : 8,30 €



Amphithéâtre de Fréjus

### JEUDI 31 MAI

#### Musée de la Tour d'Antibes

Au cœur du Vieil Antibes, le Musée de la Tour reconstruit un foyer du début du XX<sup>ème</sup> siècle par ses collections de costumes, ustensiles, outils, peintures et photographies. Temps libre pour flâner sur le port ou sur les remparts.

Départ 13h30 / Retour 17h

Forfait transport : 2 €



Ecomusée vivant de La Gaude

### JEUDI 7 JUIN

#### Écomusée vivant de La Gaude

Présentation, dans leurs milieux naturels reconstruits, d'insectes, de batraciens et de reptiles. Visite commentée et guidée du jardin arbres et arbustes de Provence.

Départ 13h / Retour 17h

Entrée Musée : 3 €

Forfait transport : 2 €

### JEUDI 14 JUIN

#### Parc du Plan des Noves

Balade de loisirs sur un plateau façonné par le pastoralisme, au col de Vence, offrant une vue grandiose sur la chaîne du Mercantour.

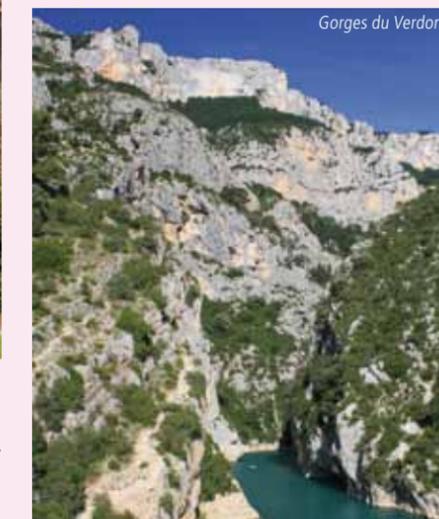
Départ 13h / Retour 17h

Forfait transport : 2 €

### JEUDI 21 JUIN

#### Le Verdon, balade au fil de l'eau

En matinée, visite de Pontavès, village perché sur les contreforts du massif des Bassillons. Déjeuner dans un restaurant en bord de lac et découverte de paysages époustouflants



Gorges du Verdon

des Gorges du Verdon. Journée récréative au lac de Quinson avec balade de 2h en bateau électrique jusqu'à l'entrée de la Grotte aux Chauves-souris.

Départ 8h / Retour 18h

Participation : 34,60 €

Forfait transport : 8,30 €

➔ **Renseignements :**  
6 bis chemin Neuf  
04 92 91 59 70 • [ccas@biot.fr](mailto:ccas@biot.fr)

**Nicole PETRELLI,**  
Adjointe aux Finances,  
au CCAS et à la Santé Publique  
[nicole.petrelli@biot.fr](mailto:nicole.petrelli@biot.fr)



## CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Nous rendons hommage à nos secouristes qui ont été récompensés le 6 janvier par une Médaille de la Ville en remerciement de leur dévouement et de leur action efficace lors des inondations de novembre 2011. Ils étaient également à leurs postes le week-end de *Biot et les Templiers*.

Merci de noter nos prochains rendez-vous. Nous en appelons à votre solidarité :

- **Collecte alimentaire**, le 14 avril, à l'entrée des Carrefour Market de Valbonne et d'Opio.
- **Journées Nationales** du 2 au 9 juin permettant le renouvellement du matériel de secours.
- **Ateliers cuisine** animés par des disciples d'Escoffier et des chefs étoilés, renseignements au 06 23 76 36 36.
- **Initiations aux Premiers Secours** dans les écoles : enseignants et chefs d'établissements sont invités à s'inscrire au 09 63 29 83 62 ou sur [dl.sophia.biot@orange.fr](mailto:dl.sophia.biot@orange.fr).

Nous rappelons que notre **activité vestiaire** est ouverte à TOUS chaque mercredi et samedi de 9h à 12h, 11 rue du Portugon. Les fonds récoltés permettent d'aider les personnes en difficulté de la commune.

Vous avez du cœur, des compétences et un peu de temps à apporter au



service d'une association qui cherche à soulager toute souffrance : devenez bénévole de la Croix-Rouge, vous y serez chaleureusement accueilli.

➔ **Croix-Rouge Française :**  
11 rue du Portugon • 09 63 29 83 62

## ÉCOLE MÉDITERRANÉENNE DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES



Implantée à Biot depuis plus de 20 ans, l'École Méditerranéenne de Chiens Guides d'Aveugles (E.M.C.G.A.) a pour mission d'éduquer les futurs chiens guides qui seront remis gratuitement à tout déficient visuel. L'école est labellisée et membre de la Fédération Internationale des Écoles de Chiens Guides d'Aveugles.

Durant 1 an, tous nos futurs chiens sont confiés à nos familles de tutelle qui prennent en charge la 1<sup>ère</sup> éducation. Cette phase de socialisation se fait en liaison étroite avec les éducateurs. Tous les frais de nourritures et soins vétérinaires sont pris en charge par l'École. Nous sommes en recherche permanente de famille d'accueil (week-ends, vacances ou annuel).

Vers 1 an, le chien revient à l'école et suit une éducation spécialisée. Avec patience, douceur mais aussi fermeté, l'éducateur apprend au chien à obéir aux commandements, à signaler à son maître les obstacles et à trouver le chemin approprié. Le chien retrouve sa famille de tutelle



les week-ends et pendant les vacances de l'éducateur.

Le chien guide est remis gratuitement au déficient visuel qui sera retenu après acceptation de son dossier. Le déficient visuel doit apprendre à connaître son chien, les mots, les gestes et les soins indispensables. Ce passage affectif se fait sous l'œil vigilant de l'éducateur.

➔ **Renseignements :**  
**Christelle Majda, Chargée de Communication :**  
06 71 99 75 74 • 04 97 21 99 05  
**Secrétariat :** 04 97 21 99 05  
**Siège social :** 649, chemin du Plan • 06410 Biot  
04 93 65 08 36



## SPORTS

### UN BIOTOIS MÉDAILLÉ D'ARGENT DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

**Monsieur le Ministre des Sports a décerné en ce début d'année la médaille d'Argent de la Jeunesse et des Sports à Marc Martini.** Ce Biotois a occupé très tôt des responsabilités nationales dans le domaine de la Pêche en Mer. Président du Comité Départemental des Alpes-Maritimes de cette discipline, il est aussi le Président de l'Association des Pêcheurs Plaisanciers d'Antibes. La Ville de Biot lui adresse ses sincères félicitations.



### BIOT ATHLÉTIQUE CLUB

2 médailles d'or et une d'argent

Voici les résultats du Championnat Régional de Gymnastique Aérobic qui a eu lieu à Marignane le 18 février 2012.

**Médaille d'argent :** Poussines Biot - Athlétique Club, 2<sup>ème</sup> place avec la note de 16.550 derrière la garde de Menton 17.150 et devant le Club Gymnique de Bonneveine 14.500. Félicitations à Ophélie, Amélia, Sandy et Jade !

**Médaille d'or :** Benjamines Minimes cadettes - Biot Athlétique Club avec la note de 18.250 devant le Club Gymnique de Bonneveine 14.400. Félicitations à Carla, Amélie, Léa et Élixa.

**Médaille d'or :** Solo H/F Benjamine - Biot Athlétique Club - Héloïse Pionnat.

Un grand merci à Mélissa Martel, leur coach qui a su conduire toutes ces jeunes athlètes à la victoire. Encore une fois, notre petit club biotois est fier de compter des championnes aussi motivées.

Les 24 et 25 mars derniers, nos athlètes ont disputé la suite de ce championnat à Aix-les Bains. Nous vous tiendrons informés des résultats dans le prochain *Biot Infos*.

### USSB

Cette année, le Club s'étoffe encore un peu plus en accueillant de jeunes basketteurs en herbe. 27 enfants se sont inscrits (à partir de 6 ans) et forment deux catégories mini poussins et poussins. C'est un plaisir que d'entraîner ces jeunes mini basketteurs plein d'entrain. **Notre équipe USSB juniors masculins, 2<sup>ème</sup> du Championnat Régional, vient de se qualifier pour le tour de Championnat de France. Nous en sommes très fiers !** Ce championnat a débuté le 10 mars et s'est clôturé par une finale à Paris-Bercy.



#### Composition de l'équipe :

Quentin Pharose, 2m, 19 ans • Maxent Couraut, 2m, 19 ans • Tristan Pothion, 2m03, 19 ans • Dorian Bronn, 1m90, 19 ans • Robin Paratore, 1m90, 19 ans • Khalil Germain, 1m83, 19 ans • Tom Daemers, 1m86, 16 ans • Téou Truffaud, 1m76, 17 ans • Andéa Purdy, 1m74, 19 ans • Paul Merriem, 1m80, 19 ans • Didier Porre, 1m83, 18 ans • Thomas Tronche, 1m84, 16 ans • Franck Gallot, leur entraîneur.

### BOULE AMICALE BIOTOISE

2012 : une année prometteuse

L'assemblée générale du 7 janvier a été un mélange de souvenirs, de regrets, un bilan et beaucoup de projets. M. Dermitt et les élus municipaux ont présenté leurs vœux. M. Calleri, Président de BAB, a fait respecter une minute de silence en mémoire des membres disparus en 2011.

Le Maire a remercié la BAB pour le sport et l'animation du village, notamment à la Saint Julien. Il a conforté le très apprécié Championnat d'Europe des boules carrées ainsi que ses T-shirts : l'initiative doit être poursuivie. En ce qui concerne le Clos, il confirme les propos de Charles Roig prévoyant les travaux indispensables : étanchéité, mise aux normes des circuits électriques, peinture, protection des vitres et portes...

La tenue remarquable des comptes a été soulignée et votée à l'unanimité par l'assemblée générale. Cette dernière a reconduit les mandats des vérificateurs aux comptes.

Le président a remercié tous ceux qui ont facilité la tâche des membres du Bureau, la Ville de Biot, les employés municipaux, la Police Municipale, les sponsors, verriers, Verrerie de Biot et donateurs de sang.



Il se félicite que la BAB, club sportif, soit aussi un lieu de vie dans le village. Il a également présenté le bilan sportif de l'année.

#### LE BUREAU

Membre démissionnaire : M. Lassoued  
Membres sortants au titre des statuts : M. Aconito, M. Hurbain, M. Marro  
Nouveaux candidats : Mme Hurbain, M. Macri  
Résultat du vote : unanimité

Pour la BAB, Claude Hurbain

## CROSS COUNTRY DE LA RINE, UN SUCCÈS ASSURÉ

Les 10 et 11 décembre derniers a eu lieu le Cross Country de La Rine, une compétition de VTT organisée par le Vélo Sprint Biotois.



Ce fut encore un week-end à succès pour le Cross Country de la Rine avec près de 300 vététistes venus se confronter au parcours du parc départemental. Une compétition appréciée même des plus aguerris comme Lionel Ipert, champion de France Master FFC 2011 40-44 ans, qui a fait l'honneur de sa présence. La course phare du week-end fut remportée par Ronan Oppeneau de l'ASM Levens VTT, malgré une excellente entame de Patrice Piérini, coureur du VSB, contraint à l'abandon sur défaillance mécanique.

### Repartir de plus belle en 2012

2011 achevée, le club se concentre sur 2012. Le 8 juillet, les jeunes vététistes partiront un week-end en montagne puis, ce sera la deuxième édition de la course en ligne du Souvenir Pantani et enfin, le Grand Prix des Verriers clôturera l'été, le 18 août lors de la Saint Julien.

Pour terminer, le Cross Country de la Rine aura lieu les 8 et 9 décembre avec, on l'espère, toujours autant d'engouement. Mais, pour celles et ceux qui ne sont pas friands de compétition, les sorties dominicales VTT et Route restent la principale activité du Club. De quoi contenter tous les passionnés.

## DOJO BIOTOIS

La grande forme du Dojo Biotois lui a permis de récolter de très bons résultats en ce début d'année 2012.

En effet, lors du Grand Prix Régional des Benjamins à Mougins, deux Biotois, Faget Batiste et Kerisit Neil ont remporté la victoire avec en prime une sélection dans le groupe Côte d'Azur. Il faut noter aussi lors de cette compétition, la 2<sup>ème</sup> place de Raniguié Stan et la 5<sup>ème</sup> place de Chenillat Maxime. Par ailleurs chez les seniors, il faut féliciter Stéphanie Gallin

pour sa victoire dans la catégorie des plus de 78kg lors du circuit 3<sup>ème</sup> division à Saint Raphaël et la très belle 5<sup>ème</sup> place d'Arnaud Lahousse en moins de 66kg. Enfin, une délégation de 4 judokas biotois a participé au tournoi international de Barcelone (Nicolas Vegezzi, Arnaud Lahousse, Capelle Thibaut et Begonia Perez).

## SOPHIA TENNIS DE TABLE, LE CLUB QUI MONTE

Le Club a changé de nom pour devenir « Sophia Tennis de Table ». Pour l'occasion, un site internet et un logo dynamique et convivial ont été créés à l'image du club.

Depuis le début de l'année, nous avons organisé de très nombreuses manifestations, notamment un tournoi parents/enfants, fin janvier, qui a connu un vif succès avec plus de 40 participants ! Par ailleurs, afin de rendre accessible l'activité aux collégiens de l'Éganaude et de mieux la faire connaître, des tournois gratuits destinés aux jeunes sont programmés tous les lundis, de 17h à 18h30, au gymnase du collège. N'hésitez pas à y inscrire vos enfants. Des tournois adultes sont aussi envisagés dans les prochaines semaines le mardi soir, de 19h à 21h.

Cerise sur le gâteau, notre association a eu le très grand honneur de recevoir jeudi 1<sup>er</sup> mars, le plus grand champion français de tennis de table du siècle, j'ai nommé Jacques Secrétin (Champion du Monde, 6 fois champion d'Europe et 61 fois champion de France). Cette soirée, basée sous le signe de l'insertion avec notamment la présence de nombreux joueurs handicapés, a permis aux jeunes et



aux moins jeunes de faire quelques échanges avec cette légende vivante du ping-pong.

Aymeric Faure

➔ Renseignements : [www.sophiatt.com](http://www.sophiatt.com)

## LES PONEYS DE BIOT

Après les excellents résultats des Championnats de France 2011, les cavalières des Poneys de Biot montent la difficulté d'un cran. Ève Ziliani avec *Jongleur du Sud* passe des épreuves Club 3 au Club 2 en dressage, et des épreuves Club 2 aux Clubs Pony 1 et Élite en hunter. Lucie Rousselin avec *Yakari* reste en Club 2 en dressage et se met au hunter Club 2 et 1. Clémentine Stratman avec *Godzilla* passe des épreuves Club 3 aux épreuves Club 2 en hunter et dressage. Les qualifications pour les Championnats 2012 sont déjà bien avancées :

### • Ève Ziliani sur *Jongleur du Sud* :

- En CSO 90cm : le 04/12/11, 1<sup>ère</sup> /22
- En hunter Club Pony 1 mixte : le 12/02/12, 3<sup>ème</sup>/6
- En dressage Club 2 grand prix : le 12/02/12, 2<sup>ème</sup>/10

### • Lucie Rousselin sur *Yakari* :

- En hunter Club 2 mixte : le 18/12/11, 3<sup>ème</sup>/13
- En hunter Club 2 : le 15/01/12, 1<sup>ère</sup>/13
- En dressage Club 2 grand prix : le 29/01/12, 1<sup>ère</sup>/12



- En Hunter Club 1 : le 29/01/12, 2<sup>ème</sup>/7
- En dressage Club 2 grand prix : le 12/02/12, 1<sup>ère</sup> /10
- En dressage Club 2 préliminaire : le 12/02/12, 1<sup>ère</sup>/4

### • Clémentine Stratman sur *Godzilla* :

- En dressage Club 2 préliminaire : le 29/01/12, 1<sup>ère</sup>/3
- En dressage Club 2 grand prix : le 12/02/12, 4<sup>ème</sup>/10

Bonne chance les filles !

## LE BAC RANDO TOUJOURS EN MARCHÉ !



Au col de Béasse vers Gorblaou

Le beau temps hivernal a permis de belles sorties comme la tête de Pibossan au départ de Léouvet, le mont Féron en partant de Levens, Peira Cava depuis le hameau de Gorblaou.

Après avoir profité de la neige pendant le week-end raquettes à Estenc, et lors des sorties suivantes dans les Préalpes de Grasse, les regards se tournent vers les prochaines destinations lointaines : l'Aveyron, au cœur de l'ensemble des Grands Causses pour le week-end de l'Ascension et la semaine de randonnée, fin juillet, qui se passera en Autriche, dans le Tyrol.

En attendant, les sorties dominicales bimensuelles se poursuivent, le départ se faisant du parking de la Fontanette vers 7h30 en général. Vous pouvez nous rejoindre sur le blog <http://bac-randobiot.blog4ever.com> pour retrouver le détail des randonnées passées et futures.

## LES ACTUALITÉS DE L'A.C.A.M. TEAM

### 2012, la concrétisation de 4 années de construction

Ronan Oppeneau et Enzo Orlando, tous deux partis dans une autre structure qui les aidera à faire évoluer leur carrière sportive, tiennent à remercier l'équipe d'Acam Team pour ces années de succès et de plaisir partagé. Merci à eux et bonne route !

### De nouveaux jeunes nous rejoignent

Faire grandir une nouvelle équipe de jeunes motivés avides de découvrir les parcours variés de la région. Bienvenue à Yann Clément, Tom Rocal et Jérémy Soma. Au programme : stages et épreuves pour se confronter aux autres et vivre des moments intenses en émotion.

Bienvenue aux aîné(e)s riders/euses : Béatrice Allais (VTT marathon-route) nous fait le plaisir d'être notre nouvelle

Vice-présidente, Jean-Marc, Sophie, Alexandre, Jean-Yves. Merci aux anciens ainsi qu'à la Municipalité de Biot pour leur soutien et leur confiance !

**Nos projets :** le maximum de sorties éducatives et sportives. Nous invitons les féminines à nous rejoindre pour des "échappées belles" VTT ou route pour le plaisir et également pour préparer des épreuves de renommée avec l'appui de notre préparateur physique J-Y Sautereau qui donnera des conseils avisés aux intéressé(e)s. Le club, disposant d'un tandem, proposera des sorties en partenariat avec des associations pour non-voyants.

➔ Renseignements : [acamteam@gmail.com](mailto:acamteam@gmail.com) • 06 03 00 84 21  
[www.acamteam.fr](http://www.acamteam.fr) (en cours d'élaboration)

## KARATÉ SHITO RYU

Stage avec Senseï Grairia, 6<sup>ème</sup> DAN

Ce 1<sup>er</sup> stage de karaté, qui s'est déroulé les 7 et 8 janvier, a rassemblé pas moins de 40 personnes et a permis de faire connaître la ville de Biot à des clubs venant de tous horizons (Pyrénées Orientales, Gard, Bouches-du-Rhône, Isère, Grenoble...).

Nos jeunes Karatékas biotois ont pu profiter des conseils d'un expert international ravi de leur motivation et de leur détermination. Ses conseils, prodigués avec générosité et adaptés aux différents publics présents, ont permis à chacun d'y trouver matière à se perfectionner techniquement, pour plus d'efficacité et de bien-être.

Dans un cadre agréable et convivial, ce stage basé sur le partage et l'échange, a fait de ce rendez-vous une belle réussite ; si bien que certains projettent de revenir découvrir Biot et notre département lors des futurs stages.

Rappelons aussi que le karaté, au-delà d'un art de combat, est un réel outil permettant la maîtrise de soi et du rapport aux autres.



Les cours de karaté, au Dojo de Biot, sont adressés à tout public, à partir de 7 ans. Venez essayer vous aussi !

➔ Kokoro Kan

06 59 88 67 39

[www.kokoro-kan.new.fr](http://www.kokoro-kan.new.fr)

## KEIKO RYU AIKIKEN

Le club d'Aïkido de Biot organise prochainement deux stages ouverts à tous les niveaux et à tous les licenciés munis d'une licence en cours de validité (20€ le stage complet / 15€ la demi-journée). Le premier, dirigé par Dominique Boetti, 3<sup>ème</sup> Dan, aura lieu le 14 avril de 16h à 19h et le 15 avril de 9h à 12h. Le second stage, mené par Bernard Guichard, 6<sup>ème</sup> Dan et fondateur du Keiko Ryu Aikiken, se déroulera le 30 juin de 16h à 19h et le 1<sup>er</sup> juillet de 9h à 12h.

Les entraînements ont lieu au Dojo municipal de Biot, route des Dolines, les mercredis de 20h à 22h et les vendredis de 18h30 à 20h.

Nous serons heureux de vous accueillir nombreux pour une découverte de l'Aïkido. Deux cours d'initiation vous seront offerts. L'inscription vous donnera accès aux Dojos de Golfe-Juan et de Coursegoules avec d'autres jours d'enseignement.

➔ Renseignements :

Cyrille • 06 14 09 11 19

Éric • 06 64 95 10 10

Ève • 06 20 42 87 90

## MONIK ET SES ÉLÈVES ONT FÊTÉ LES ROIS

On ne rate pas une occasion de faire la fête avec Monik Hilz !

Après avoir été 1<sup>ère</sup> danseuse à l'opéra de Nancy, elle enseigne la danse classique aux enfants puis aux adultes. Elle dit prendre un réel plaisir à voir les adultes, hommes et femmes, progresser, acquérir beaucoup de grâce et de maintien. C'est grâce à sa grande expérience, que ses cours s'articulent à merveille entre exercices à la barre et au sol.

Si vous ne connaissez pas encore **ses cours de danse classique pour adultes**, profitez de ce printemps pour les intégrer, **la première séance est gratuite**. Pas de problème si vous démarrez en cours d'année : ce qui compte pour elle, c'est que vous preniez du plaisir ! Quel que soit votre âge ou votre niveau, vous allez rapidement accrocher avec cette discipline, source d'aisance physique et de bien-être corporel. **Si vous détestez les grandes salles de sport**, découvrez vite l'ambiance décontractée de ces cours. Ils durent une heure et intègrent des exercices à la barre et au sol. Ils sont dispensés à l'Espace des Arts et de la Culture, 4 jours par semaine, 16h en tout.

➔ Vous pouvez dès maintenant vous renseigner auprès du professeur au 06 20 91 47 91 ou auprès de la Présidente de l'association Terpsichore au 06 15 35 60 26.



# ÉTAT-CIVIL

## ÉLECTIONS : CHANGEMENT DES BUREAUX DE VOTE

Les bureaux de vote de la commune de Biot ont été modifiés et validés par arrêté du Préfet des Alpes-Maritimes en date du 25 août 2011.

### Bureau de vote 1 : MAIRIE - SALLE DES ASSOCIATIONS, 12 Rte de Valbonne

Ch. de Saint Julien • Ch. des Issarts • Ch. de la Bastide • Ch. de la Baume • Ch. du Baou • Imp. Milla

### Bureau de vote 2 : ACCUEIL MAIRIE, 10 Rte de Valbonne

Calade des Migraniers • Calade du Cimetière • Calade Saint Roch • Ch. de l'Olivaie • Ch. de la Gorgue • Ch. de Ronde • Ch. de Roquefort • Ch. des Bâchettes • Ch. des Roses • Ch. Joseph Durbec • Ch. Neuf • Imp. des Roses • Imp. Saint Sébastien • Le Cul de Sac • Le Rondon • Passage de la Bourgade • Passage des Templiers • Passage Saint Roch • Place de l'Église • Place des Arcades • Place Marius Auzias • Place Saint Éloi • Rue Basse • Rue de l'Airette • Rue de la Calade • Rue de la Caroute • Rue de la Poissonnerie • Rue de la Regouaro • Rue des Orfèvres • Rue des Roses • Rue des Tines • Rue du Barri • Rue du Mitan • Rue du Portugal • Rue Plus Basse • Rue Saint Sébastien • Rue Sevoulle • Rue Sous Balcon • Rue Sous Barri • Rue Vieille Boucherie • Traverse Robert Le Veneur

### Bureau de vote 3 : ÉCOLE DE DANSE, Ch. de la Fontanette

Ch. de la Coste • Ch. de la Romaine • Ch. de Saint Pierre • Ch. des Cabots • Ch. des Églantiers • Ch. du Val de Pôme • Ch. Saint Grégoire • Imp. du Val de Pôme • Imp. Camatte • Rte de la Mer • Ch. des Prés

### Bureau de vote 4 : ÉCOLE DE MUSIQUE, Ch. de la Fontanette

Allée des Lauriers • Allée des Lavandes • Allée des Oliviers • Allée du Casaou • Av. des Mimosas • Av. des Orangers • Av. des Pins • Ch. de la Brague • Ch. de la Chèvre d'Or • Ch. de la Fontanette • Ch. de la Passerelle • Ch. de la Valmasque • Ch. de Vallauris • Ch. du Plan • Ch. du Vallon • Ch. Fanton d'Andon • Ch. Muratore • Ch. Saint Jean • Rte d'Antibes • Rte des Clausonnes • Bd des Lentisques

### Bureau de vote 5 : ÉCOLE PRIMAIRE DU MOULIN NEUF, Rte d'Antibes

Allée des Colibris • Av. des Alouettes • Av. des Arbousiers • Av. des Chênes Verts • Av. des Cyprès • Av. des Eucalyptus • Av. des Fauvettes • Av. des Hirondelles • Av. des Mésanges • Av. des Pinsons • Av. des Platanes • Bois-Fleuri • Bd de la Source • Imp. des Rossignols • Rte de l'Agasse

### Bureau de vote 6 : MAIRIE ANNEXE, Av. Roumanille

Av. Roumanille • Av. Saint Philippe • Rte des Chappes • Rte des Colles • Rte des Dolines • Rte des Lucioles • Rue Henri Poincaré

### Bureau de vote 7 : SERVICES TECHNIQUES, Av. du Jeu de la Baume

Av. du Jeu de la Baume • Ch. des Aspres • Ch. des Combes • Ch. des Hautes Vignasses • Ch. des Vignasses

### Bureau de vote 8 : ÉCOLE MATERNELLE DU MOULIN NEUF, Rte d'Antibes

Rte de Valbonne • Ch. des Soulières • Ancien Chemin de Grasse • Ch. de la Rine

➔ Renseignements : Service Élections • 04 92 91 55 81



### DATES À RETENIR :

- Élections présidentielles : les 22 avril et 6 mai 2012
- Élections législatives : les 10 et 17 juin 2012

**Sylvie SANTAGATA**

1<sup>ère</sup> adjointe au Maire  
déléguée au Personnel, à la Population et à  
la Vie Associative  
Conseillère Générale Suppléante  
[sylvie.santagata@biot.fr](mailto:sylvie.santagata@biot.fr)



## RECENSEMENT MILITAIRE

Il s'agit d'une formalité obligatoire pour tous les jeunes français âgés de 16 ans (fille et garçon) pour se présenter aux concours et aux examens publics. Il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté et inscrit d'office sur les listes électorales à ses 18 ans. Ce document est gratuit, le délai d'obtention est d'une semaine.

### Quand se faire recenser ?

- Les jeunes Français de naissance : dans les 3 premiers mois qui suivent le jour de leurs 16 ans et jusqu'à 25 ans.
- Les jeunes devenus Français : entre 16 et 25 ans, et dans le mois qui suit l'acquisition de la nationalité française.

### Comment se faire recenser ?

Le jeune mineur peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents. À partir de 18 ans il devra faire la démarche seul. Il doit se présenter à la Mairie (principale ou annexe) de son domicile avec l'original et la photocopie des documents suivants :

- une pièce d'identité française,
- le livret de famille (parents et tous les enfants),
- un justificatif de domicile,
- la fiche de renseignement de recensement militaire (donnée par la Mairie).

Si le jeune est atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et qu'il souhaite être dispensé de la Journée Défense et Citoyenneté, il doit présenter sa carte d'invalidité ou un certificat médical délivré par un médecin agréé auprès du Ministère de la Défense.



### À noter :

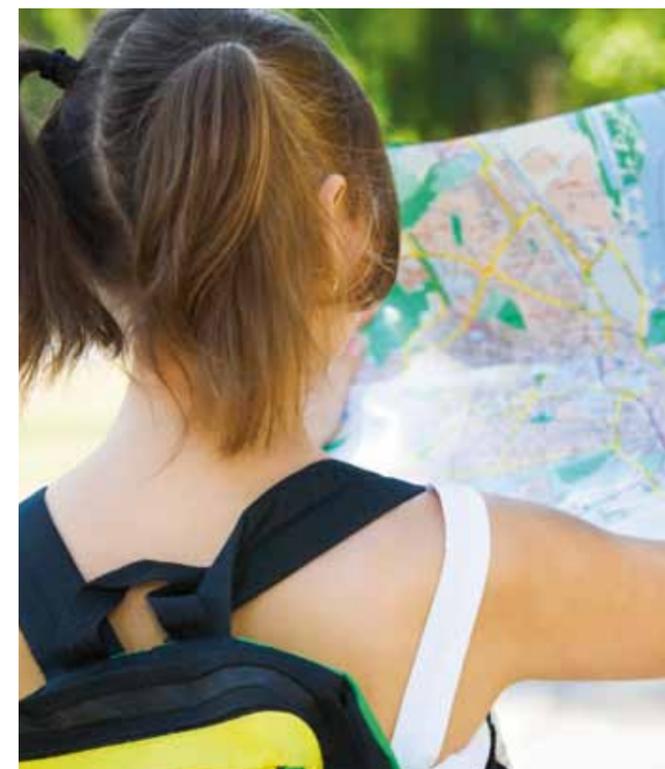
En cas d'absence de recensement militaire dans les délais, le mineur est en irrégularité, et serait sanctionné par le fait :

- de ne pas participer à la Journée Défense et Citoyenneté,
- de ne pas être inscrit sur les listes électorales à 18 ans,
- de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (baccalauréat ou permis de conduire...) avant l'âge de 25 ans.

La Mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

## AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Ce document permet à un mineur de voyager dans un pays de l'Union Européenne sans être accompagné d'une personne titulaire de l'autorité parentale. Ce document est gratuit, le délai d'obtention est d'une semaine.



### Dans quels cas peut-on l'obtenir ?

- Le mineur est de nationalité française.
- Il voyage sans une personne titulaire de l'autorité parentale.
- Il possède une carte nationale d'identité en cours de validité.
- Il ne possède pas de passeport.
- Il voyage dans un pays de l'Union Européenne, ou dans un département d'Outre-Mer.

### Comment l'obtenir ?

Le demandeur doit détenir l'autorité parentale et se présenter à la Mairie (principale ou annexe) de son domicile avec l'original et la photocopie des documents suivants :

- la carte nationale d'identité du mineur (en cours de validité),
- une pièce d'identité du parent,
- le livret de famille (parents et enfant concerné),
- un justificatif de domicile (récent),
- en cas de divorce, le jugement définitif avec mention de l'autorité parentale,
- en cas de séparation, une attestation manuscrite de l'autre parent autorisant à faire l'autorisation de territoire, avec la copie de sa pièce d'identité,
- l'imprimé à compléter par le parent (donnée par la Mairie).

### À noter :

L'autorisation de sortie de territoire n'est pas exigée en France métropolitaine (Corse incluse). Par ailleurs, en dehors de l'Europe, le passeport est obligatoire.

## MON.SERVICE-PUBLIC.FR

Développé en 2009 par la Direction Générale de la Modernisation de l'État, [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr) est conçu pour faciliter l'utilisation des démarches en ligne et simplifier la relation des usagers avec l'administration. Il vise à donner de la cohérence à l'offre croissante de services en ligne grâce à un réseau d'une quinzaine de services publics partenaires, principalement issus de la sphère sociale.

### Mon.service-public.fr, c'est :

- Une réalisation rapide et un suivi facile de vos démarches
- Un mot de passe unique pour tous vos comptes administratifs
- Un espace de stockage sécurisé pour vos documents
- Des informations personnalisées sur vos droits et démarches

### Des formulaires interactifs tels que :

- La déclaration de changement de nom et de coordonnées
- La demande d'inscription sur les listes électorales
- Le recensement citoyen obligatoire

### Des services mis en place en 2012 :

- La déclaration de perte et de renouvellement de papiers
- La déclaration de revenus
- Le partenariat avec le Pôle Emploi



## CARNET

### NAISSANCES

Anaëlle ORIANNE - LE GUELVUIT, née le 30 octobre 2011  
 Gabriela Élise CABRERA, née le 12 novembre 2011  
 Madé FOREST, née le 17 novembre 2011  
 Léa GRISS, née le 22 novembre 2011  
 Manon SCHARLY, née le 2 décembre 2011  
 Naëly PEREIRA, née le 7 décembre 2011  
 Tom RUGGERO, né le 24 décembre 2011  
 Mario Auguste Son ITALIANO, né le 24 décembre 2011  
 Pauline TORRELLI, née le 31 décembre 2011  
 John Daniel DOLDEN, né le 7 janvier 2012  
 Élisabeth PARIS, née le 8 janvier 2012  
 Zélie ANDRE, née le 9 janvier 2012  
 Noah ANDRE, né le 9 janvier 2012  
 Clément GRENNÉ, né le 14 janvier 2012  
 Théodore TAUREL, né le 16 janvier 2012  
 Émilie VASSEUR, née le 19 janvier 2012  
 Spencer Anderson THOMAS, né le 28 janvier 2012

### DÉCÈS

M. Alain TORRELLI, né le 26 octobre 1933, décédé le 15 décembre 2011  
 Mme veuve Claudine MOREL, née HIESSE le 9 mai 1934, décédée le 17 décembre 2011  
 M. Bernard NIESOR, décédé le 4 janvier 2012  
 Mlle Mathilde SECKLER, née le 22 septembre 1998, décédée le 22 janvier 2012  
 Mme Delphine ROULETTE, née DESANSFANS le 10 septembre 1973, décédée le 23 janvier 2012  
 M. Christophe PRÉVE, né le 18 septembre 1971, décédé le 23 janvier 2012



Mme veuve Lucie GOSLINO, née DALMASSO le 26 juin 1915, décédée le 30 janvier 2012  
 M. Raymond JOLEAUD, né le 5 décembre 1929, décédé le 15 février 2012

## REMERCIEMENTS

Lou Roulette ainsi que son papa Laurent tiennent à remercier toutes les personnes qui les ont soutenus moralement et financièrement dans cette terrible épreuve. Merci à tous.

# NOUVEAU À BIOT

## UN BAR À SOUPE POUR MANGER AUTREMENT

Mireille Ruatta, une authentique Biotoise pour qui le « bio » a toujours été une évidence, a ouvert en novembre dernier un bar à soupe à son image. Soucieuse de faire partager ses valeurs simples et naturelles, elle propose une cuisine saine, abordable et entièrement végétale : soupes ou salades du jour originales, tartes salées aux parfums de Provence, et quelques douceurs... Elle prépare ses recettes le matin même avec des légumes frais bio, en priorité ceux de l'agriculteur biologique chez qui elle a installé son camion « Tub » des années 70. Elle vous accueille ainsi à l'orée de Sophia Antipolis, sous une serre agricole pour un déjeuner sain et à moindre coût. Ainsi, vous pouvez déguster une soupe + pain, une tarte salée et un dessert pour 9€. Du lundi au vendredi, de 11h à 14h30.

■ La Cuisine du Jardin • 5067 route du Parc



## INFIRMIÈRE D.E.



Alexandra Diez, diplômée d'état en Soins Infirmiers depuis douze ans, est spécialisée en Anesthésie des Instituts Niçois. Elle exerce son activité sur rendez-vous et se déplace à domicile ou sur votre lieu de travail tous les jours, dimanche, jours fériés ainsi que pour les urgences.

Sa formation et son parcours professionnel hospitaliers (dans des services de réanimation, greffe rénale, blocs opératoires - d'urgence/adultes/enfants...) lui ont permis d'acquérir la maîtrise des compétences de tous types de soins : nursing, pansements, injections, nutrition entérale-parentérale, chimiothérapie, pathologies chroniques... et ainsi la prise en charge globale de la personne.

■ Elle reste à votre disposition pour tous renseignements au 06 35 46 36 73.

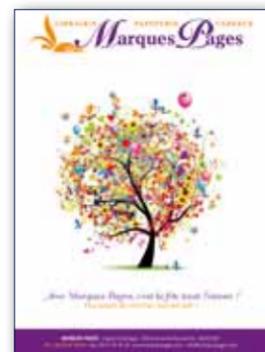
## L'ATELIER TARA



Anelore Rivera, photographe diplômée des Beaux-Arts et Art thérapeute certifiée par l'État, intervient depuis 6 ans au sein d'associations, d'entreprises, de centres sociaux, d'hôpitaux et d'écoles. Cette artiste complète propose trois activités à l'extérieur ou au sein de son atelier. Tout d'abord, à travers l'expression plastique, elle vous propose de découvrir ou de vous perfectionner dans différentes techniques (dessin, peinture, ateliers créatifs, etc.). Ensuite, elle organise des ateliers photographiques comprenant : cours et stages photo (argentique et numérique), retouches numériques, réalisation de book... Enfin, elle pratique l'Art-Thérapie permettant l'expression de ses émotions et de son état d'être à travers des outils artistiques variés et adaptés.

■ L'Atelier Tara  
707 Les Orangers, chemin de la Chèvre d'Or • 06 59 96 70 75  
www.lateliertara.net • lateliertara@gmail.com

## AVEC MARQUES PAGES C'EST LA FÊTE TOUTE L'ANNÉE !



Au cœur de l'Espace Saint Philippe, cette boutique est connue pour la bonne humeur qui y règne. Véritablement tournée vers la satisfaction du client, Carine vous propose des articles de qualité à des prix compétitifs. Originellement spécialisée dans la librairie, la papeterie, les cadeaux et la carterie, elle diversifie son activité dans la vente d'accessoires de fête. Marques Pages va ainsi au-delà de la préparation de la rentrée scolaire et vous accompagne à travers tous les rendez-vous festifs de l'année. Vous y trouverez tout pour réussir un goûter d'anniversaire : invitations,

ensembles de table, ballons, banderoles, déguisements... Votre enfant sera le roi de la fête !

Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 19h et le samedi de 10h à 13h.

■ Marques Pages  
Espace St Philippe • 200 avenue de Roumanille  
04 93 67 00 47  
www.marquespages.com  
info@marquespages.com

## ANTIPOLIS SERRURERIE

Depuis décembre 2011, un couple de serruriers s'est installé sur Sophia Antipolis. Didier Hedspat, diplômé des écoles de coffre-fort de Fichet-Bauche Paris et Léopold II à Zurich, a rencontré Florence Génovèse originaire d'Antibes. De leur union est née « Antipolis Serrurerie » dont elle est la gérante. Serrures de sécurité, portes blindées, ouverture de portes et de coffres-forts sont leurs spécialités. Avec sérieux et efficacité, ils proposent un service 24h/24 et 7jours/7.

■ antipolis.serrurerie@gmail.com • 06 76 27 70 73

## DU NOUVEAU À LA POTERIE PROVENÇALE

La Poterie Provençale ouvre ses portes à des artistes. Après un parcours atypique, Hélène Giacalone s'est lancée dans la création d'un atelier de modelage / sculpture depuis décembre 2011 dans ce lieu chargé d'histoire et doté d'une tradition artisanale et artistique ancestrale.

C'est à travers la terre, matériau noble, qu'elle exprime sa sensibilité, sa sensualité et projette sa perception des mouvements du corps. Hélène vous accueille pour découvrir et partager sa passion du mardi au vendredi à partir de 18h, le samedi après-midi et le lundi toute la journée. Elle propose également des cours et des stages en initiation ou perfectionnement en modelage.

■ Hélène Giacalone • Helene.giacalone@live.fr • 06 59 37 95 67



## RESTAURANT L'Ô VIVE



Depuis mars 2011, Julien Mallet et Karim Basso vous accueillent dans le cadre chaleureux de l'Ô Vive, restaurant situé aux abords de la Brague. Saveurs du Sud, mets italiens et produits régionaux s'invitent à votre table pour un repas généreux à petit prix. Tous les midis, le chef affiche à la carte plusieurs plats du jour à 10€ que vous pourrez agrémenter, en fonction de vos envies, d'un dessert et d'un café pour une formule à 15€. Une terrasse ensoleillée et un parking privatif sont également à votre disposition pour profiter, dans un cadre agréable, de votre pause gourmandise.

Ouvert tous les jours, midi et soir, en saison.

■ Restaurant l'Ô Vive • 329 Route d'Antibes • 04 93 65 07 83

## SQUAT ARTISTIQUE CHEZ GABEL



À partir du 6 avril, le sous-sol de l'incontournable magasin Gabel, Place de Gaulle est habité par l'art.

L'art représenté par des peintres et des sculpteurs déjà reconnus : Arman, Dali, Tobiasse, Venard, Peynet...

L'art de quelques-uns de nos artistes biotois : M. Polisset, J. Coville...

Mais aussi l'art par des artistes coup de cœur de la galerie : squatteurs d'espaces et de supports, verriers, photographes, tagueurs et bien d'autres au fil de l'été...

Tous les amateurs d'art pourront y trouver leur bonheur sous la forme d'un dessin original, d'une lithographie ou d'une œuvre plus conséquente. L'inauguration aura lieu le 6 avril à partir de 18h30. Venez nombreux.

■ Galerie Gabel  
28 rue St Sébastien • 06 10 81 47 90  
www.galeriegabel.com • galeriegabel@hotmail.fr

## EGER.M, UNE GALERIE DÉDIÉE À NOVARO ET AUX BIOTOIS



À la suite de la fermeture de la Galerie Novaro qu'il a tenu plusieurs années, Gilles d'Agincourt décide d'ouvrir sa propre galerie. Depuis décembre dernier, il propose au 2 rue Saint Sébastien les œuvres du maître verrier et d'une quinzaine de Biotois et d'Azuréens. Il y sélectionne tous types d'objets qui méritent selon lui d'être exposés : on y retrouve donc un casque de moto en bambou à côté d'un Novaro, d'une peinture, d'une sculpture en bronze ou en terre cuite...

À l'image de son parcours, l'art se mêle à l'atypique. En effet, il commence sa carrière comme courtier en assurance spécialisé en objets d'art, passe par la banque et la décoration pour revenir vers sa passion : la vente d'art. Fermée le lundi.

■ Galerie Eger.M  
2 rue St Sébastien • 06 22 65 66 06  
gpmgda@hotmail.fr

## PETITES ANNONCES



■ Vends veste 3/4 en cuir marron neuve taille XXXL 180 €. Tél. : 06 80 07 70 82.

■ Vends bureau en bois neuf ergonomique Ikea Galant 150€ (160cm x 120cm), haut modulable 60-90 cm. Contact : avendrebiot@gmail.com.

■ Cause déménagement, vends canapé cuir 2 places + 1 fauteuil assorti. État neuf, très beau cuir entièrement capitonné Chesterfield, couleur vert anglais, pieds boules, cédé 1200€. Photos sur demande. Vends également des vêtements enfants fille 2 à 12 ans, chaussures, bottes diverses pointures et des vêtements pour femmes du 36 au 38. Tél. : 06 29 66 49 31.

■ Vends four de thermoformage, construit par Delta. Thermique, en très bon état, secteur 220 avec armoire de régulation, puissance 4kw. Sa taille intérieure est de 23cm x 53cm. On peut aussi l'utiliser pour la céramique. Vends aussi anciennes baguettes de verre (peintes avec de

l'oxyde de rubis) : rouges, vertes jaunes et blanches en opalines (donne échantillons pour essai). Tél. : 06 66 42 92 73 • valihofle@gmail.com.

■ À vendre : piano droit d'étude récent marque Hoffmann's laqué Acajou. Prix 250€. Tél. : 06 87 06 74 02.

■ Vends nombreuses cassettes enfants et disques vinyles 33, 45 et 78 tours ainsi que 155 balustrés, 37 mains courantes et 2 piliers complets. Prix très intéressants.

Vends également guitare classique neuve Yamaha 120€ (prix d'origine 160€) avec sa housse de protection neuve marque Tobago 40€ (prix d'origine 55€) + 1 partition 20€. Cause double emploi. Tél. : 06 59 49 29 99.

■ Vends bureau Fly 45€, décor hêtre naturel, dimensions : 74cm (hauteur) x 108cm (longueur) x 58cm (profondeur), tiroir coulissant pour clavier + 1 placard avec une étagère. Tél. : 06 20 26 43 00.

## LES MÉDAILLÉS MILITAIRES

Les Médaillés Militaires d'Antibes, Biot et Vallauris organisent en mai un voyage à la maison de vacances et de retraite à Hyères. Au programme : visite des Calanques de Cassis et repas dansant à la Maison de Retraite.

➔ Roger Reix, Président : 04 93 33 50 43

### On vous répond

**Des Biotois ont manifesté leur inquiétude à la Mairie, suite à l'abattage de certains arbres dans notre commune. Nous vous répondons sur ces cas particuliers :**

#### • Le complexe sportif Pierre Operto

Une vingtaine d'arbres a été abattue (et non pas une soixantaine comme certains le font croire) conformément à l'autorisation de défrichage du permis de construire et au devis de l'entreprise concernée. Toutefois, ce projet, voté à l'unanimité devant le Conseil Municipal du 24 juin 2010, prévoit la plantation de 75 arbres de différentes variétés afin de renforcer la couronne végétale du socle rocheux.

#### • Le pin de la Place Marcel Camatte

Le Service Espaces Verts a procédé en mars dernier à l'abattage du pin parasol de la « Place Marcel Camatte » située derrière l'église. En effet, il présentait de nombreux risques, notamment pour les enfants et les personnes à mobilité réduite : foyer de chenilles processionnaires non-éradiqué malgré deux traitements, racines détériorant le sol et pouvant entraîner des chutes, inclinaison du tronc de plus en plus importante, branches délogant les tuiles des bâtiments limitrophes lors de bourrasques de vent, aiguilles de pins bouchant les chéneaux... Consciente de l'importance des arbres sur notre territoire et de l'ombrage généré par ce pin, la Municipalité a choisi de replanter un mûrier platane stérile pour éviter les nuisances liées aux fruits de l'arbre.

Ainsi, nous apportons un soin particulier à la valorisation des espaces verts de notre ville, tant aux arbres, au fleurissement qu'à l'aménagement paysager d'équipements urbains.

## NUMÉROS UTILES

### ■ MAIRIE DE BIOT

8/10 route de Valbonne  
Adresse postale :  
Ville de Biot - BP 339  
06906 Sophia Antipolis Cedex  
**Standard : 04 92 91 55 80**  
Fax : 04 93 65 18 09  
Email : accueil@biot.fr - www.biot.fr  
Horaires : du lundi au vendredi  
**9h à 12h30 - 13h30 à 17h**

### ■ SERVICES ADMINISTRATIFS

Mairie de Biot  
**Horaires d'ouverture au public :**  
**du lundi au vendredi**  
**8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h**

### ■ DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

04 92 91 55 91 - dgs@biot.fr

### ■ CABINET DU MAIRE

04 92 91 55 87 - cabinet-maire@biot.fr

### ■ RESSOURCES HUMAINES

04 92 91 55 86 - drh@biot.fr  
Recrutement : recrutement@biot.fr

### ■ COMMUNICATION

04 92 91 55 95 - infos@biot.fr

### ■ ÉVÉNEMENTIEL

04 93 65 78 08 - evenements@biot.fr

### ■ FINANCES

04 92 91 55 94 - finances@biot.fr

### ■ POPULATION ET CITOYENNETÉ,

#### ÉTAT-CIVIL

Horaires d'ouverture au public :  
du lundi au vendredi

**9h à 17h non-stop**  
04 92 91 55 81 - etat-civil@biot.fr

### ■ SERVICES TECHNIQUES

**700 av du Jeu de la Baume**  
04 93 65 12 21 - techniques@biot.fr

### ■ URBANISME / ENVIRONNEMENT

04 93 65 78 89 - urbanisme@biot.fr

### ■ OFFICE DE TOURISME

**46, rue Saint Sébastien**  
**TOURISME, DÉV. ÉCONOMIQUE,**  
**COMMERCE, ARTISANAT, FISAC**  
Renseignements et horaires :  
04 93 65 78 00 • Fax : 04 93 65 78 04  
tourisme@biot.fr  
www.biot-tourisme.com

### ■ MAIRIE ANNEXE DE BIOT-SOPHIA ANTIPOLIS

Espace Commercial Saint Philippe  
Avenue Roumanille  
04 92 90 49 10 • Fax : 04 92 90 93 79  
Email : accueil@biot.fr

du lundi au vendredi de 9h à 17h non-stop

### ■ POPULATION ET CITOYENNETÉ, ÉTAT-CIVIL

du lundi au vendredi  
9h à 17h non-stop  
04 92 90 49 10 - etat-civil@biot.fr

### ■ GUPII

04 92 90 93 70 - www.biot.fr  
gupii@biot.fr

### ■ SOLIDARITÉ / AIDES

#### - CCAS

6, bis chemin Neuf  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h  
04 92 91 59 70 - ccas@biot.fr

#### - AVIE - 04 93 65 29 88

#### - ASSISTANTE SOCIALE

04 92 91 59 79

#### - LOGEMENT EMPLOI

04 92 91 59 75  
vie-sociale@biot.fr

#### - MISSION LOCALE

04 92 91 79 74

### ■ JEUNESSE / SPORTS & LOISIRS

Mairie de Biot  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

#### - AFFAIRES SCOLAIRES

04 92 91 52 11  
affaires-scolaires@biot.fr

#### - PETITE ENFANCE

04 92 91 59 72  
petiteenfance@biot.fr

#### - JEUNESSE ET SPORT

302, route d'Antibes  
04 92 38 17 90  
lundi, jeudi, vendredi de 14h à 18h  
et mardi de 14h à 17h.  
Sauf mardi matin et vacances scolaires  
jeunesse@biot.fr • sports@biot.fr

#### - CLSH E. OLIVARI

04 92 38 07 60 • Fax : 04 92 38 17 19

#### - CRÈCHE FAMILIALE / MULTI ACCUEIL

04 92 91 59 72

#### - ÉCOLE EUGÈNE OLIVARI

04 92 38 17 17

#### - ÉCOLE SAINT ROCH

Maternelle : 04 93 65 05 88  
Elémentaire : 04 93 65 05 82

#### - ÉCOLE MOULIN NEUF

Maternelle : 04 93 65 53 24  
Primaire : 04 93 65 53 23

#### - ÉCOLE PAUL LANGEVIN

04 93 65 12 81

### ■ COLLÈGE DE L'ÉGANAUDE

04 97 23 42 20

### ■ COLLÈGE NIKI DE SAINT PHALLE

04 92 91 51 30

### ■ COLLÈGE DE LA FONTONNE

04 93 33 42 65

### ■ CENTRE INTERNATIONAL DE VALBONNE

04 92 96 52 00

### ■ LYCÉE DE VALBONNE

#### SOPHIA ANTIPOLIS

04 97 97 33 00

### ■ CULTURE

#### ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

Chemin de la Fontanette  
04 93 65 07 02 • Fax : 04 93 65 73 77  
Du lundi au vendredi 9h-19h  
Un samedi sur deux 9h-14h  
Fermé pendant les vacances scolaires  
eac@biot.fr

#### BIBLIOTHÈQUES

bibliotheques@biot.fr  
- **GEORGE SAND** - Place de l'Eglise  
04 93 65 57 99 (Tél/Fax)  
Mardi : 9h30 à 12h - 15h à 18h30  
Mercredi : 9h30-18h  
Samedi : 9h30 à 12h - 14h à 18h

#### - SAINT EXUPÉRY

40, avenue St Philippe  
04 93 65 24 54  
Mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30  
Mercredi : 9h30-18h30  
Samedi : 9h30-12h30

### ■ URGENCES / SECOURS

#### POLICE MUNICIPALE

Espace Commercial Saint Philippe - Avenue Roumanille  
04 92 90 93 80 • Fax : 04 93 65 01 12  
police-municipale@biot.fr

#### GENDARMERIE

04 93 65 22 40 - Urgences 17

#### SAPEURS POMPIERS - Urgences 18

112 (n° européen à partir d'un mobile)

#### ASSISTANCES MÉDICALES - Urgences 15

#### CENTRE ANTI POISON

04 91 75 25 25

#### DIVERS

**ENCOMBRANTS** (RDV obligatoire et gratuit)  
**CASA** - 04 92 19 75 00

#### DÉCHETTERIES

• **Antibes** - 04 92 91 92 99  
• **Valbonne** - 04 93 12 35 60  
• **Vallauris** - 04 92 38 06 11  
• **La Colle sur Loup** - 04 93 32 94 85

➔ Retrouvez tous les contacts  
sur [www.biot.fr](http://www.biot.fr)

# AGENDA



## Expositions

Du 31 mars au 28 mai  
**Accrochage « Léger et la couleur dans l'espace »**  
 Musée national Fernand Léger

Du 13 avril au 27 mai  
**Exposition « Regards Croisés »**  
 Office de Tourisme

Du 21 avril au 26 octobre  
**Exposition « 3 dates, 3 céramistes, 3 profils »**  
 Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises

Du 1<sup>er</sup> au 26 juin  
**Exposition « Baz'Art »**  
 Office de Tourisme

Du 12 juin au 10 juillet  
**Exposition « 10 ans d'illustration à Biot »**  
 Bibliothèque St Exupéry

Du 23 juin au 8 octobre  
**Exposition « Exils, réminiscences et nouveaux mondes »**  
 Musée national Fernand Léger

**Toutes les informations sur les événements en cours et à venir sur [www.biot.fr](http://www.biot.fr)**

## Tous les mardis

- De 8h à 13h, marché hebdomadaire, centre historique
- De 15h30 à 17h, permanence de la conciliatrice de justice sur rendez-vous au 04 92 91 55 81

## Tous les mercredis

De 13h30 à 16h, permanence de la sécurité sociale en Mairie sauf durant les vacances scolaires.

## Tous les jeudis

De 16h30 à 20h30, marché bio, esplanade de l'Espace Saint Philippe

## Chaque mercredi et samedi matin de 10h à 12h

Permanence de la Croix-Rouge Française de Sophia Biot Valbonne  
 Rue du Portugal - 09 63 29 83 62  
 Merci à tous de votre générosité

## Le 3<sup>ème</sup> lundi du mois

Permanence de l'ADIL 06 (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement des Alpes-Maritimes) au CCAS, de 13h30 à 16h.

## Mercredi 4 avril

- Atelier d'écriture Seniors, 14h-16h – Bibliothèque G. Sand

## Samedi 7 avril

- Cuisson de vos plats et atelier pain, 14h – Four Communal É. Cheval  
 - Chasse aux œufs, 14h30-17h – Jardin F. Mistral

## Dimanche 8 avril

- Cuisson de vos plats, 9h-15h – Four Communal É. Cheval

## Mardi 10 avril

- Atelier d'illustration Adultes, 20h-23h – Bibliothèque G. Sand

## Mercredi 11 avril

- Atelier d'écriture Seniors, 14h-16h – CCAS

## Jeudi 12 avril

- Conférence « *La Joconde aux clefs* », 19h – Musée national Fernand Léger

## Vendredi 13 avril

- Séances de cinéma (4€), 18h et 20h30 – Espace des Arts et de la Culture (EAC)  
 - Vernissage de l'exposition « *Regards Croisés* », 18h30 – Office de Tourisme

## Samedi 14 avril

- Comité de lecture, 10h – Bibliothèque St Exupéry

## Mercredi 18 avril

- Atelier d'écriture Seniors, 14h-16h – Bibliothèque G. Sand

## Samedi 21 avril

- Vernissage de l'exposition « *3 dates, 3 céramistes, 3 profils* », 11h – Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises

## Dimanche 22 avril

- Élections présidentielles, 8h-20h

## Mardi 24 avril

- Atelier d'illustration Adultes, 20h-23h – Bibliothèque G. Sand

## Mercredi 25 avril

- Atelier d'écriture Seniors, 14h-16h – CCAS

## Samedi 28 avril

- Permanence du Maire sans rendez-vous, 8h-12h – Mairie Principale  
 - Conférence Arezzo, 16h30 – Salle des Associations

## Dimanche 29 avril

- Cérémonie de la Journée Nationale de

la Déportation, 11h30 – Monument aux Morts, rue St Sébastien

## Mercredi 2 mai

- Atelier d'écriture Seniors, 14h-16h – Bibliothèque G. Sand

## Samedi 5 mai

- Cuisson de vos plats et atelier foccacias, 14h – Four Communal É. Cheval

## Dimanche 6 mai

- Pèlerinage à la Garoupe, 7h30-13h  
 - Élections présidentielles, 8h-20h  
 - Cuisson de vos plats, 9h-15h – Four Communal É. Cheval

## Mardi 8 mai

- Commémoration de l'anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, 9h30 – Monument aux Morts, rue St Sébastien  
 - Atelier d'illustration Adultes, 20h-23h – Bibliothèque G. Sand

## Mercredi 9 mai

- Atelier d'écriture Seniors, 14h-16h – CCAS

## Jeudi 10 mai

- Réunion publique Moustique Tigre, 18h – Salle des Associations

## Samedi 12 mai

- Fête du Pain, 9h-17h – Four Communal É. Cheval  
 - Biot Nature et Environnement, 10h-19h – Centre historique  
 - Concert de musiques actuelles, 17h – EAC

## Dimanche 13 mai

- Fête du Pain, 9h-17h – Four Communal É. Cheval  
 - Biot Nature et Environnement, 10h-19h – Centre historique

## Mercredi 16 mai

- Atelier d'écriture Seniors, 14h-16h – Bibliothèque G. Sand

## Samedi 19 mai

- Conférence « *Strindberg : un auteur, une pièce* », 15h30 – Salle des Associations  
 - Une nuit au musée, 21h – Musée national Fernand Léger

## Dimanche 20 mai

- Vide grenier, 7h-20h – Parking de la Fontanette

## Mercredi 23 mai

- Atelier d'écriture Seniors, 14h-16h – CCAS

## Samedi 26 mai

- Comité de lecture, 10h – Bibliothèque St Exupéry  
 - Biot à Musiques, 19h – Jardin F. Mistral

## Mardi 29 mai

- Atelier d'illustration Adultes, 20h-23h – Bibliothèque G. Sand

## Mercredi 30 mai

- Spectacle de théâtre, 20h30 – EAC

## Vendredi 1<sup>er</sup> juin

- Vernissage de l'exposition « *Baz'Art* », 18h – Office de Tourisme

## Samedi 2 juin

- Faites vos jeux, 9h30 – École Olivari  
 - Nettoyage de Printemps, 9h-12h – Départ parking de la Fontanette  
 - Cuisson de vos plats et atelier palets aux raisins, 14h – Four Communal É. Cheval  
 - Biot à Musiques, 18h30 – Jardin F. Mistral  
 - Festival des Heures Musicales, 21h – Maison du Cœur

## Dimanche 3 juin

- Cuisson de vos plats, 9h-15h – Four Communal É. Cheval

## Mardi 5 juin

- Atelier d'illustration Adultes, 20h-23h – Bibliothèque G. Sand

## Mercredi 6 juin

- Atelier d'écriture Seniors, 14h-16h – Bibliothèque G. Sand  
 - Spectacle de théâtre, 19h30 – EAC

## Jeudi 7 juin

- Musibus de la Médiathèque Départementale, 9h – Place de Gaulle

## Vendredi 8 juin

- Spectacle de théâtre, 20h30 – EAC

## Samedi 9 juin

- Don du sang, 10h-14h – Clos de boules  
 - Au Fil des Papiers, 10h-18h – Bibliothèque G. Sand  
 - Biot à Musiques, 19h – Jardin F. Mistral  
 - Spectacle de théâtre, 20h30 – EAC

## Dimanche 10 juin

- Élections législatives, 8h-20h  
 - Festival des Heures Musicales, 21h – Maison du Cœur

## Mercredi 13 juin

- Atelier d'écriture Seniors, 14h-16h – CCAS  
 - Spectacle de théâtre, 19h – EAC

## Samedi 16 juin

- Journée du Patrimoine de Pays, 10h-18h – Centre historique  
 - Cuisson de vos plats et atelier pizzas, 14h – Four Communal É. Cheval  
 - Biot à Musiques, 18h30 – Jardin F. Mistral  
 - Festival des Heures Musicales, 21h – Maison du Cœur

## Dimanche 17 juin

- Journée du Patrimoine de Pays, 10h-18h – Centre historique  
 - Cuisson de vos plats et atelier foccacias, 14h – Four Communal É. Cheval

## Lundi 18 juin

- Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle – Monument aux Morts, rue St Sébastien

## Mardi 19 juin

- Atelier d'illustration Adultes, 20h-23h – Bibliothèque G. Sand

## Mercredi 20 juin

- Atelier d'écriture Seniors, 14h-16h – Bibliothèque G. Sand  
 - Spectacle de théâtre, 19h30 – EAC

## Jeudi 21 juin

- Fête de la Musique, dès 18h – Centre historique

## Vendredi 22 juin

- Kermesse du Moulin Neuf, 18h – École du Moulin Neuf

## Samedi 23 juin

- Comité de lecture, 10h – Bibliothèque St Exupéry  
 - Kermesse de l'école Olivari, 15h – École Olivari  
 - Feu de la Saint Jean, 20h-23h – Jardin F. Mistral

## Dimanche 24 juin

- Festival des Heures Musicales, 21h – Maison du Cœur

## Mercredi 27 juin

- Atelier d'écriture Seniors, 14h-16h – CCAS  
 - Fête de fin d'année de l'Accueil de Loisirs, 16h30 – École Olivari

## Jeudi 28 juin

- Conseil Municipal, 18h – Salle des Associations

## Vendredi 29 juin

- Kermesse des écoles du village, 18h – École St Roch

## Dimanche 1<sup>er</sup> juillet

- Gala de danse, 21h – Théâtre de la Mer (Golfe-Juan)

# PAROISSE DE BIOT

Pendant la fermeture de l'église Sainte Marie-Madeleine pour les travaux de restauration, une chapelle est aménagée dans le presbytère situé 2 Place de l'Église. Des permanences d'accueil sont assurées tous les jours. Le mercredi après-midi est plus particulièrement réservé aux demandes de baptêmes et de mariages. Tél. : 04 93 65 00 85 - [www.ndsagesse.com](http://www.ndsagesse.com)



## Messes à Biot

Chaque mercredi à 12h15 au presbytère, précédée d'un temps d'adoration. Chaque premier mercredi du mois, repas partagé. Messe hebdomadaire le samedi à 18h30 et à 11h les jours de fêtes, Salle des Mariages (à droite de l'église).

## Avril

01/04 : Solennité des Rameaux : départ de la procession Place de Gaulle, messe à 11h30.  
 05/04 : Jeudi Saint, célébration de la Cène à 18h30 pour les 3 clochers de Sophia Antipolis, suivie de la veillée de prière de 22h jusqu'à 7h.  
 06/04 : Vendredi Saint, Chemin de Croix à 12h à Sophia Antipolis et 15h à Biot et Valbonne.  
 07/04 : Veillée Pascale à 20h30 à Sophia Antipolis, suivie de la messe de la Résurrection avec baptêmes d'adultes.  
 08/04 : Messes de Pâques à 9h15 à Valbonne, 11h à Sophia Antipolis et 11h15 à Biot.  
 14/04 : Première communion à 18h30 à Biot.

## Mai

06/05 : Pèlerinage des Biotois à Notre Dame de la Garoupe.  
 17/05 : Solennité de l'Ascension à 11h à Sophia Antipolis, suivie d'un pique-nique partagé.  
 26/05 : Solennité de Pentecôte, veillée de louanges à Sophia Antipolis.  
 27/05 : Messes à 9h15 à Valbonne, 11h à Sophia Antipolis, 11h15 à Biot.

## Juin

10/06 : Messe Gospel à 11h à Sophia Antipolis.  
 24/06 : Messe d'action de Grâce pour l'année 2011-2012, à 11h au pont des Tamarins (Biot), suivie du pique-nique partagé.

# 29<sup>ème</sup> Festival des Heures Musicales de Biot à la Maison du Cœur

Concerts à 21 heures

## Samedi 2 juin

W.A. MOZART, F. CHOPIN



**Brigitte  
ENGERER,**  
piano



### QUATUOR BENAÏM

**Yair BENAÏM,** 1<sup>er</sup> violon  
**Yuri KUROMA,** 2<sup>ème</sup> violon  
**Archil KHARADZE,** alto  
**Paruyr SHAHAZIZYAN,** violoncelle

## Dimanche 10 juin



### TRIO FLORIN NICULESCU "East & West"

**FLORIN NICULESCU,** violon  
**PAUL STAICU,** piano  
**COSTEL LACATUS,** cymbalum

2<sup>du</sup> juin  
au  
24<sup>juin</sup> juin

# 2012

Direction artistique :  
Liliane Valsecchi

## Samedi 16 juin

M. RAVEL



**Katia et Marielle  
LABÈQUE,** 2 pianos

**Raphaël SEGUINIER,**  
percussions



**Gonzalo GRAU,**  
percussions

## Dimanche 24 juin

F. SCHUBERT, A. DVORAK



**Renaud  
CAPUÇON,**  
violon  
direction et soliste

**ORCHESTRE  
DE CHAMBRE  
DE STUTTGART**



Réservation à l'Office de Tourisme 04 93 65 78 00  
ou sur [www.biot.fr](http://www.biot.fr)